

**CLAIRVUE**  
NEUCHÂTEL

Bassin 8 (038) 24 07 22  
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

**Hockey sur glace : revanche éclatante des Norvégiens...**  
(Page 11)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 2565 01

**L'EXPRESS**

**FAN**

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

**SUR LE PLAN JUDICIAIRE PÉNAL**  
**Vers la conclusion du traité d'entraide avec les Etats-Unis**

De notre correspondant à Berne :

A la suite de la décision formelle prise en avril dernier d'ouvrir des négociations avec les Etats-Unis en vue de conclure un traité d'entraide judiciaire pénale, le Conseil fédéral a décidé de soumettre à une nouvelle procédure de consultation le projet de loi fédérale remanié sur l'exécution de ce traité.

Le projet en question adapté au texte définitif du traité, mis au point et signé entre temps, vient d'être adressé aux cantons, partis et associations intéressés qui ont jusqu'à fin février pour faire leurs observations.

**DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Depuis plusieurs années, des pourparlers étaient engagés avec les Etats-Unis en vue de parvenir à un accord réglant les problèmes bilatéraux posés en matière pénale. Deux procédures de consultations ont eu lieu avant de parvenir au texte définitif du traité signé avec les Etats-Unis, mais non encore ratifié par les Chambres. Le projet initial de la loi a été notamment complété par un certain nombre de nouveaux articles. En principe, la deuxième partie du projet, qui traite de l'exécution des dispositions particulières du traité, est demeurée inchangée. J.-P. G. (Lire la suite en page 9)

**LES IDÉES ET LES FAITS**

**L'étrange année des Droits de l'homme (III)**

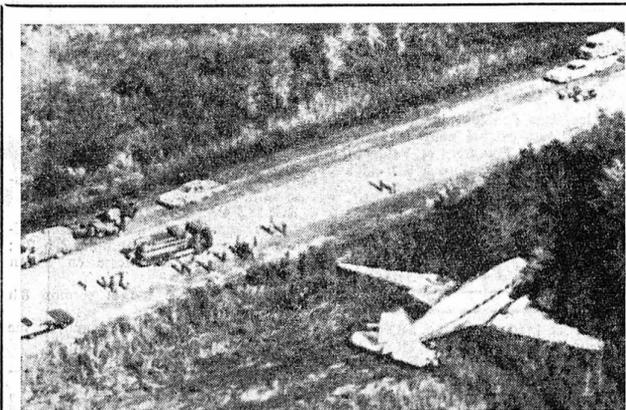
La liste des tensions graves qui ont affecté 1973 et que nous avons tenté d'établir 1) n'est malheureusement pas exhaustive. Il aurait fallu mentionner encore, par exemple, la fatale répression de la junte chilienne provoquée par l'état désastreux dans lequel le régime Allende avait plongé le pays; l'assassinat du premier ministre espagnol, qui montre que Franco aura plus de peine qu'on ne croit à assurer sa succession, les forces révolutionnaires demeurant à pied d'œuvre; les attaques incessantes contre le Portugal qui poursuit son œuvre en Afrique; la libéralisation avortée du système des colonels en Grèce. Bref, tout cela prouve à l'évidence que les peuples européens du bassin méditerranéen ne sont pas faits pour des régimes du type anglo-saxon. Le Royaume-Uni lui-même ne présente pas une situation brillante, puisqu'il connaît une des plus graves crises économiques de son histoire et que l'IRA poursuit sa lutte en Ulster et à Londres.

Mais le plus étrange de l'année écoulée, c'est qu'au milieu de cet immense désordre, on ait célébré le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU. Proclamer ces droits, c'est fort bien. Encore faut-il qu'ils soient appliqués — et ils ne le sont pas par une grande majorité des membres des Nations unies — et pour qu'ils le soient, il convient de les assortir des devoirs de l'homme et de les insérer chacun pour leur part dans les communautés naturelles. Dès lors, dans son message à M. Waldheim, Paul VI n'a pu que dresser un constat de faillite: discrimination raciale, obstacle à l'autodétermination des peuples, violation du droit sacré à la liberté religieuse, répression d'exprimer des opinions saines, traitement inhumain des prisonniers, tortures, enlèvement de personnes, élimination violente de l'adversaire, attaques contre la vie humaine, particulièrement des êtres avant la naissance.

Et le pape de dénoncer à Noël cette conception qui « fait de l'homme le dieu de l'homme » alors que l'homme en réalité dépend de Dieu. Mais le mal ne vient-il pas aussi, à l'instar de la désagrégation qui, sur le plan politique, affecte les institutions nationales, de cette autodémoralisation de l'Eglise contre laquelle s'élève le même Paul VI et à laquelle s'appliquent tant de clercs « dans le vent », adeptes de cette « anthropologie » qui, dans le concept marxiste, place précisément l'homme au centre de tout ? Hélas ! d'autres Eglises sont aussi contaminées. Mais un peu partout d'heureuses réactions s'opèrent. Protestant aussi lucide que fidèle, M. Marcel Regamey, qui exerce une influence dans l'Eglise réformée vaudoise, écrivait récemment: « Les formules dogmatiques n'ont pas été révisées pour donner un contenu à la foi, mais pour la défendre. Si les chrétiens catholiques et protestants se mettaient d'accord pour défendre la foi contre sa déviation actuelle, la sécularisation de l'Evangile et son identification avec l'esprit révolutionnaire, ils retrouveraient leur unité, sur l'essentiel ». Telle est également notre conclusion. Et le monde aurait de nouveau une perche de salut.

René BRAICHET

1) Voir FAN des 27 et 28 décembre 1973.



**C'est la fin du voyage**

Spectacle insolite sur une route du nord de Palm-Beach en Floride. Un avion désemparé s'est écrasé, juste au bord d'une voie à grande circulation. Quelques blessés, mais quelle tragédie si l'avion s'était écrasé sur la route très fréquentée.

(Téléphoto AP)

**De mystérieux objets volants vont et viennent**

ROME (AFP). — Deux nouveaux objets volants non identifiés en Italie: les habitants de Cattolica, à 70 kilomètres de Bologne, ont longuement observé jeudi un cylindre coloré dans sa partie inférieure. Les couleurs changeaient très rapidement. A un certain moment, l'engin s'est mis à tourner sur lui-même à une vitesse très grande et a subitement disparu.

Le même phénomène a été enregistré à Condove, près de Turin, où une dizaine de personnes ont observé les évolutions d'un engin présentant les mêmes caractéristiques.

Un mystérieux objet volant a été aperçu jeudi soir au nord de l'Angleterre, près de la frontière écossaise, dans les régions du Cumberland et du Westmorland.

Un porte-parole de la police a indiqué que l'objet vert et blanc, suivant une trajectoire d'est en ouest, s'est abîmé dans la mer au large des côtes du Cumberland après avoir illuminé la campagne sur son passage.

**LES ETATS-UNIS DÉCIDENT EN FAIT DE RATIONNER L'ESSENCE**

WASHINGTON (AP). — M. Simon, chargé des problèmes de l'énergie aux Etats-Unis, a ordonné une réduction de 3,5 degrés du chauffage à partir du 15 janvier prochain.

Cette mesure entre dans le cadre de la nouvelle réglementation sur la consommation de l'énergie.

La nouvelle réglementation pour l'essence, le gaz butane, le fuel domestique et le gas-oil prendra effet le 11 janvier

mais elle ne sera véritablement appliquée que quatre jours plus tard.

En ce qui concerne la distribution de l'essence, il a été décidé que les stations-service seraient approvisionnées en dernier, ce qui équivaudra à un rationnement de fait.

Les diverses mesures pourront être modifiées tous les trimestres.

Voici les principales dispositions adoptées: — le chauffage domestique sera réduit de 3,5 degrés et le chauffage dans les autres bâtiments de six degrés; — une réglementation pour éviter les coupures de courant; — un contingentement du kérosène livré aux compagnies d'aviation; — une réglementation garantissant aux usines pétrochimiques leur approvisionnement en matières premières; — une réglementation de la distribution du gaz propane et butane.

La priorité sera attribuée à l'agriculture, aux transports publics et aux services de secours.

**AU CANADA**

Le ministre de l'énergie du Canada a déclaré que la taxe à l'exportation sur le pétrole brut pourrait tripler d'ici le 1er février.

Cette taxe imposée le 1er octobre s'élevait à 40 cents par baril. Elle avait été portée à 1,90 dollars le 1er décembre et devait atteindre 2,20 dollars le 1er janvier.

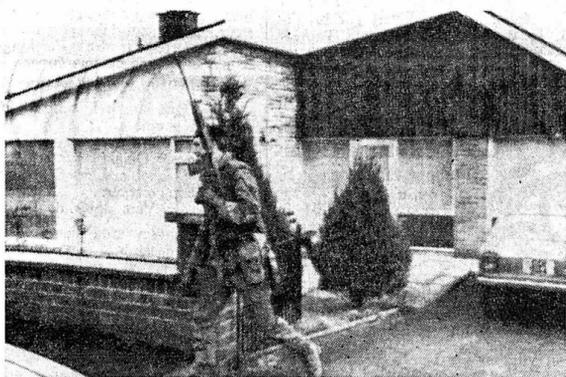
Le Canada est le principal fournisseur de pétrole des Etats-Unis. Les Américains importent environ un million de barils de brut canadien par jour et une quantité sensiblement égale de produits raffinés.

**L'HEURE DU SHAH**

Le shah d'Iran a déclaré au cours d'une conférence de presse, que bien que son pays ne considère pas le pétrole comme une « arme politique », l'augmentation sensible du brut, annoncée le 23 décembre à Téhéran, avait un double objectif: — rétablir un rapport correct entre le prix du pétrole et celui des produits industriels que l'Iran doit acheter à d'autres pays; — montrer au monde que le pétrole est « bien trop précieux pour brûler dans les appareils de chauffage ou dans les moteurs ».

Le shah a de nouveau, conseillé aux pays industriels de l'Occident de s'intéresser de plus en plus à d'autres sources énergétiques.

**A-t-il été enlevé par l'IRA ?**



Un soldat anglais monte la garde devant la villa de M. Niedermeyer.

(Téléphoto AP)

BELFAST (AFP). — M. Thomas Niedermeyer, le consul honoraire d'Allemagne de l'Ouest à Belfast, enlevé dans la nuit de jeudi à vendredi, est âgé de 44 ans. Il est marié, et père de deux filles, âgées de 16 et 12 ans.

M. Niedermeyer s'était installé en Irlande du Nord en 1961 et était devenu consul honoraire d'Allemagne de l'Ouest en juillet 1971, dépendant à ce titre du consulat ouest-allemand de Liverpool.

Directeur de la filiale nord-irlandaise de « Grundig », cet homme d'affaires grand et mince est l'une des personnalités les plus en vue de la communauté allemande d'Ulster. Spécialisée dans la construction des postes radio et des magnétophones l'usine « Grundig » se trouve située à Derraghly, dans la banlieue sud de Belfast. « Grundig » envisage également d'étendre ses activités à la région de Newry dans le comté d'Armagh où sévit un important chômage.

(Lire la suite en dernière page)

**Accord partiel à Genève mais les exigences égyptiennes demeurent**

GENÈVE (AP). — La commission militaire de travail créée par la conférence de Genève pour discuter du désengagement des forces sur le front du canal de Suez est parvenue vendredi, au cours de sa deuxième réunion, à un accord partiel. Certaines questions, toutefois, restent en litige.

La discussion, qui a duré plus de deux heures a abouti à « un consensus sur certains des principes d'un désengagement », a déclaré un

communiqué publié par les services genevois de l'ONU, hôtes de la conférence.

La prochaine réunion a été fixée au 2 janvier et certains observateurs voient dans la décision de ne pas poursuivre la discussion avant les élections législatives israéliennes du 31 décembre un signe d'après lequel la commission militaire pourrait être parvenue à un point important des négociations.

La délégation militaire égyptienne

a établi six principes qu'elle a soumis au « groupe de travail militaire », indique l'officier égyptien « Al Ahram », citant, son envoyé spécial à Genève.

Les six points établis par l'Egypte sont les suivants:

Le désengagement des forces est une question purement militaire et n'a aucun rapport avec les questions politiques ni avec le règlement définitif de la crise. (Lire la suite en dernière page)



L'empereur du pétrole cher: le shah d'Iran.

(Téléphoto AP)

**Du courage, voyons !**

Il a bien de la chance, le président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, d'avoir auprès de lui un « conseiller spécial de la Maison-Blanche », en la personne du père jésuite John McLaughlin (la FAN en a parlé hier). Chrétiens, juifs, musulmans, bouddhistes ou sans religion aucune, les « conseillers spéciaux » se font de plus en plus rares, hélas !

C'est bien dommage. Car voilà une profession dont les spécialistes ne risqueraient pas d'être réduits au chômage de nos jours. Qui de nous, en effet, ne connaît des moments de profond embarras, désarroi, voire d'angoisse avant de prendre une grave décision ? Où recruter le conseiller sage, clairvoyant, impartial et sûr, dominant avec sérénité les situations les plus inextricables et capable de nous dire, avec l'autorité voulue: « Prenez ce chemin, et nul autre, et vous serez heureux » ?

C'est maintenant surtout, au seuil d'une nouvelle année, que les services d'un « conseiller spécial » seraient hautement appréciés par une foule de gens. Comment naviguer à travers les brumes dont s'enveloppe 1974 ? Est-il indiqué de l'ouïr, ou plus judicieux de foncer dans le brouillard ? Faut-il attendre au contraire que le temps, le hasard et la chance arrangent les choses ? Vaut-il mieux pousser les personnes de votre entourage sur l'échiquier quotidien, plutôt que de vous aventurer vous-même à découvrir ?

A une époque — la nôtre — où tant de conseillers se manifestent dans la presse, à la radio, à la télévision, pour nous « motiver » en toutes choses, du choix d'un fromage à la lecture d'un livre ou à l'usage de la pilule, on ne trouve personne dans les journaux, sur les ondes, sur le petit écran ou dans les annuaires du téléphone, pour répondre à ces questions. Quelle lacune !

Sans prétendre nous substituer au père John McLaughlin ni à nul Père Joseph de l'Histoire, et animés uniquement du désir de ne pas vous laisser désemparés au seuil d'une nouvelle incertaine et longue aventure de douze mois, nous prendrons le risque de vous dire: « Méfiez-vous de l'indécision comme de la peste. Prenez pour faiblesse ou lâcheté les mille et une bonnes raisons que vous auriez de ne rien faire. Renouvelez votre système de pensée. Agissez. De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace. Le courage est toujours payant ».

R. A.

**Actualité régionale :** pages 2, 3, 6 et 7  
**Informations suisses :** page 9  
**Les sports :** pages 11 et 12  
**Chronique cinématographique :** page 16  
**Le carnet du jour et les cultes :** page 16  
**Les programmes radio-TV :** page 17  
**Dernière heure et bourses :** page 19

Un Biennois tué sur la route d'Evilard — sa sœur grièvement blessée

Jura : M. R. Béguelin indemnisé par l'Etat de Berne (Page 7)

Environnement : une grande accusée, la voiture de tourisme (Page 9)

**Purée de pois**

C'est ainsi que nous dirons bonjour à la nouvelle année. Brouillard sur toute la ligne et il faudra aller un peu plus haut pour apercevoir quelques échantillons ensoleillés. Il en sera de même dimanche et lundi, le brouillard faisant la sourde oreille pour laisser voir ce qui se passe derrière lui. Il fera frisquet mais c'est de saison.

A l'hôtel-restaurant **CITY** Neuchâtel

Départ de l'an neuf en beauté !...  
Un menu de choix...  
Une carte riche...

**AVIS TARDIFS**  
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

**Hôtel de Commune, Bevaix**  
Ce soir  
**DANSE**  
Entrée gratuite  
Pour le menu de Saint-Sylvestre, veuillez réserver votre table.  
Tél. (038) 46 12 67

**RESTAURANT DU VAUSEYON**  
31 décembre, 1er et 2 janvier  
**FERMÉ**

**BAR PAM-PAM**  
Av. de la Gare 1 NEUCHÂTEL

**Saint-Sylvestre DANSE**  
non-stop dès 21 heures  
**Nonuel-An**  
dès 21 heures à 2 heures  
BONNE ANNÉE!

**ATTENTION!**  
**coifferie**  
Lundi 31 décembre ouvert dès 7 heures  
Mercredi 2 et jeudi 3 janvier 1974, fermé.

**BEVAIX, grande salle**  
Ce soir, dès 20 heures  
**LOTO**

de la FANFARE  
Abonnement: Fr. 14.—  
Un PORC à bouchoyer - Grill à raclette - Transistor 3 longueurs d'ondes - 13 jambons

**La pâtisserie-tea-room WALKER, Saint-Blaise**  
sera OUVERTE les 30, 31 décembre et le 1er janvier.  
Tél. (038) 33 16 55.

Perdu petite chatte tricolore, nommée B.B., région Peseux. Récompense.  
Tél. (038) 31 19 37.

**Restaurant LE JORAN**  
SERRIÈRES. Tél. 25 37 92

**Menu spécial ou à la carte pour le jour de l'An**

Reservez votre table s.v.p.  
Nous souhaitons à notre fidèle clientèle nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Perdu, à Chez-le-Bart, CHAT noir et blanc, 6 ans, appelé Mi-Fou; introuvable depuis samedi 22 décembre à 22 h. Bonne récompense. Tél. (038) 55 16 80.

**HÔTEL PATTUS SAINT-AUBIN**  
Soir de Sylvestre  
**COMPLET**  
1er janvier à midi encore quelques tables  
**SOUPER DANSANT**  
Tél. (038) 55 27 22

# VAL-DE-RUZ

**VALANGIN**  
**Stationnement dans le village**

(c) Il est bon de rappeler en période de fêtes que le stationnement des véhicules n'est pas autorisé partout dans la localité, spécialement autour de la Collégiale où certaines cases sont prévues à cet effet. D'autre part, les voitures ne doivent pas être, en hiver, une entrave au passage du chasse-neige. Les autorités communales déclinent toute responsabilité en cas de dégâts aux véhicules mal parqués.

## Culte de Nouvel-An

Pour les fêtes de Nouvel-An, un seul culte central sera célébré pour les foyers de Boudevilliers - Fontaines et Valangin. Il aura lieu le 30 décembre à 9 h 45 à la collégiale de Valangin.

## Naissances

Monsieur et Madame Emile MOSER  
Monsieur et Madame Willy MOSER  
Monsieur et Madame Jean-François MOSER  
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petit-fils, petit-fils et fils,  
**Jean - Marie**  
28 décembre 1973  
Rheinfelden Neuchâtel

Monsieur et Madame Laurent LECOULTRE-BAZZONI ont la joie d'annoncer la naissance de  
**Laurence**  
28 décembre 1973  
Maternité Poutalès Coin Gosset 1 Bevaix

Madame et Monsieur Georges BOVET-WORM et leur fille Chantal ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils  
**Patrik - Frank**  
28 décembre 1973  
Maternité de la Béroche Foulaz 12 Saint-Aubin Chez-le-Bart

Francine, Mario OMBELLI-BOURQUIN et Delphine ont le plaisir d'annoncer la naissance de  
**Julien**  
28 décembre 1973  
Maternité Av. des Alpes 51 des Cadolles 2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame Michel BART-HUBSCHER et Sébastien ont la grande joie d'annoncer la naissance de  
**Céline**  
27 décembre 1973  
Maternité Poutalès Pavés 30 2000 Neuchâtel

Ouf! j'arrive juste à temps pour me joindre à Patricia et vous souhaiter une bonne année.  
**Virginie**  
28 décembre  
Ch. GROSSENBACHER  
Maternité de Beau-Site 11 Landeyeux 2016 Cortailod 2046 Fontaines

Berceaux - Lits - Poussettes, etc.  
**BABY - HALL**  
TOUT POUR L'ENFANT  
Grand-Rue 2 Peseux Tél. 31 38 35

## CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines.  
Permanences médicale et dentaire: Dès samedi 12 h à lundi 8 h, tél. 53 21 33 ou 11.

## CULTES

**EGLISE REFORMÉE ÉVANGÉLIQUE**  
Valangin: 9 h 45 culte.  
Coffrane: 10 h culte.  
Chézard-Saint-Martin: 9 h 50, culte.  
Dombresson: 10 h, culte.  
Fontainemelon: 9 h, culte.  
Les Hauts-Geneveys: 10 h 10, culte.  
Cernier: 10 h, culte.  
Savagnier: 10 h, culte.  
Fenin: culte à Savagnier.  
Engollon: culte à Savagnier.  
Les Bugnens: culte 11 h 30; messe 12 h.

**EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**  
Cernier: samedi 18 h 15 messe; dimanche messe lue et sermon 7 h 25; grand-messe 10 h; messe en italien 18 h.  
Dombresson: messe lue et sermon 8 h 45.  
Les Geneveys-sur-Coffrane: messe lue et sermon 10 h.

## Etat civil de Neuchâtel

**NAISSANCES.** — 18 décembre. Araki, Olivier-Jun, fils de Kazuo, employé de commerce, Neuchâtel, et d'Yvette-Renée, née Frossard. 19. Danelon, Lara, fille de Renzo, mécanicien, Neuchâtel, et de Franca, née Piazza. 23. Affolter, Thomas-Brice, fils de Martin-Brice, infirmier, Boudry, et de Martine-Danielle-Claude, née Magos. 25. Wagner, Odile, fille de René, monteur, Fontainemelon, et de Claire-Lisa, née Vuagniaux; Pauli, Sandra, fille de Jean-Claude, directeur, Neuchâtel, et de Marie-Thérèse, née Jacot-Descombes. 27. Poirier, Marie-Claude, fille de Roger-André, mécanicien de précision, Peseux, et de Pierrotte-Ida, née Vauthier.

**PUBLICATIONS DE MARIAGE.** — 28 décembre. Barbey, Jules-Alphonse, garagiste, Neuchâtel, et Lamoly née Grondin, Rose-Méry, Port (Ile de la Réunion France); Kaltschmid, Manfred-Walter, horloger, Neuchâtel, et Ammon, Anna-Rosa, Bienne; Delbary, Louis, charpentier, et Aquillon, Francine-Yvette, les deux à Neuchâtel; Motz, Jean-Claude, chauffeur, Chavornay, et Marschal, Chantal-Marie-Andrée, Villeneuve d'Amont (Doubs, France); Portmann, Paul, décolleteur, Morat, et Egger, Sonia-Claudine, Neuchâtel; Leuba, Raoul-John, horloger, Cortailod, et Rognon, Michelle-Huguette, Neuchâtel.

**MARIAGE CÉLÈBRE.** — 28 décembre. Lardenois, Jean-Martial, laborantin, Vouziers (Ardennes, France), et Derrière, Novelys-Suzanne-Liliane, Reith (Ardennes, France).

**DÉCES.** — 21 décembre. Lüthi née Sahli, Aline-Emma, née en 1885, ménagère, Neuchâtel, veuve de Lüthi, Henri. 26. Porret née Monastier, Lina-Hélène, née en 1878, ménagère, Neuchâtel, veuve de Porret, Jean-Emile; Borel née Robert-Charru, Madeleine, née en 1896, ménagère, Neuchâtel, veuve de Borel, Jean-Louis; Carcani, Félix-Joseph, né en 1899, ancien monteur électricien, Neuchâtel, époux de Marthe, née Perret-Genil.

**La C.C.A.P.**  
garantit l'avenir de vos enfants  
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel  
Agent général: Chs Robert

# VIGNOBLE

**Thielle-Wavre : 365 habitants**

(c) Le recensement de la population de Thielle-Wavre a donné les résultats suivants. On compte 137 personnes mariées, 16 veuves ou divorcées, 212 célibataires, soit au total 365 habitants. Il y a 239 protestants, 124 catholiques romains et deux personnes de religions diverses. Les Confédérés viennent en tête avec 186 personnes, suivis de 104 étrangers et de 75 Neuchâtelois. Les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement sont au nombre de 57, ceux au bénéfice d'une autorisation de séjour 47.

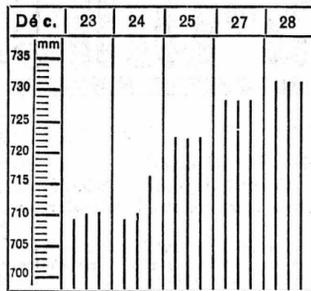
Il n'y a aucun horloger dans la commune mais les mécaniciens et les agriculteurs atteignent le même nombre: 11, les autres professions comptant 126 personnes. Il n'y aura qu'une jeune personne atteignant sa 20ème année en 1974 mais 29 habitants ou habitantes auront atteint ou dépassé le cap des 65 ans. On compte enfin 92 chefs de ménage.

## Notariat

La chancellerie d'Etat communale: Dans sa séance du 21 décembre le Conseil d'Etat a délivré le brevet de notaire à M. Luc-Alouis Meylan, à Auvornier.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 28 décembre 1973. Température: Moyenne: 1,0; min: 0,5; max: 1,8. Baromètre: Moyenne: 730,9. Vent dominant: Direction: Ouest-nord-ouest; force: calme à faible jusqu'à 12 h, sud calme à faible. Etat du ciel: couvert.



Niveau du lac 28 décembre 428,90.  
Température de l'eau 5 1/2 °.

**Prévisions météorologiques pour toute la Suisse.** — La couche de brouillard se reformera sur tout le Plateau. Elle ne se déchirera que localement l'après-midi. Au-dessus de 600 à 800 m et dans les autres régions, le temps sera en majeure partie ensoleillé.

La température atteindra 1 à 6 degrés au nord des Alpes l'après-midi et 4 à 9 degrés au sud des Alpes et en Valais.

Vents faibles d'ouest en montagne, isotherme zéro degré proche de 2000 m.  
**Evolution pour dimanche et lundi:** En plaine régionale couvert par brouillard, se dissipant partiellement l'après-midi. Ensoleillé au-dessus de 600-800 m. Température peu changée en plaine, légère hausse en montagne.

**L. Wasserfallen sa Pompes funèbres**  
Rue du Seyon 24 a 2000 Neuchâtel  
transports en tous lieux toutes formalités  
téléphone 038/251108

# Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Henri Gindraux-Doizenet; Monsieur et Madame Fernand Gindraux;  
Madame Pierre Christen-Gindraux; Monsieur et Madame Gilbert Gindraux et leur fils;  
Monsieur Gérard Gindraux; Monsieur et Madame Jacques-Alain Furrer-Gindraux;  
Monsieur Laurent-Claude Christen; Les descendants de feu Monsieur et Madame Charles Gindraux;  
Les descendants de feu Madame Marie Doizenet-Droit,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Henri GINDRAUX

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, après quelques jours de maladie, à l'âge de 85 ans.

2000 Neuchâtel, le 28 décembre 1973. (Brévards 2)

Je lève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours?

Le secours me vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.  
Ps. 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu lundi 31 décembre.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Jean-Jacques Dessoulavy, leurs enfants et petits-enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Aldin Dessoulavy et leurs enfants, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Roger Dessoulavy et leurs enfants, à Lausanne;

La famille de feu Madame et Monsieur Walter Ruttimann, à Lausanne;

La famille de feu Monsieur et Madame Otto Bobst, à Lausanne, Kehrsatz et Münsingen;

Madame Anna Bobst, à Saint-Martin; Monsieur et Madame Henri Bobst, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne;

Madame et Monsieur Richard Walder-Bobst, à Horgen;

Mademoiselle Claire Dessoulavy et les descendants de feu Madame Elvina Dessoulavy, à Neuchâtel;

Les infirmières et aides dévouées de Saint-Martin,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame Robert DESSOULAVY**  
née Nelly BOBST

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 83ème année, après une longue maladie.  
Saint-Martin, le 28 décembre 1973.

Que jamais le sommeil ne ferme ta paupière  
Sans t'être demandé: Qu'ai-je omis? Qu'ai-je fait?  
Si c'est mal, abstiens-toi; si c'est bien persévère.  
Vers dorés de Pythagore.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 31 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire: Saint-Martin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la section FEV-VPT-TN a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

**Madame Oswald MONTANDON**

membre du Groupement des pensionnés de la Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

## REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur Carlo ALBISETTI**

remercie sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à leur douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.  
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.  
Cortailod, décembre 1973.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs affectueux messages, ont pris part à leur grande épreuve, les enfants de

**Monsieur Ulysse PERRIN**

très touchés de tous ces témoignages de sympathie, remercient très sincèrement toutes les personnes qui les ont si bien entourés.  
Un MERCI tout spécial à Monsieur le pasteur J.-L. Roulet pour son précieux réconfort.  
Buttes, le 24 décembre 1973.

La famille de Madame

**Rosa SCHENK**

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leurs messages et de leurs envois de fleurs; elle leur exprime sa sincère reconnaissance. Un merci spécial à la maison Beaulieu et à son personnel, à Brot-Dessous.

Brot-Dessous, décembre 1973.

Conduis-les et soutiens-les éternellement.  
Ps. 28 : 9.

Monsieur et Madame Paul Schneebeli-Borel, à Kilchberg;

Monsieur et Madame André-Louis Borel, à Nyon;

Monsieur et Madame Rudolf Castiglioni-Schneebeli;

Monsieur Alexandre Schneebeli; Mademoiselle Martine Borel;

Monsieur Jean-Louis Borel; Madame André Robert et sa fille, à Berne;

Madame Jean Robert, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Hélène Barbier, à Colombier;

Mademoiselle Marguerite Herzog, à Neuchâtel,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame Jean-Louis BOREL**  
née Madeleine ROBERT

leur chère mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 78ème année.

2000 Neuchâtel, le 26 décembre 1973. (Evolve 118)

Eternel, je cherche en Toi mon refuge.

L'incinération aura lieu samedi 29 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux « Perce-Neige » (c.c.p. 20 - 8727)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Nous n'avons point ici-bas de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir.  
Héb. 13 : 14.

Monsieur et Madame Maurice Wenger et leur fille Christiane, à Neuchâtel;

Les descendants de feu Paul Huguenin-Dumitan;

Les descendants de feu Rodolphe Wenger;

Les familles parentes et alliées,  
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame Jean WENGER**  
née Henriette HUGUENIN-DUMITAN

leur mère bien-aimée, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 94ème année.

2000 Neuchâtel, le 27 décembre 1973. (Marie-de-Nemours 3)

L'incinération aura lieu samedi 29 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 13 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Prière de ne pas faire de visites  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les parents et amis de

**Madame Roger COUROUX**  
née Suzanne ZAUGG

ont le chagrin de faire part de son décès survenu subitement à Nice le 24 décembre 1973, dans sa 83ème année.

Les obsèques ont eu lieu à Nice le 27 décembre.

Ses neveux, nièces, belles-sœurs et amis.

## REMERCIEMENTS

La famille de

**Madame Laure KOHLBRUNNER**

réconfortée et émue par tant de marques d'affection, remercie très sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à son grand deuil.  
Neuchâtel et Couvet, décembre 1973.

La famille de

**Monsieur Henri CUCHE**

très touché des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées durant ces jours de deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entouré de leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs dons.  
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.  
Le Côté, Marin et Genève, décembre 1973.

Très touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, la famille de

**Jean-Paul CALAME**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont si aimablement entouré lors de son grand deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.  
Corcelles, décembre 1974.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur Frédéric de RUTTE**

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.  
Fontanivent sur Montreux, décembre 1973.

# FAN L'EXPRESS

## BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

\* jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 23.—

\* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 44.—

\* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 84.—

(\* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS

Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

# FAN FAN FAN FAN FAN

# MEUBLES MEYER NEUCHÂTEL

Exposition ouverte aujourd'hui jusqu'à 18 heures

lundi toute la journée

**FAN**  
Avis à nos lecteurs et à nos clients de publicité  
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL - L'EXPRESS ne paraîtra pas les 1er et 2 janvier.  
Les annonces pour le numéro du vendredi 4 janvier seront reçues jusqu'au lundi 31 décembre, à 15 heures.  
Les avis tardifs, avis mortuaires, avis de naissance pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 4, rue Saint-Maurice, ou en cas d'urgence être communiqués par téléphone (25 65 01) dès 20 heures le mercredi 2 janvier.  
Administration

## L'EXPRESS

**MEUBLES MEYER NEUCHÂTEL**  
Exposition ouverte aujourd'hui jusqu'à 18 heures  
lundi toute la journée

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



## TOUR DE VILLE

### Modifications en gare de Neuchâtel

● A l'entrée ouest de la gare de Neuchâtel, le tracé des voies a été modifié l'automne dernier pour permettre des vitesses accrues. En même temps, les nouveaux branchements assurent un roulement plus doux et moins bruyant des trains, innovation qui sera certainement très appréciée des habitants du quartier des Sablons.

Profitant de ces importants travaux, les CFF ont installé tout dernièrement un chauffage des aiguillages au gaz naturel. Cet équipement permet d'assurer un fonctionnement impeccable des installations en cas de chutes de neige et de gel. Il présente en outre l'avantage d'être plus économique que le chauffage électrique, et il exige moins d'interventions humaines que les installations au gaz propane.

### Aux travaux publics

● A l'Hôtel de Ville, M. Allemann, directeur des travaux publics, entouré de quelques collaborateurs, a pris congé de M. André Burn, chef d'équipe qui prend sa retraite après plus de 36 ans d'activité dans l'administration communale et lui a adressé vœux et remerciements.

Entré au service de la Ville en avril 1937, M. Burn a été occupé tout d'abord comme bûcheron au Service des forêts. Il a été transféré en 1948 aux travaux publics où il a assumé depuis 1964 le poste de chef d'équipe à l'entretien des chaussées.

### Bougie oubliée... Début d'incendie à l'hôtel communal

● HIER vers 17 h 20, un début d'incendie s'est déclaré dans le bureau No 27 de l'hôtel communal. Une bougie avait été oubliée et communique le feu à une étagère. Les premiers secours sont intervenus et ont éteint ce début de sinistre au moyen d'un seau-pompe. On ne déplore heureusement que des dégâts peu importants à l'étagère et à une paroi, noircie par le feu.

### Double retraite à la Bibliothèque

● RÉCEMMENT, le directeur de la bibliothèque et des musées, a reçu, félicité et remercié, à l'occasion de leur retraite à fin décembre et en présence de leurs collègues de travail, MM. Jacques Biadi et René Perret. Ils ont été engagés respectivement en avril 1962 et en octobre 1933. En sa qualité de premier bibliothécaire, M. Biadi a assumé la responsabilité technique des services et du catalogue-matières. Dès 1966, il s'est chargé des cours de bibliographie destinés aux candidats au diplôme de l'Association des bibliothécaires suisses.

Entré à la bibliothèque en qualité de commis en octobre 1933, M. Perret a fêté en plus ses quarante ans de service. Il s'est vu charger de la comptabilité et des questions relatives au personnel, participant ainsi à l'administration des services techniques, aux relations avec les sociétés savantes, en plus de l'insertion de fiches au catalogue collectif.

### Innovation à la gare

● DANS le but d'utiliser plus rationnellement les services du personnel et de diminuer le trafic routier aux abords de la gare, les responsables des Chemins de fer fédéraux suisses ont décidé de transférer le service des colis express de la gare des voyageurs à la gare aux marchandises. Cette mesure — déjà prise dans la plupart des grands centres ferroviaires — entrera en vigueur le 1er janvier...

### Patrouilleurs scolaires

● DES la rentrée des classes, au mois d'août passé, 105 nouveaux patrouilleurs scolaires ont été formés par les services spécialisés du corps de police. Lors d'une petite cérémonie, ils ont reçu un diplôme. Grâce à leur activité, aucun accident n'a été déploré aux abords des écoles pendant qu'ils réglaient la circulation.

En 1973, le programme d'éducation routière a été encore intensifié. Les règles essentielles de la circulation, les dangers de la route et l'attitude que doivent adopter les piétons ont fait l'objet de leçons données aux groupes suivants :

- jardins d'enfants, volée 1972-1973 : 430 enfants âgés de 5 à 6 ans ;
- jardins d'enfants, volée 1973-1974 : 400 enfants y compris ceux du nouveau jardin d'enfants des Acacias ;
- classes du 1er degré : 590 élèves répartis dans 23 classes ;
- classes des 8me et 9me degrés : 1200 élèves répartis dans 55 classes.

En outre, le jardin de circulation organisé à l'ouest du Panespo a permis l'instruction de 920 élèves des 4me et 5me degrés provenant de 35 classes, y compris celle de Chaumont.

Aujourd'hui, l'effectif des patrouilleurs scolaires est de 142.

### A l'hôpital des Cadolles

● RÉCEMMENT encore M. Ghelfi, directeur des hôpitaux de la ville, a reçu et remercié à l'occasion de leur retraite à fin décembre et en présence de leurs collègues de travail, Mlle Aline Quillet et M. François Rumak.

Ces collaborateurs ont été engagés respectivement en 1944 et 1961. Dès son arrivée, Mlle Quillet, infirmière, s'est vue confier la responsabilité de la salle d'examen pour se consacrer ensuite uniquement aux traitements dans les locaux de la physiothérapie. Quant à M. Rumak, il a accompli son travail à l'atelier de mécanique et a ainsi contribué au bon fonctionnement et à l'entretien des appareils et des services techniques de l'hôpital.

### Nominations

La chancellerie d'Etat communique que dans sa séance du 21 décembre, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Bernard Gicot aux fonctions de premier secrétaire à la chancellerie d'Etat ; M. François Beljean aux fonctions de chef du Service cantonal des automobiles ; M. Raymond Montandon aux fonctions d'ingénieur des eaux au service des ponts et chaussées, chef de la section des eaux ; M. Mukhtar Hussain aux fonctions d'ingénieur, chef de section au service cantonal des ponts et chaussées ; M. Jean Brocard aux fonctions d'ingénieur, des projets au service cantonal des ponts et chaussées ; M. Claude Gattolliat aux fonctions de greffier au tribunal du district de Boudry ; M. Pierre Cornu aux fonctions de greffier au Bureau des juges d'instruction à Neuchâtel.

D'autre part, ont été nommés : M. Thieu-Hao Nguyen aux fonctions de chimiste au Laboratoire cantonal des denrées alimentaires ; M. Bertrand Parel aux fonctions de préposé aux maisons pour personnes âgées ; Mme Christiane Haag aux fonctions d'infirmière au service médico-social ; et M. Jean-Maurice Guinand aux fonctions de secrétaire au Service de la santé publique.

## Dans la région neuchâteloise, on suit aussi la course autour du monde à la voile

Si la population de la région se désintéresse de la course à la voile autour du monde alors que les Français en sont engoués à tel point que tous les journaux du pays en rendent compte en première page, cela est probablement dû à l'absence d'équipage suisse dans cette compétition. Et pourtant, l'industrie suisse a fortement contribué à la réalisation de cette course, en fournissant des mâts de la peinture et tout de même un... équipier, Guy Piazzani, qui a embarqué sur l'unité italienne « Tauranga ».

En pénétrant dans le club-house du Cercle de la voile neuchâteloise, on constate avec plaisir que les membres qui s'y réunissent parlent avec enthousiasme et suivent régulièrement, sur un grand tableau, la progression des concurrents de cette fameuse course, la première du genre. Et cela grâce à la complaisance d'un radio-amateur de Bevaix, un passionné de voile aussi, M. Gérard Hollinger.

M. Hollinger a établi dans le sous-sol de sa maison un poste d'écoute et

d'émission ondes-courtes et il ne se passe pas de semaine qu'il ne fasse connaissance d'un nouveau correspondant radio-amateur aux quatre coins du globe. Son indicatif « HE9-FNS » est envoyé régulièrement dans l'espace pour établir des contacts.

En amateur de sport nautique au vrai sens du terme, M. Hollinger n'a pas raté le coche. C'est-à-dire qu'il a suivi dans toutes ses phases, les péripéties de cette course autour du monde, presque en direct.

Tout d'abord, il s'est rendu sur les lieux du départ à Portsmouth, où il a pris contact avec les membres du comité de course. Et l'amitié aidant, ceux-ci lui ont promis une correspondance régulière, chaque semaine, des tables IBM des classements et positions intermédiaires.

En complément encore, le relais-radio de Saint-Lys, en France, transmet toutes les communications entre les différents bateaux et la terre, ceci toutes les demi-heures, de 7 à 21 h, dans les bandes de 4, 12, 16 et 22 mégacycles. Il fut donc

aisé à ce loup de mer de se tenir au courant des divers événements. Chaque semaine aussi, il mit à jour le grand tableau du Cercle de la voile.

C'est ainsi qu'il a appris très rapidement les événements tragiques qui ont marqué la deuxième étape de ce tour du monde... deux équipiers successivement enlevés par des lames de plus de dix mètres de hauteur, malgré les harnais de sécurité obligatoires.

### DÉPART AUJOURD'HUI

Le départ de la troisième étape, qui conduira les concurrents de Sydney à Rio-de-Janeiro a été reporté d'un jour, pour permettre la préparation parfaite des derniers arrivés. Ainsi, aujourd'hui 29 décembre, à 18 h, heure de Sydney, 14 bateaux poursuivront-ils cette croisière difficile, dont le point crucial sera le passage du Cap Horn, à mille kilomètres des glaces polaires seulement.

M. Hollinger pourra suivre à nouveau les combats avec la mer de son favori, Eric Tabarly sur « Pen-Duick VI » et les faire connaître aux intéressés du Nid-du-Crê.

J.-C. R.

### Nominations militaires

Dans sa séance du 18 décembre, le Conseil d'Etat a nommé, à partir du 1er janvier 1974 :

Au grade de major avec commandement du bat fus 226, le capitaine Eric Burkhalter, né en 1931, domicilié à Auvernier ; au grade de capitaine avec commandement de la cp car III-2, le premier-lieutenant Jean-Pierre Amsler, né en 1943, domicilié à Neuchâtel ; au grade de capitaine avec commandement de la cp I d fus IV-226, le premier-lieutenant René Greillat, né en 1934, domicilié à Coffrane ; au grade de capitaine, avec commandement de la cp fus III-226, le premier-lieutenant Denis Gysin, né en 1937, domicilié aux Verrières.

Au grade de capitaine avec commandement du dét assist 116, le premier-lieutenant Guido Jung, né en 1925, domicilié à Neuchâtel ; au grade de capitaine avec commandement de la cp car II-2, le premier-lieutenant Pierre de Montmolin, né en 1944, domicilié à Auvernier ; au grade de capitaine avec commandement de la cp car I-2, le premier-lieutenant Ernest Zweidler, né en 1945, domicilié à Kirchleerau.

Au grade de premier-lieutenant, les lieutenants : Pierre-André Bole, né en 1947, domicilié au Locle ; Kurt Hofmänn, né en 1946, domicilié à Cortaillod ; Pierre Jeanneret, né en 1944, domicilié à Sierre ; Rudolf Kiefer, né en 1946, domicilié à Boudry ; et Jean-Jacques Porret, né en 1947, domicilié à Auvernier.

Dans sa séance du 21 décembre, il a, en outre, nommé, à partir du 1er janvier 1974 :

Au commandement du bat fus 18, le major Alain de Rougemont, né en 1932, domicilié à Colombier ; au commandement du dét assist 115, le capitaine Rudolf Berner, né en 1926, domicilié à la Chaux-de-Fonds ; au commandement de la cp fus II-225, le capitaine Jacques Yonner, né en 1939, domicilié à Geroldswil ; au commandement ad intérim de la cp fus III-19, le premier-lieutenant Georges de Montmolin, né en 1945, domicilié à Windisch ; au commandement ad intérim de la cp fus I-19, le premier-lieutenant Alain Geiser, né en 1946, domicilié à Neuchâtel ; au commandement ad intérim du dét assist 121, le premier-lieutenant André Glauser, né en 1927, domicilié à Neuchâtel.

## Toujours pas de sens unique rue des Charmettes !

La rue du Seyon en double sens ? Beaucoup pensent que cette mesure devrait être rapportée. Et la rue des Charmettes ? C'est en tout cas le sens d'une question écrite déposée le 26 octobre 1973 par M. Louis Leuba, question qui avait la teneur suivante :

« A la suite des fouilles effectuées rue des Charmettes, la circulation des véhicules n'a été autorisée qu'en sens unique, direction d'est en ouest, de la croisée du chemin des Péreuses — rue des Charmettes à la croisée des rues des Carrels — Charmettes.

Cette restriction de la circulation loin d'être gênante pour les habitants du quartier, peut être au contraire bénéfique, rendant moins dangereuse cette rue étroite par endroits, pour les enfants qui se rendent à l'école et sans oublier les nombreuses personnes attirées par le terrain de football, le jardin pour enfants et le bocce couvert.

Maintenir la circulation en un seul sens permettrait de parquer les voitures de chaque côté de la rue tout en laissant suffisamment d'espace à la fluidité du trafic. Le Conseil communal a-t-il l'intention après la fin des travaux à la rue des Charmettes de continuer l'expérience en sens unique pour ce tronçon de rue et d'autoriser le parking des voitures de chaque côté ?

Dans sa réponse, le Conseil communal explique déjà que l'introduction de la circulation en sens unique vise deux objectifs : l'amélioration de la fluidité du trafic et l'accroissement du nombre de places de stationnement. Toutefois, une telle mesure ne peut être envisagée que si les riverains disposent d'une autre voie parallèle pour accéder, sans inconvénient, à leur rue.

Cette conception a fait ses preuves au centre de la ville, dans certaines rues périphériques utilisées comme voies de transit et dans des artères étroites ou dangereuses. En revanche, pareille mesure est généralement inopportune dans les rues de desserte. Tel est le cas de la rue des Charmettes. S'il est vrai que la circulation gagnerait en fluidité par l'introduction de la circulation en sens unique d'est en ouest, la sécurité des piétons, des enfants notamment, ne serait pas améliorée car l'expérience montre que les conducteurs de véhicules empruntant des rues à sens unique ont tendance à rouler plus vite, sachant qu'ils ne courent pas le risque, de rencontrer des voitures arrivant en sens inverse.

### STATIONNEMENT ET « DÉLESTAGE »

De surcroît, un sens unique rue des Charmettes présenterait le grave inconvénient d'obliger les usagers à choisir un itinéraire de détournement par l'avenue Ed. Dubois ou la rue des Drazes et le chemin des Péreuses, ce qui chargerait encore davantage l'avenue Ed. Dubois, où est enregistrée une importante densité de circulation, et le chemin des Péreuses, manifestement inadaptable à un fort trafic. Quant aux carrefours du Vauseyon et de Maillefer, déjà saturés

### AUVERNIER

#### Travaux

(c) Les ouvriers paveurs ont si bien travaillé en décembre que cela a valu aux villageois un magnifique cadeau de Noël : en effet, les 3/5 de la Grand'rue qui, pendant plusieurs mois fut un grand chantier parfois bruyant, se présentent désormais sous leur aspect définitif. La suite de ces travaux reprendra en avril, mais le repavage de la place à l'intersection de la Grand'rue et de la rue des Epancheurs, reprendra en février.

aux heures de pointe, ils subiraient, eux aussi, le contre-coup de cette modification.

Reste la question du stationnement. La rue des Charmettes présente la particularité de comporter un grand nombre de sorties de parcs privés ou de garages, ce qui limite considérablement les possibilités de marquer des cases de stationnement.

Dès lors, termine le Conseil communal, l'introduction d'un sens unique ne permettrait par la création d'un nombre appréciable de places supplémentaires. Il convient, au surplus, de rappeler qu'un parc a été aménagé pour une soixantaine de voitures au nord du cimetière de Beaugard, soit à moins de 300 m des grands bâtiments d'habitation de la rue des Charmettes. De ce fait, les habitants de ce quartier ne pâtissent pas du manque de places de stationnement.

L'introduction de la circulation à sens unique à la rue des Charmettes serait donc inopportune et l'exécutif préfère maintenir le statu quo.

## Lumière nouvelle sur l'affaire LIP

### 6) Défendre le front horloger européen

C'est fini ! Commencées dès la fin du mois de juillet, les négociations ouvertes entre le médiateur Henry Giraud et les représentants du personnel de Lip échouent, le 12 octobre. La section de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et le « comité d'action », groupement de tendance d'extrême gauche qui réunit des employés de Lip non syndiqués, ont fait couler le bateau. Profitant de cette pause, le livre blanc d'Ebauches S.A. rappelle alors quels buts visait l'entreprise neuchâteloise, quelles circonstances ont pu modifier sa politique et quelles furent les mesures prises, à la fois pour tenter d'assurer l'avenir de Lip et pour sauvegarder également les intérêts d'Ebauches S.A. en sa qualité d'entreprise industrielle, d'actionnaire et de principale créancière.

«... Comme on le sait, il s'agissait, dans une Europe dont on ne voyait pas encore clairement quel serait le devenir, d'assurer la position du groupe dans le Marché commun. En décidant d'une prise de participation majoritaire dans la manufacture Lip, Ebauches S.A. visait à mettre en valeur les qualités industrielles, commerciales et techniques de l'entreprise française, dans le cadre d'une activité industrielle globale valable dans la CEE. Dans le domaine industriel, on pouvait considérer que Lip disposait d'un outil de production, susceptible d'un développement intéressant. De même, sur le plan commercial, la marque « Lip » était bien implantée en France. Dans le département de la recherche, enfin, Lip disposait d'une bonne équipe, dont le potentiel de créativité pouvait, avec l'appui des services techniques d'Ebauches S.A., se développer. Cette argumentation figure d'ailleurs, dans tous les détails, à l'annexe I de la demande formelle d'agrément du 30 janvier 1967 adressée par Fred Lip au ministère de l'Industrie.

#### LES LIMITES DE LA PARTICIPATION

Alors que les accords entre Fred Lip et Ebauches S.A. prévoyaient une participation majoritaire (52 % dès la fin de 1968 et renforcement ultérieur de la majorité), le gouvernement français a limité volontairement la participation, à 25 % en 1967 pour la porter à 43 % en 1970.

#### QUE POUVAIT FAIRE EBAUCHES S.A. ?

Décidant donc de maintenir sa participation à Lip, Ebauches S.A.

est intervenue au profit du maintien de cette société, aux plans financier, industriel et technique.

Face à la direction de Lip, Ebauches S.A. a appliqué les mêmes principes que ceux qui régissent ses relations avec les entreprises auxquelles elle est intéressée. La politique d'Ebauches S.A. tend à confier aux directions de ces sociétés une très large responsabilité de gestion.

Ce qui n'a d'ailleurs pas empêché Ebauches S.A. d'intervenir pour aider Lip, comme on le verra plus loin.

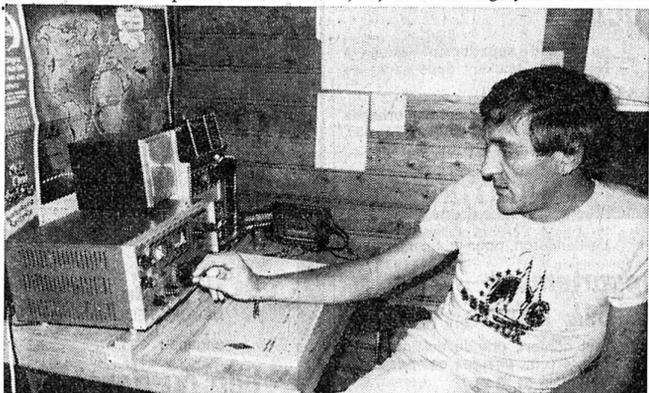
En outre, il faut encore noter : — que de 1967 à fin mai 1969, Ebauches S.A. n'est représentée au conseil d'administration de Lip que par une seule personne (sur 5) ; — que de fin mai 1969 à fin 1972, deux Suisses (et trois Français) siègent à ce conseil ; — qu'au surplus, la loi française accorde au président-directeur général (F. Lip jusqu'au 28 février 1971 ; J. Saintesprit, dès cette date) des responsabilités, des compétences et des pouvoirs qui dépassent largement ce que l'on connaît sur le plan helvétique.

Dans une lettre adressée le 17 juin 1968, bien avant, il est vrai, que n'apparaissent les graves difficultés par Fred Lip à la direction de la maison Durowe (filiale d'Ebauches S.A.) à Porzheim, on relève, par exemple, le passage suivant :

« Si cela vous intéresse, Ebauches S.A. a une petite participation minoritaire, un administrateur dans un conseil d'administration de six membres et qu'il n'existe ni ordre à exécuter pour Ebauches S.A., ni personne venant nous inspecter, nous contrôler ou nous diriger. »

(A suivre)

(\* Voir la FAN des 21, 22, 24, 27 et 28 décembre).



Une écoute régulière chaque demi-heure, pour partager les angoisses et les joies des navigateurs circumterrestres.

Avipress - J.-P. Baillod

## Au tribunal de police de Boudry Le « steak Camargue » : un peu cher, la tranche...

De notre correspondant :

Le tribunal de police de Boudry a rendu hier trois jugements concernant des affaires qui figurent à la dernière audience. Tout d'abord, M. G., d'Areuse, qui s'était engagé sur la N5 sans avoir pris toutes les précautions nécessaires, a été condamné à 80 fr. d'amende et 120 fr. de frais.

E. B. du Landeron, avait contesté le prix d'un steak qui ne correspondait pas à ce qu'il attendait d'un restaurateur de Cortaillod et ce dernier avait déposé plainte en grivèlerie pour une somme de 8 francs... On se souvient peut-être que les deux parties en cause étaient de la même corporation. De ce fait même, le tribunal en déduit que E. B. n'avait pas commis un délit dans le sens prévu par la loi et que d'autre part, l'attitude

du plaignant ne lui semblait pas avoir revêtu le moindre caractère de conciliation, qualité spécialement requise dans l'exercice du métier de restaurateur.

E. B. sera donc acquitté mais devra néanmoins payer une partie des frais que le tribunal fixe à 125 francs. En comptant en plus les frais du défendeur, le cheval, fournisseur direct du « steak Camargue » en question prend une nouvelle revanche sur son exclusion de l'armée en battant le record du prix de vente d'une tranche taillée dans ses flancs !

Enfin, R. B., de Corcelles avait, en conduisant son tram, fait une erreur d'évaluation de distance en freinant trop tardivement et provoqua un accrochage avec une voiture à un « stop ». Il est condamné à une amende de 80 fr. et paiera autant de frais.

Wr.

## Du rire, et du meilleur, du côté de chez Scaramouche à Nouvel-An

Les fêtes seront joyeuses pour ceux qui auront le privilège d'assister au nouveau spectacle de la compagnie de Scaramouche. Une fois de plus, la troupe de Max Kubler n'a rien laissé au hasard et l'on serait même enclin de dire qu'elle s'est surpassée, célébrant ainsi de brillante manière le vingtième anniversaire de ses spectacles de l'an nouveau. Autant dire que Scaramouche a ainsi institué à Neuchâtel une solide tradition théâtrale qui fait honneur à des comédiens amateurs, au sens le plus noble du terme, soit de comédiens qui aiment avec passion l'art qu'ils servent durant leurs loisirs.

Cette année, la formule choisie et le programme arrêté se prêtent particulièrement bien aux réjouissances de fin d'année. La compagnie de Scaramouche a en effet mis à son affiche, cinq courtes pièces, fort diverses l'une de l'autre, mais contrastant en un équilibre heureux.

Le spectacle débute par « Les Zakouskis » d'Anne Saint-Martin, excellent apéritif servi sous forme de tarte à la crème. Suit « Le guichet » de Jean

Tardieu, pièce poétique son dénué de charme, mais parsemée de quelques longues ou ruptures de ton.

L'imaginaire et le rire reprendront de plus belle avec « Le défunt », petit chef-d'œuvre de René de Obaldia, dont la langue d'une rare élégance sert admirablement une situation pleine de cocasserie et de clins d'œil.

Tchékhov apportera une note plus sérieuse, touchant même jusqu'à déchirement, avec l'étonnant monologue des « Méfaits du tabac ». Enfin, le spectacle se terminera de la plus joyeuse manière en un véritable feu d'artifice avec « L'armoire classique » d'Audiberti qui s'est amusé à écrire un désopilant vaudeville se moquant du genre au deuxième degré et déchaînant la plus franche hilarité par son déroulement plus qu'insolite.

Nul doute que des spectateurs ne manqueront pas d'accourir au Théâtre pour les représentations du Nouvel-An et qu'ils se dilateront la rate aux jactances d'excellente cuvée que leur présentera la compagnie de Scaramouche.

Bl. N.



Denise Kubler et Christine Gehrig-Loubeyre interprètent brillamment « Le Défunt », pièce non moins brillante de René de Obaldia.

## AVIS OFFICIELS

## VILLE DE NEUCHÂTEL

Pendant la période des fêtes, les heures d'ouverture des musées sont les suivantes :

## Musée d'art et d'histoire

fermé les 24, 25 et 31 décembre  
fermé les 1er et 2 janvier

## Musée d'ethnographie

fermé les 24 et 25 décembre, ouvert (selon horaire habituel) le 31 décembre ainsi que du 1er au 6 janvier.  
L'exposition « Malgache, qui es-tu ? » sera clôturée le 6 janvier, à 18 heures.

## Musée d'histoire naturelle

fermé les 24, 25 et 31 décembre, ouvert (selon horaire habituel) les 1er et 2 janvier.

Direction des musées

## MISE A BAN

Avec l'autorisation de la présidente III du tribunal du district de Neuchâtel, PAPERIES DE SERRIÈRES S.A., à Neuchâtel-Serrières

met à ban ses terrains en nature de places, limités en Ouest par la rue des Usines et en Est par ses propres bâtiments.

Il s'agit de l'article 8027 et de parties des articles 6724 et 6725 du cadastre de Neuchâtel.

Les terrains mis à ban sont signalés. En conséquence, défense formelle et juridique est faite à quiconque de pénétrer sur ces biens-fonds sans autorisation préalable et écrite, d'y déposer des déchets, d'y jouer, d'y laisser vaguer des chiens et autres animaux, d'y entreposer des véhicules avec ou sans moteur.

Les parents sont responsables de leurs enfants et les tuteurs de leurs pupilles. Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Neuchâtel, le 14 novembre 1973.

Pour PAPERIES DE SERRIÈRES S.A.

(signé) Albert Brauen, notaire

Mise à ban autorisée.  
Neuchâtel, le 16 novembre 1973.  
La Présidente III du tribunal

(signé) G. Fiala. L. S.

## IMMEUBLES

Nous cherchons

## TERRAINS A BATIR

le long du Littoral neuchâtelois, pour construction de localités et villas.

Présenter offres sous chiffres 28-2008 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Valais-Central.

A vendre

## CHALET

tout confort,

3 1/2 pièces,

accès facile, vue.

Fr. 72.000.—

Hypothèque possible.

Faire offres sous chiffres P 36-35781, à Publicitas S.A., 1951 Sion.

Particulier achèterait

## VILLA

de construction récente ou terrain à bâtir, région le Landeron, la Neuveville, Prêles.

Faire offres sous chiffres AT 3021 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

## DEMANDES À LOUER

Nous cherchons pour commerce de meubles

## ENTREPOTS

de 300 à 400 m2 avec accès facile sur la route pour camionnette.

Faire offres sous chiffres AY 3038 au bureau du journal.

Nous cherchons

## Locaux industriels

avec deux bureaux, ou possibilité d'aménager.

Superficie : 300 m<sup>2</sup> environ.

Date : avril ou à convenir.

Lieu : Neuchâtel ou environs immédiats.

S'adresser à : GARDY S.A.  
M. Matile, tél. 24 01 44, dès le 3 Janvier 1974.

On cherche à un emplacement des plus favorables

## MAGASIN DE VENTE

Nous sommes une entreprise à succursales, expansive, ayant du succès, et cherchons à louer ou à acheter, à Neuchâtel, un magasin de vente très bien situé.

Nous nous intéressons à un contrat de bail à long terme et sommes disposés à payer un loyer élevé correspondant à l'emplacement de l'objet (ou prix d'achat correspondant).

Ecrivez-nous, de préférence, tout de suite. Vous recevrez immédiatement de nos nouvelles.

Faire offres sous chiffres 29-87537 à Publicitas S.A., 4600 Olten.

Nous cherchons à louer

## LOCAL

ou grand appartement situé à Neuchâtel, pouvant nous servir de siège central.

Faire offres au Centre Portugais de Neuchâtel, case postale 438, ou tél. (038) 31 16 31.

## A LOUER

Le Landeron, pour le 1er mars,

## appartement de 3 1/2 pièces

tout confort, grande cuisine agencée, 470 fr., charges comprises.  
Tél. (038) 51 23 38.

## Appartement 3 chambres

confort, prix modéré, belle situation, à Saint-Aubin (NE).

Ecrire sous chiffres AZ 3037 au bureau du journal.

## Appartement à louer à la Coudre

3 1/2 pièces, cuisine, salle de bains, salle de douches, vue, terrasse, garage.  
Loyer : Fr. 900.— par mois, tout compris. Libre immédiatement.  
S'adresser à l'Etude de Me Brauen, notaire, tél. (038) 25 96 35.

## OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons,

## SECRÉTAIRE

de langue maternelle française pour notre service de vente. Ambiance de travail agréable.

Horaires mobiles.

S'adresser à BOREL S.A., fours industriels, rue la Gare 4, 2034 Peseux.

Tél. (038) 31 27 83 ou 31 38 12.

Je cherche pour début janvier ou à convenir

## MENUISIERS

pour la pose et l'établi. Travail intéressant et varié. Bons salaires, semaine de cinq jours.

Faire offres à Monsieur André Morel, chemin des Vignes 4, 2074 Marin. Tél. 33 16 81. Atelier : Favarge 107, Neuchâtel. Tél. 25 58 30.

## L'AQUARIUM



Les Geneveys-sur-Coffrane cherche

## une sommelière

pour entrée immédiate ou date à convenir.  
Bons gains assurés.  
Se présenter ou téléphoner au (038) 57 13 55 ou 57 17 87.

BETONFRAIS S.A., MARIN

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

## UN MACHINISTE

pour la fabrication du béton et l'entretien de la centrale. Connaissances en mécanique et serrurerie indispensables.

Faire offres à BETONFRAIS S.A., MARIN. Tél. (038) 33 46 46.

Nous cherchons pour fin janvier 1974, ou pour date à convenir,

## employée de bureau

Adresser offres écrites ou téléphoner à : TRANSPORTS FISCHER, 2074 MARIN, tél. 33 25 21.

## Hôtel du Soleil NEUCHÂTEL

engage :

fille ou garçon de buffet  
femme de chambre  
fille de maison

(débutants seront formés par nos soins).  
Entrée en fonction : immédiatement ou à convenir.

S'adresser à la Direction, tél. (038) 25 25 30.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA  
2052 FONTAINEMELON  
TEL. 038 53 33 33

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication de mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département de production, des

## conducteurs de machines

auxquels nous confierons la conduite de machines de production horlogère.

L'exercice de cette fonction n'exige pas de connaissances particulières, les candidats exécuteront au préalable un stage de formation.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, prestations sociales et possibilité de vous loger vous seront présentées lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

Les personnes intéressées à cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone au (038) 53 33 33, pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à Ebauches SA.

L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

## La Radio-Télévision Suisse romande

cherche pour son studio de radiodiffusion, à Genève,

## 1 TÉLÉPHONISTE-HÔTESSE

Entrée à convenir. Préférence sera donnée à une candidate ayant un diplôme des PTT. Nationalité suisse.

Faire offres par écrit, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire, au département administratif, studio de radiodiffusion, 1211 Genève 8.

## TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A.

désire engager

## électricien

ou

## mécanicien-électricien

qualifiés, permis de conduire, pour son service après-vente d'appareils ménagers.

Rétributions en fonction des capacités, place stable et d'avenir pour candidat sérieux.

Avantages sociaux d'une entreprise moderne. Travail varié et intéressant.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les Intéressés voudront bien téléphoner au (038) 25 76 44 ou adresser leurs offres à : TORRE - ARTS MÉNAGERS S.A., Fausses-Brayes 5, 2000 Neuchâtel.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des annonces sous chiffres à ne jamais joindre de certificats ou autres documents ORIGINALS

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.  
Feuille d'avis de Neuchâtel

## FAN-L'EXPRESS

## Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

## Délai de réception de la publicité:

## Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

## Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

## Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

## Tarif de la publicité

ANNONCES : 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

## Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.—	44.—	23.—	8.50

## ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

## Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.  
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

M  
MIGROS  
M  
Avry Centre  
Avry-sur-Matran

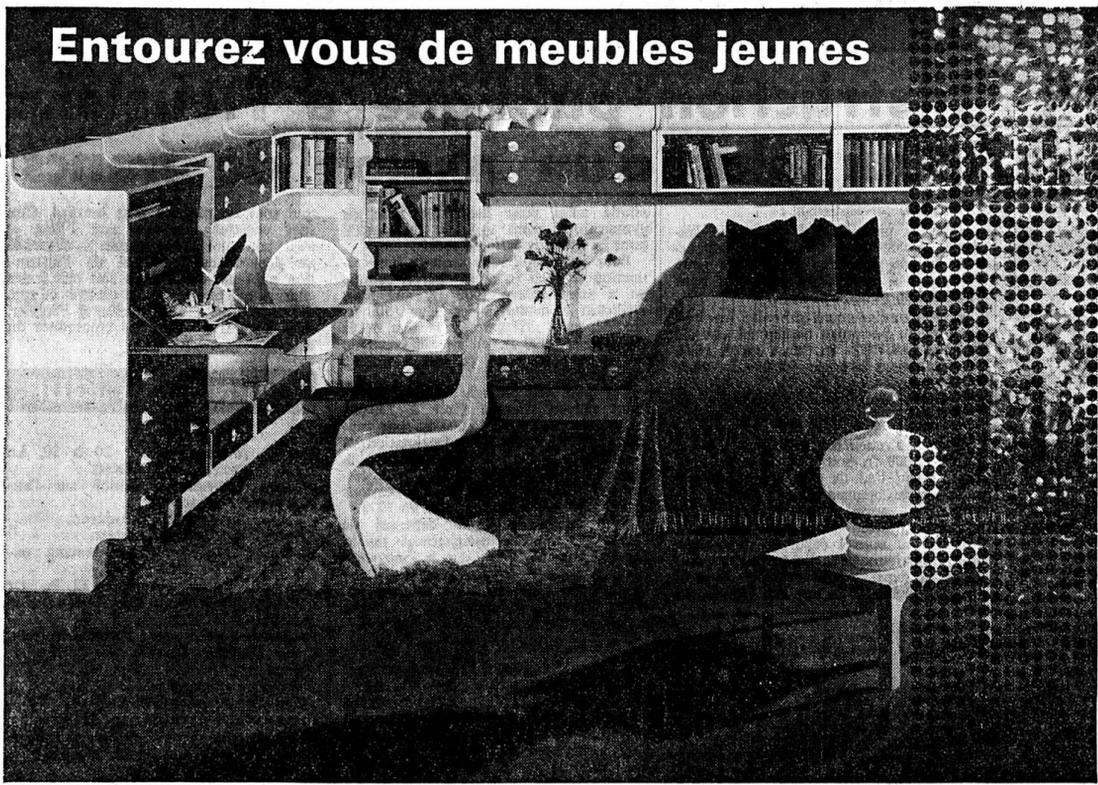
lundi 31 décembre  
OUVERT de 8 h à 17 h (sans interruption)

## INVITATION

Vous êtes cordialement invités, à l'occasion du Nouvel-An, à venir prendre le café qui vous sera gracieusement offert, lundi 31 décembre, au M-Restaurant, à Avry-Centre

Mercredi 2 janvier, fermé

# Entourez vous de meubles jeunes



Ce programme de mobilier en PVC blanc se distingue par l'harmonie des formes et l'ambiance d'intimité qu'il procure; les faces sont réalisées en bois naturel teinté aniline de couleurs vives ou noyer. Avec les éléments composites de cette série vous pourrez combiner à souhait l'agencement de votre studio ou marquer votre chambre à coucher d'un caractère original en y incorporant bureau, étagères et meubles à tiroirs. Vous utiliserez les surfaces murales au maximum avec des assemblages rationnels, élégants et pratiques. Venez voir ces nouveautés à notre grande exposition. Parking réservé. Téléphone 038/42 10 58.

**meubles rossetti 2017 boudry**

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

### A vendre

1 GRAND BUFFET, sapin, à 2 portes; 1 buffet de service, 70 fr.; une coiffeuse, 50 fr.; une table de cuisine, 30 fr.; 2 chaises fauteuils, 20 fr. pièce. Tél. 25 97 87.

2 PAIRES SKIS Killy Head, 200 cm, fixations Gertsch. Tél. 31 60 55.

MAGNIFIQUE ROBE LONGUE, noire, taille 40, neuve, valeur 300 fr., cédée à moitié prix. Tél. 41 12 33.

POMMES STARKING, plateau de 12 kg, livré à domicile, 17 fr. Tél. (038) 33 30 16.

CHOUX-RAVES, plateau de 12 kg, livré à domicile, 11 fr. Tél. (038) 33 30 16.

MANTEAU DE FOURRURE élégant, astrakan brun, parfait état. Tél. 25 00 46 ou 33 53 28.

PETIT SALON en très bon état, et différents meubles. Convient également pour chalet. Tél. 25 61 29.

SUPERBES CHIOTS bergers allemands, noir et feu, race et santé garanties. Tél. (038) 37 11 80.

MAQUETTE TRAIN MARKLIN HO, 150 fr., à discuter. Tél. 31 53 91.

BATEAU DE PECHE acajou long 8 m 30, belle occasion, avec place. Tél. 31 23 52.

CAMERA FILM 8 MM Eumig, 200 fr., projecteur 8 mm Eumig P8, 100 fr. Tél. 25 21 93, vers midi s.v.p.

PETIT LIT de bébé, complet, état de neuf, 150 fr. Tél. 53 35 76.

DISQUES 45 tours, lot de 50 pièces, 15 fr. Tél. (038) 25 65 81.

CHAMBRE A COUCHER, salon et 1 paroi murale. Tél. 41 33 44, heures des repas.

### Demandes à acheter

ARMOIRE DE CUISINE ou un buffet de service ou une armoire, usagés, à bas prix. Tél. 42 25 93.

TONNEAUX en grès, contenance 50 litres; une lampe d'établi. Tél. (038) 51 27 84.

### A louer

BELLE CHAMBRE, bain, part cuisine, libre immédiatement. Tél. 25 26 22.

GARAGE, au bas du Mail. Tél. 24 65 58.

CHAMBRE à monsieur, à Monruz. Téléphone 25 21 10.

CHAMBRE MEUBLEE, chauffée, part à la salle de bains, à jeune homme sérieux, libre immédiatement. Tél. 25 31 43.

STUDIO MEUBLE à Cormondrèche, libre immédiatement ou date à convenir. Téléphone 31 30 86.

CHAMBRE AU CENTRE à monsieur suisse sérieux. Tél. 25 61 06.

BEVAIX, chambre indépendante à 1 ou 2 lits, 130 fr.; possibilité de cuisiner. Téléphone 46 16 31.

### Demandes à louer

URGENT, LOCAL pour répétitions d'orchestre. Tél. (038) 25 70 74.

### Offres d'emplois

CHERCHE DAME pour raccommodages, repassages. Tél. (038) 24 42 31.

### Demandes d'emplois

ETUDIANTE UNIVERSITAIRE donne leçons ou cherche emploi immédiat. Tél. 42 21 30.

ETUDIANTE cherche baby-sitting pour la nuit du 31. Tél. 25 48 14, le soir.

### Divers

« LE MONDE SERA entièrement rénové et les hommes vivront en frères. » Ecrits baha'is. Renseignements: tél. 31 23 62 ou case postale 613, 2001 Neuchâtel.

LIVRAISONS, avec camionnettes maximum 1600 kg, petits déménagements. Tél. (038) 33 30 16.

## AVIS DIVERS



*Pas de fête sans la bonne tresse de votre boulanger-pâtissier*

Société des patrons boulangers

## HÔTEL-RESTAURANT LA MOUETTE

Vaumarcus - Tél. (038) 55 14 44

**Beaux menus à disposition pour les fêtes**

Il est prudent de réserver au No (038) 55 14 44.

Nous remercions notre fidèle clientèle et lui présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Danlel Falconi et sa sœur Mme Droz

M. et Mme J.-L. GIROUD et le personnel du

## CERCLE LIBÉRAL

adressent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux de bonne année.

**GODET VINS**  
Auvier

## CENTRE TOURISTIQUE NODS - CHASSERAL

Restaurant - Gastronomie - Spécialités Pierre Grise

MENUS de SAINT-SYLVESTRE et NOUVEL-AN

SANDY CLUB, NODS Bar - Dancing Saint-Sylvestre: Disc Jockey

Nouvel-An: Bal de Nouvel-An avec orchestre Bonne ambiance Nouvelle direction

## SANDY CLUB NODS BAR DANCING

Täglich offen ab 19 Uhr - 23.30 Uhr

Freitag u. Samstag 19 Uhr - 2 Uhr

geschlossen Montag u. Dienstag

**Nette Ambiance!**

**Neue Direktion**

## Prêts

sans caution jusqu'à

Fr. 10000.-

- Discrétion absolue
- Formalités simplifiées

ORREGA S.A. av. de la Gare 25 CP 1002 Lausanne Tél. (021) 23 30 87 de 11 h à 14 h 30.

## Dem. à acheter

J'achète collections de timbres-poste

récents ou anciens (suisse de préférence) Case postale 880 2001 Neuchâtel

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse

Feuille d'avis de Neuchâtel

## DEMANDES D'EMPLOIS

### CHEF DE CUISINE

cherche changement de situation à la Chaux-de-Fonds. Libre selon entente.

Adresser offres écrites à 2912-282 au bureau du journal.

## Décoratrice

sur pendules neuchâteloises

CHERCHE TRAVAIL A DOMICILE. Ecrire sous chiffres 28-130846 à Publicitas,

avenue Léopold-Robert 51, 2301 la Chaux-de-Fonds.

## Prof. médicales

S. BOURQUIN

Dr méd. dentiste

ABSENTE

jusqu'au 10 janvier.

## APPRENTISSAGES

Garage-carrosserie de la ville engage pour l'automne 1974

**1 apprenti tôlier**  
**1 apprenti peintre en carrosserie**

Tél. (038) 24 18 42.

## OFFRES D'EMPLOIS

## FRANKE

cherche, pour son département d'exportation,

## jeune collaborateur commercial

ayant fait un apprentissage ou école de commerce.

Notre futur collaborateur peut être de langue maternelle française ou allemande, mais doit posséder de bonnes notions de l'autre langue.

Le travail est très intéressant et offre la possibilité de connaître une section particulièrement moderne de l'industrie métallurgique. En outre, notre collaborateur pourra perfectionner ses connaissances d'allemand.

Entrée selon date à convenir. Atmosphère de travail agréable. Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser les offres au bureau du personnel de la maison Walter Franke S.A., fabrique d'articles en métal, 4863 Aarburg (près Olten). Tél. (062) 41 21 21.

## MIGROS

cherche

pour sa succursale rue des Parcs, à Neuchâtel,

## vendeuse-caissière

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à: Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

### Véhicules à moteur et accessoires

URGENT. A vendre pour cause de double emploi R 8 Major modèle 1966, 500 fr. Tél. 24 05 84.

### Simca 1501 S

1972, 40.000 km, crochet remorque caravane. Prix à discuter. Tél. (038) 42 31 46.

### Renault 6

850 cc, 70.000 km, très bon état, expertisée. Fr. 2800.—. Tél. 24 73 40.

## A vendre:

AUSTIN 1000, 1973, 2000 km, 4800 fr.;  
AUDI 80 LS, 1973, 7800 km, 9800 fr.;  
ALFA ROMEO 1600 SUPER, 1971, 48.000 km;  
ALFA ROMEO 1750 GTV, 1971, 46.000 km, 8500 fr.;  
FIAT 124 1600 COUPÉ, 1971, 60.000 km;  
FIAT 128, 4 portes, 1972, 33.000 km;  
FIAT 128 SL COUPÉ 1300, 1973, 9000 km;  
FIAT 128, 1970, 44.000 km;  
FIAT 850 SPIDER, 1970;  
FORD ESCORT 1300 GT, 1971, 58.000 km;  
YAMAHA 250, première mise en circulation juin 1973, 2400 fr.

## Garage du Lac

agence Fiat, Toyota, 2525 la Neuveville. Tél. (038) 51 22 04.

## J'achète

au comptant toutes voitures récentes.

## Auto-Marché Cornaux

Tél. 47 18 12 (032) 83 26 20

## A vendre Joll coupé sport

### FIAT 850

modèle 1967, parfait état. Expertisé, 2400 fr. Tél. (038) 25 80 17.



## BATTERIES

Rabais: 20%

Garanties 18 mois

Accu-service B. CHAPPUIS Serruise-Corcelles Tél. (038) 31 15 69

# OCCASIONS

**Roulez sans soucis avec nos occasions garanties!**

**OPEL RECORD 1900 S**  
1972 - 2 portes - bleue - 28.200 km

**OPEL KADETT**  
1969 - 2 portes - grise - 70.500 km

**FORD TAUNUS 1300 L**  
1972 - 4 portes - jaune - 14.000 km  
Fr. 8400.—

**FIAT 125 S AUT.**  
1971 - 4 portes - rouge - 13.900 km  
Fr. 7600.—

**VW K 70 L**  
1973 - 4 portes - blanche - radlo pneus neige - jantes - 38.000 km  
Fr. 10.400.—

**AUSTIN MINI 1275 GT**  
1973 - 2 portes - rouge - 9500 km

**DATSUN COMBI 180 B**  
1972 - 5 portes - verte - 7920 km  
Fr. 10.800 km

INITATIVE NE DISTR GENERAL MOTORS TEL SUITAM

Rien ne peut nous rendre plus riche que la reconnaissance de ceux que nous avons secourus. SECOURS SUISSE D'HIVER

## OCCASIONS DE PREMIER ORDRE

BMW 520 automatique	1973	Fr. 19.700.—
BMW 1602	1970	Fr. 7.500.—
CITROËN G BREAK 1220	1972	Fr. 7.700.—
FIAT 125 S	1972	Fr. 9.300.—
FORD 17 M 2000 S	1969	Fr. 5.350.—
MAZDA 616 L	1972	Fr. 8.900.—
MG 1800	1972	Fr. 9.900.—
PORSCHE 911 S	1970	Fr. 23.900.—
RENAULT R 16 TS	1972	Fr. 8.900.—
TOYOTA CARINA 1600	1971	Fr. 7.400.—
VOLVO 144 GL grand luxe	1971	Fr. 10.900.—
VW K 70 L	1972	Fr. 8.900.—

Toutes occasions reconditionnées, expertisées, garanties.

### AGENCE TOYOTA GARAGE DU 1<sup>er</sup>-MARS S.A.

Pierre-à-Mazel 1 Tél. (038) 24 44 24 NEUCHÂTEL (En face du gymnase)

## OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 204 GL	beige	1972	60.000 km
PEUGEOT 404 Injection	bleue	1967	83.000 km
PEUGEOT 404 Coupé Farina	gris métallisé	1967	63.000 km
PEUGEOT 404	vert clair	1968	73.000 km
PEUGEOT 504 Inj.	bleue	1970	84.000 km
DAF 44	blanche	1967	72.000 km
VW 1500 A Variant	blanche	1969	80.000 km
AUDI 60 L	blanche	1969	69.000 km
OPEL 1900	blanche	1966	
OPEL ASCONA Automatique	blanche	1970	42.000 km
OPEL ASCONA	blanche	1970	61.000 km
ALFA 1750	blanche	1970	80.000 km
FIAT 1800, moteur neuf	grise	1960	
FIAT 238 COMBI	bleue	1971	39.000 km
RENAULT R 4 Exp.	rouge	1969	85.000 km
RENAULT R 8 MAJOR	bleue	1968	75.000 km
RENAULT R 16	grise	1967	
SIMCA 1000	blanche	1967	

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile.

### M. + J.-J. SEGESSEMANN & CIE

#### Garage du Littoral

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 25 99 91.

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Les arts au Vallon en 1973 : bilan optimiste malgré tout

**De notre correspondant culturel :**  
Depuis que son âme possède un habitat sous la forme du château de Môtiers, le Val-de-Travers artistique et culturel se porte-t-il vraiment mieux ? La vérité objective conduit à répondre par la négative, quand bien même il faut reconnaître que l'ouverture du manoir restauré à complété l'équipement du district en salles de spectacles et d'expositions, et a suscité maintes manifestations qui n'auraient sans doute pas eu lieu ailleurs qu'au château : neuf petites expositions temporaires sur des sujets inédits (affiches de cinéma, iconographie de tirs cantonaux et fédéraux, dessins d'enfants, documents ethnographiques sur le Brésil, photographies de l'ancien cinéma suisse, etc), quelques concerts, des enregistrements radio-phoniques, les séances du « pool » culturel... Bien qu'il dispose d'une animatrice en l'espèce, le Château ne constitue nullement un nouveau groupement en soi, mais un lieu ouvert à tous ceux qui ont quelque chose à montrer ou à faire entendre dans le domaine des arts et de la culture.

Cela dit, on doit admettre que le bulletin de santé des activités « spirituelles » du Vallon en 1973 mérite les qualificatifs d'optimiste et de réjouissant. Hormis le groupe vocal « Sial » qui vient de suspendre ses répétitions et ses récitals en raison de la dispersion de ses membres, les associations artistiques et culturelles ont fort bien passé ces douze derniers mois. La section régionale de l'Université populaire neuchâteloise a réuni une trentaine d'auditeurs à chacun de ses cours consacrés à l'expression écrite et orale, au droit de la famille et au tourisme pédestre, alors que l'Ecole des parents, encore très jeune, proposait des séances traitant de la psychologie infantile, des nouvelles méthodes de lecture, de la sexualité chez les jeunes, etc.

**MUSIQUE**  
Point concurrentes du tout, la succursale fleurisante du Conservatoire de Neuchâtel et l'Ecole de musique instrumentale du Val-de-Travers ont continué à former l'une de futurs musiciens « classiques » (une centaine), l'autre de futurs membres de fanfares et d'harmonies (une trentaine). Quant aux concerts, ils ont été à nouveau le fait de la Société d'émulation (récital de hautbois et piano avec les artistes Fauquex et Bricola; orchestre symphonique de Lausanne dirigé par David Blum; les « Amis du jazz » de Cortailod avec Guy Lafitte), des concerts de Fleurier (Quatuor Saint-Jean et Jozef Molnar, récital à deux orgues avec A. Luy et Fr. Altermath, l'organiste américain Charles Benbow) ou d'autres promoteurs occasionnels « Le Messie » de Haendel par le chœur mixte de la Coude; le chanteur suisse Henri Dès; la vedette française Gil Bernard passée à l'évangélisation chantée; la Fête cantonale des accordéonistes à Travers; le concert en commun des chanteurs du Vallon à Pontarlier et celui de la « Concorde » de Fleurier avec la chorale de jeunes « Le Nid » de Moudon, etc.

**CINÉMA**  
En plus du programme « commercial », mais généralement de qualité, offert par le cinéma Colisée de Couvet, les mordus du septième art ont bénéficié des séances bimensuelles du Ciné-club, dominées en 1973 par la projection de « La Salamandre » en présence de son réalisateur, le Gene-

vois Alain Tanner, ainsi que d'une soirée réservée au cinéma cubain dans le cadre d'une exposition d'affiches au château de Môtiers; pour leur part, les jeunes ont fréquenté en nombre « leur » ciné-club où ne passent que des films en 16 mm.

**SPECTACLES**  
Si le Musée régional d'histoire et d'artisanat n'a pas monté cet été d'exposition thématique et n'a pas inauguré de nouvelle salle muséographique, en revanche grande a été l'animation de sa salle polyvalente des mascarons grâce au concours du groupe « Alambic » et du groupe théâtral attaché à cette maison de la culture : exposition de photographies d'artistes de la région; tours de chant de Roger Cunéo et de Monique Rossé; représentation de « Guernica » d'Arrabal; tournage par la télévision romande d'une émission (justement critiquée) de la série « Samedi-jeunesse »; représentations de « Riquet à la troupe » d'E. Gardaz et P. Kaelin... Excepté les pièces d'Arrabal et de Gardaz, le théâtre a, une fois de plus, été le parent pauvre de l'année qui avait débuté par le vaudeville « Et moi, j'te dis qu'elle l'a fait d'œil » de Hennequin et Veber, successeurs de Feydeau, et s'était poursuivie par une tournée du TPR avec « Les folles affaires d'Ivar Kreuger, le roi des allumettes ».

**« DIVERS »**  
Enfin, au chapitre des « divers », on peut relever une naissance très en vue : celle du club de photo « 30 x 40 » ainsi que la mise sur pied à Môtiers d'un week-end du 10<sup>e</sup> diorama de la musique contemporaine (peu fréquenté malheureusement); plusieurs expositions de peinture sous l'égide ou non des Compagnons du théâtre et des arts (René Besson, Eugène Favre, Armand Clerc, Jean Hirtzel, Fernand Vaucher, etc.); des conférences illustrées sur les jeux olympiques d'hiver à Sapporo, sur une descente du Nil en canoë, sur le ski acrobatique de Sylvain Saudan ou sur la faune protégée du Valais; des déplacements collectifs à Lausanne pour assister à des opérettes ou des opéras (« Le Pays du sourire », « Casse-Noisette »); la parution d'une importante étude sous forme de thèse de doctorat sur une fabrique de montres de Fleurier par M. François Jéquier; le tournage à la gare de Boveresse de

### LA CÔTE-AUX-FÈES

**Promu capitaine**  
(sp) M. Daniel Stettler, enfant de la Côte-aux-Fées, domicilié à Lausanne et attaché à la direction des postes, a été nommé capitaine de l'armée suisse. Il y a plus de 50 ans que la Côte-aux-Fées n'avait plus eu de capitaine le dernier en date étant M. Ami Annen. M. Stettler est le fils de l'ancien chauffeur postal du village récemment décédé.

### BOVERESSE

**Nominations chez les sapeurs**  
(c) La commission du feu de Boveresse a nommé commandant du corps des sapeurs-pompiers, M. Charles Michel adjutant, M. Roger Erb, alors que le sapeur Francy Dumont a passé au grade de sous-officier.

séquences d'une dramatique de la télévision romande « Les voyageurs de l'aube »; la démonstration de l'Ecole de danse du Val-de-Travers avec « Le Petit prince » de Saint-Exupéry; la représentation au château du Cabaret de Gènes, en italien, etc.  
Et, bien sûr, au tableau des ombres, le décès prématuré de Jean Latour, de Môtiers, l'artiste polyvalent que le Val-de-Travers découvrit peu à peu à travers son œuvre si peu connue et pourtant si riche et si variée. A l'instar de Jean-Jacques Rousseau, hôte du chef-lieu de 1762 à 1765, mais que le petit musée môtisan contribue maintenant à faire connaître à un millier de visiteurs par an par le biais d'expositions temporaires telles que celle de 1973, la lettre au maréchal de Luxembourg illustrée photographiquement par des élèves du collège régional de Fleurier.

## Camp de ski des OJ covassons



Les skieurs de fond revenant de l'entraînement, avec, à droite, leur moniteur, M. Jean-Pierre Zurcher. (Avipress - Fy)

**De notre correspondant :**  
Du 26 décembre à samedi, a eu lieu au chalet du Ski-club de Couvet situé dans la région de Hauts-de-Riaux, un camp de ski pour OJ faisant partie de la société. Vingt-quatre jeunes skieurs dont dix filles y ont pris part. Répartis en deux groupes, skieurs alpins et skieurs de fond, ces OJ ont été dirigés et instruits par MM. Jean-Pierre Zurcher, Jean-Pierre Rainaud, Silvio Jelmini, Philippe Süsstrunk, Tony Bouquet, Jean-Michel Rossetti et Michel Vanello. Les repas ont été préparés par MM. Heinz Heiniger et André Schmid respectivement président de la commission technique et président du Ski-club de Couvet. En soirée, des jeux, des films et des concours ont divertis ces garçons et

### LE LOCLE

**Plusieurs nominations**  
(c) Le Conseil communal du Locle vient de procéder aux promotions suivantes dans le corps de la police locale : au grade d'adjudant, le sergent-major Laurent Brossard; au grade de caporal; les appointés René Boichat et Roland Rausis; à la distinction d'appointé, les agents Germain Aebischer, Roger Frépart, Fernand Jeanjaquet, Jean-Louis Jelmi et Willy Juillerat. D'autre part, le Conseil communal a procédé aux nominations suivantes : M. Martin Fedi, du Locle, au poste de concierge des collèges Daniel-Jeanrichard 9 et 11; Mlle Francine Moser, de la Chaux-de-Fonds, au poste de bibliothécaire à la bibliothèque des jeunes; Mlle Béatrice Hasler, du Locle, au poste de commis au secrétariat des écoles secondaires; M. Charles-André Vuilleumier, du Locle, au poste d'appareilleur eau et gaz (actuellement surnuméraire aux S.L.); M. Michel Vuille, au poste de monteur électricien (actuellement surnuméraire aux S.I.).

### CARNET DU JOUR

**Samedi**  
**CINÉMAS**  
Casino : 20 h 30, La Course aux lièvres à travers les champs (16 ans).  
Lux : 20 h 30, La Bonne année, (16 ans).  
**TOURISME.** — Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.  
**EXPOSITIONS**  
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.  
Musée des beaux-arts : les collections.  
Pharmacie de service : Breguet, 28, Grand-Rue; dès 21 h, tél. 17.  
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.  
**Dimanche**  
**CINÉMAS**  
Casino : 14 h 30 et 20 h 30, La Course du lièvre à travers les champs, (16 ans).  
Lux : 20 h 30, La Bonne année, (16 ans).  
**EXPOSITIONS**  
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.  
Musée des beaux-arts : les collections.  
Pharmacie de service : Coopérative, 6, rue du Pont; dès 21 h, tél. 17.  
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Lire les informations  
chaux-de-fonnières en page 7

## Instruction publique à Fleurier : pour plus d'un million de francs

**De notre correspondant :**  
Pour la première fois dans son histoire, la commune de Fleurier supportera l'année prochaine une charge nette supérieure à un million de francs pour l'instruction publique.  
Pour l'enseignement primaire les traitements du personnel enseignant ont été évalués à 537.000 fr., alors qu'en 1972, ils dépassaient à peine 440.000 fr. alors que le montant payé par l'AVS et l'ALFA est majoré de quelque 9000 francs.

**ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**  
Pour l'entretien des bâtiments, il a été prévu 12.000 fr. pour le collège de Longereuse, au lieu de 5000 fr. précédemment, cette augmentation prévoyant la pose d'une porte s'ouvrant réglementairement à l'extérieur. En outre, il sera procédé au nouvel éclairage dans deux salles. Toujours pour l'entretien des collèges, la dépense a été réduite de moitié pour celui de la rue du Temple, de

miotié aussi pour l'ancienne salle de gymnastique alors qu'il a été doublé pour la nouvelle salle de sports.  
Pour la bibliothèque scolaire, une réduction de 1000 fr. a été opérée, comme on a aussi enlevé 1000 fr. aux frais médicaux et dentaires des élèves, 500 fr. aux dépenses afférentes à la fête de la jeunesse et 2000 fr. en ce qui concerne les courses scolaires et les camps de ski.  
La part communale à l'enseignement préprofessionnel fixée à 150.000 fr. a été réduite de 16.000 fr. par rapport au précédent budget, l'estimation de la dépense ayant été calculée sur la base des montants dus à l'Etat pour cette année et compte tenu des subventions et des avances de la commune en 1973.  
Avec un excédent de dépenses de 28.300 fr. pour l'enseignement ménager l'augmentation est due à l'introduction, pour des raisons d'ordre, d'une rubrique se rapportant aux charges sociales alors qu'apparaissent celles-ci étaient comprises dans les traitements.

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**  
En ce qui concerne l'enseignement secondaire et gymnasial, la part de la commune est de 275.000 fr., l'assurance immobilière et l'entretien du bâtiment coûteront 6000 fr. et l'amortissement du collège régional figure dans les charges pour 48.300 francs. En revanche, Fleurier recevra à titre de location des communes ayant adhérentes à la convention — toutes les communes du Vallon à l'exception de Noiraigue — une somme de 92.000 fr., ce qui fait que l'enseignement secondaire et gymnasial coûtera à la communauté fleurisane 239.300 francs. Il est sans doute certain que le prix de l'écologie par élève est le plus bas du canton au Collège régional de Fleurier, ce qui doit être souligné.  
A propos du même enseignement, pour la section préprofessionnelle l'estimation a été basée sur des montants dus à l'Etat en 1973, compte tenu des avances et des subventions de la commune pour cette même année.  
Au sujet de l'enseignement professionnel, on note une diminution de 15.000 francs par rapport aux prévisions de cette année, qui proviennent des écologies payés à d'autres communes et des bourses d'apprentissage et d'études réduites de 25.000 fr. à 10.000 francs.

**CLASSE D'HORLOGERIE**  
Quant à la classe d'horlogerie, l'augmentation des dépenses est de quelque 20.000 fr., ayant trait surtout aux traitements. Pour cette classe, la subvention annuelle de l'Etat est supputée à 27.000 francs celle de la Confédération à 20.000 fr., les écologies des autres communes à 2400 fr., le produit du travail à 4000 fr., alors que la société des fabricants d'horlogerie du Val-de-Travers continuera de verser 5000 fr., cette classe d'horlogerie ayant été créée à l'initiative des fabricants d'horlogerie du Vallon.  
Si les dépenses de l'instruction publi-

### Scandale public

(c) Jeudi après-midi, dans un hôtel, un agriculteur de la montagne de Travers s'est livré à un scandale public et a dû être expulsé par le patron et des consommateurs. La police cantonale a été avisée.

### CULTES

**ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE**  
Les Bayards : 9 h 45, culte.  
Buttes : 9 h 45, culte.  
La Côte-aux-Fées : 10 h, culte M. Delord.  
Couvet : 8 h 05, culte à l'hôpital; 9 h 45, culte M. Roulet.  
Fleurier : 9 h 45, culte, M. Jacot; pas de culte le soir.  
Môtiers : 9 h 45, culte d'adieu M. Tissot.  
Noiraigue : 9 h 45, culte M. Duruphy.  
Saint-Sulpice : 9 h 30, culte M. Pinto.  
Travers : 10 h, culte M. Perriard.  
Les Verrières : 9 h 45, culte.  
**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE**  
La Côte-aux-Fées : 9 h 30, culte M. Jean-Jacques Piaget.  
**ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**  
Fleurier : samedi 19 h 45, messe, Dimanche 8 h, messe; 9 h 45, messe chantée; 19 h 45, messe.  
Les Verrières : 9 h, messe.  
La Côte-aux-Fées : 10 h 30, messe.  
Travers : samedi 19 h, messe. Dimanche 10 h, grand-messe.  
Noiraigue : 8 h 45, messe.  
Couvet : samedi 18 h 15, messe. Dimanche, 8 h et 10 h, messe.

### ARMÉE DU SALUT

Fleurier (3, rue du Régional) : 9 h, réunion de prière; 9 h 45, culte; 11 h, jeunisme armée; 20 h, réunion d'évangélisation.

### TEMOINS DE JÉHOVAH

Couvet (1, Grand-Rue) : samedi 18 h 45, jeudi 20 h, études bibliques et conférences.

### ÉGLISE DE REVEIL

Couvet (13, chemin de Plancemont) : 9 h 45, culte et sainte-cène.

### ÉGLISE ADVENTISTE

Couvet : 9 h 30, réunion de prière. Samedi, 10 h 30, culte et prédication.

### Neuchâtelois à la radio...

Premier programme : Samedi 29 à 21 h 10, Liliane Haag joue dans « Allais...gremet ». Dimanche 30 décembre, à 21 h 30, Pierre Boulanger joue dans « Les cloches de l'Espoir » de Charles Dickens. Mercredi 2 janvier, à 14 h 05, « Demain », une réalisation d'Antoine Livio dans laquelle on entendra Henri Guillemin. Jeudi 3 janvier, à 8 h 15, « Musique variée » présentée par Claudine Perret; à 16 h 05, Pierre Boulanger vous offre un « Concert chez soi »; à 19 h, la « Situation nationale », vue par Pierre Béguin; à 21 h 20, Pierre Boulanger joue dans « Burotopus » de René Tholy. Vendredi à 14 h 45, « Sélection », l'émission pour la jeunesse de Claude Bron. Sur le second programme, dimanche 30 décembre, le baryton Philippe Huttenlocher est inscrit au « Livre d'Or de la Radio » dans « Un amour électronique » de Joseph Kosma. Mardi 1er janvier, à 22 h, « Réver... avec les poètes de jadis et de toujours » en compagnie de Mousse et Pierre Boulanger. Mercredi 2 janvier, à 12 h 30, Philippe Huttenlocher chante dans « Beatus vir » de Monteverdi.

### ...et à la TV

Dimanche 30 décembre, à 13 h 15, troisième et dernière partie de « La vie de Beethoven » avec un commentaire de Yvette Perrin. A 20 h, spectacle d'un soir, « Le domaine des Obrets », de l'écrivain neuchâtelois Jacques-Ed. Chable.

### CARNET DU JOUR

**SAMEDI**  
Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Le grand bazar (enfants admis).  
Môtiers, château : exposition sur l'ancien cinéma suisse.  
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.  
Painoivre de Fleurier : ouverte.  
Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.  
Médecin de service : Dès 12 h, Dr Pierre Borel, Grand-Rue, Couvet, téléphone 63 16 26.  
Pharmacie de service : Fernand Vermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.  
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28  
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25.  
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.  
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.  
FAN, Bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.  
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.  
Police cantonale : tél. 61 14 23.  
**DIMANCHE**  
Couvet, cinéma Colisée : 14 h 30, Pas vu, pas pris, enfants admis; 17 h, Le grand bazar, enfants admis; 20 h 30, La folie des grands, enfants admis.  
Môtiers, château : exposition sur l'ancien cinéma suisse.  
Fleurier, painoivre : ouverte.  
Médecin de service : jusqu'à 22 h, Dr Pierre Borel Grand-Rue, Couvet, tél. 63 16 26.  
Pharmacie de service : jusqu'à lundi, 8 h, Fernand Vermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.  
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28  
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25.  
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.  
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.  
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.  
Police cantonale : tél. 61 14 23.

### REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

### Monsieur Paul EVARD

profondément touchés par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection, qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercier très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos envois de fleurs et de vos messages de condoléances. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.  
Les Verrières et le Brassus, décembre 1973.

### Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

### La section des Samaritains de Couvet

du profond regret de faire part du décès de

### Monsieur Joseph ROSSI

époux de Madame Marguerite Rossi, membre de la section.  
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

### Le comité du Club Jurassien, section Jolimont, de Couvet, a le chagrin de faire part à ses membres et amis, du décès de

### Monsieur Joseph ROSSI

membre actif.  
Pour les obsèques, auxquelles ils sont priés d'assister, se référer à l'avis de la famille.

### La F.T.M.H., section du Val-de-Travers, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

### Monsieur Joseph ROSSI

fidèle membre de la fédération.

### AVIS DIVERS

### PERDU 1 CHATTE

tricolore, jaune, blanche, brune, région Boveresse et environs. Tél. 61 19 05. Récompense.

### L'annonce reflet vivant du marché

### Couvet Hôtel Central

Dimanche 30 décembre 1973, de 15 h à 19 h 30, la section des Samaritains vous convie à son

### GRAND MATCH AU LOTO

Comme toujours, quines superbes. Tous les tours 6 quines.

A 15 h, 1er tour gratuit : 1 bon de 20 fr. suivi de 2 abonnements à 5 fr.

Abonnement partiel : Fr. 5.— pour 12 cartes.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

PARCE QUE L'AVENIR EST INCERTAIN

# Les contribuables de Bulle refusent une augmentation sensible des impôts

De notre correspondant :  
 Primo, on ne connaît pas encore les redoutables incidences de la nouvelle loi fiscale. Secundo, on ne sait pas qui siègera à l'exécutif communal, après les élections du 17 février 1974. Ces deux motifs ont été invoqués par plusieurs centaines de contribuables de Bulle, réunis jeudi soir sous la présidence de M. Auguste Glasson, syndic, pour justifier le refus d'augmenter les plus importants des impôts communaux. D'autre part, un motif subjectif pesa dans la balance: les contribuables de Bulle refusent d'augmenter leurs impôts communaux, tant que la ville de Fribourg jouit de privilèges du fait que l'Etat cantonal lui accorde un traitement préférentiel, en quelque sorte, en matière de santé publique, d'enseignement et de police, principalement. Quoi qu'il en soit, les contribuables bullois ont limité à un an (au lieu de deux) la portée de leurs décisions de jeudi soir. Ils remettront l'ouvrage sur le métier, lorsqu'ils connaîtront la composition de la sauce à laquelle ils seront mangés.

D'emblée, une précision concernant le favoritisme dont jouit la ville de Fribourg. Le fait est indéniable. Mais la faute n'en revient pas à la ville de Fribourg qui est administrée par des personnes prévoyantes et habiles. Si tort il y a, il doit être imputé à l'Etat, dans la mesure où il continue d'accorder un traitement préférentiel à la ville de Fribourg. Comme si un père de famille s'obstinait à demander moins d'efforts au plus grand et au plus prospère de ses enfants. Mais encore, et surtout peut-être, le tort est imputable aux députés « de la campagne », c'est-à-dire de tout le canton, hors la ville de Fribourg. Le syndic Glasson l'a d'ailleurs dit assez clairement: « Il ne nous appartient pas de juger la situation de la ville de Fribourg, qui est connue. C'est à nos députés d'intervenir ». Et plus tard: « Dans la capitale, les députés savent marcher tous ensemble. Dans les districts, on s'ingénie à dresser les gens les uns contre les autres ». Nous pouvons extrapoler sans trahir: pour de

petites raisons de prestige politique, à cause de querelles de chapelles, les députés de la province ne sont pas fichus de s'entendre et de présenter un front commun qui permettrait, une fois pour toutes, de balayer de criantes injustices. Que de fois ne l'avons-nous pas observé au Grand conseil!

**LOURDES TACHES D'EQUIPEMENT**

M. Louis Pipoz, directeur des finances communales, brossa pour les contribuables un tableau chiffré de la commune de Bulle, insistant sur les lourdes tâches d'équipement qui sont inéluctables. Dans tous les secteurs, l'explosion des dépenses est spectaculaire. Et beaucoup d'entre elles, imposées par la Confédération ou par le canton, ne sont donc pas maîtrisables par la commune. Les recettes, mises à part celles qui proviennent du fisc, ne progressent pas aussi fortement. Toujours est-il que le budget de 1974 de la commune de Bulle, avec des dépenses qui plafonnent à un peu plus de 9 millions de fr., laisse présager un déficit d'exploitation de 973.000 francs. Mais encore, si le programme d'équipement était suivi, l'aggravation de la dette serait de plus de 7 millions de fr. en 1974 (la dette était de 17,6 millions à fin 1972, soit environ 2000 fr. par habitant).

C'est pourquoi de strictes économies ont été ordonnées. Mais les charges des prochaines années ont incité le Conseil communal à chercher de nouvelles recettes, principalement en proposant de majorer les impôts.

**TROIS REFUS**

Aux motifs de refus que nous citons dans notre préambule, qui furent exprimés par M. Pierre Charrière, rédacteur, le conseiller national (et rédacteur...) Gérard Glasson en rajouta, déclarant qu'il était gênant de voter des augmentations d'impôts alors que quatre des sept membres de l'équipe exécutive actuelle sont d'ores et déjà annoncés partants: MM. Auguste Glasson (rad.), Louis Pipoz (rad.), Marcel Dubas (PDC) et André Grandjean (rad.). Les finances

bulloises n'étant pas désastreuses, rien n'exige une décision prise « en catastrophe ».

L'assemblée unanime se prononça donc pour laisser à 90 centimes par franc payé à l'Etat l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, ainsi que l'impôt sur le bénéfice et les fonds propres de personnes morales. De même, elle refusa de porter de 10 à 15 % la taxe sur les spectacles et divertissements. En revanche, la proposition de porter de 1,50 à 2 fr. par mille la contribution immobilière fut acceptée. La taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers fut sérieusement majorée, de même que les taxes compensatoires pour places de parc et de jeux. Des vœux furent exprimés: élever la taxe sur les « juke-boxes », percevoir un impôt sur les chevaux de selle et imposer les lotos en proportion de la vente des cartons.

Enfin, sur proposition de M. Pierre Charrière, fut prise une résolution unanime engageant le Conseil communal à intervenir afin que toutes les communes, y compris la ville de Fribourg, soient équitablement traitées par le canton en matière de charges scolaires, au niveau secondaire principalement.

Michel GREMAUD

## Création d'un groupe « PICS » à Marly

(c) A Marly, des militants du parti indépendant chrétien social (PICS), déjà très actifs ces dernières années, se sont constitués en une section. Ils ont appelé à la présidence M. Fridolin Erne. Font en outre partie du comité, Mme Béatrice Schmaech-Cotting, MM. Henri Ueberhart, Marcel Rossier, Jean Emmenegger et Daniel Gremion.

Le « PICS » de Marly a pris connaissance avec intérêt du texte émanant de l'Association hors-partis pour le développement harmonieux de Marly. Il offre sa collaboration à l'étude des nombreux problèmes communaux et se prépare activement à prendre part aux élections communales.

## VAUD

### HENNIEZ Conseil général

(c) Au cours de l'installation des nouvelles autorités communales, le Conseil général d'Henniez a nommé les membres de son bureau pour 1974, comme suit: MM. Eugène Piquilloud, président; Robert Thuillard, vice-président; Jules Jayet, secrétaire; André Chaudet et Georges Frey, scrutateurs; Joseph et Georges Niclass, scrutateurs suppléants. La commission de gestion et finances sera formée de: MM. Jean-Jacques Zahno, Marcel Thuillard et Joseph Niclass; Jean Corday, suppléant.

Le conseil a en outre approuvé le projet de budget pour 1974, prévoyant un boni de 1400 fr., sur un total de recettes de 223.200 francs. Le projet de statut du personnel communal, qui devait être discuté, a été renvoyé à une prochaine séance, afin que chaque conseiller puisse recevoir le texte préalable et l'étudier.

### Au Conseil communal d'Oron-la-Ville

#### Le budget 1974 a été accepté

(c) Au cours de la dernière séance de la législature, le Conseil communal d'Oron-la-Ville a approuvé les comptes pour l'année 1972, après avoir entendu un rapport complémentaire de la commission de gestion. Ces comptes n'avaient pu être admis dans leur ensemble, un détournement de fonds ayant eu lieu à la caisse du cinéma. Grâce à une fiduciaire, la somme détournée a pu être établie avec certitude et la commune remboursée. Cette malheureuse affaire aura cependant des suites judiciaires.

Le budget 1974 prévoit un déficit de 28.000 fr., sur un total de dépenses de 964.000 francs. Après quelques demandes de renseignements, le budget a été approuvé, ainsi que le nouveau tarif des eaux, selon le barème proposé par la municipalité.

### MISSY

#### Les nouvelles autorités

(c) Après avoir été assermentés par le préfet du district, M. Jean-Elie Nicod, les membres du conseil général de Missy ont constitué le bureau pour 1974: M. Raymond Blanc, président; M. Roger Cottier, secrétaire; M. Ulrich Riesen, vice-président; MM. Marcel Schwaar et Jean-Pierre Bardet, scrutateurs; Fritz Haeggeli et Charles-André Blanc, scrutateurs suppléants. La commission de gestion sera composée de: Mmes et MM. Louise Thévoz, Jean Thévoz, Hélène Rod, Gérard Combremont et Bernard Blanc, M. Blaise Moriel a été désigné comme délégué à la Commission du four d'incinération des produits carnés.

Le conseil général a appris avec satisfaction qu'une entrevue aura lieu prochainement avec les autorités militaires, au sujet du bruit des avions de l'aérodrome de Payerne, qui avait fait l'objet d'une lettre de protestation.

MM. André Thévoz et Gaston Combremont ont quitté la municipalité après en avoir fait partie pendant vingt-quatre ans pour le premier, et vingt ans pour le second.

Dans une précédente séance, le conseil général avait adopté le projet de budget pour 1974, prévoyant un déficit de 15.700 fr., sur un total de dépenses de 186.400 francs.

### PAYERNE

#### Une belle carrière

(c) Une petite fête a été organisée en l'honneur de M. André Jouvevel, employé à l'imprimerie commerciale S.A., qui prend sa retraite après avoir travaillé 42 ans dans l'entreprise qui imprime le « Journal de Payerne ».

# Le projet de loi sur l'entretien des chemins alpestres est ajourné

Le projet de loi relatif à l'entretien des chemins alpestres et des chemins forestiers en zone de montagne avait été retiré de la liste des objets à traiter à la session ordinaire du Grand conseil de mai 1973. A cet égard, le député Raymond Rime demande au Conseil d'Etat s'il a abandonné définitivement l'idée d'une aide financière à l'entretien de ces chemins ou si le projet de loi est simplement renvoyé à une session ultérieure.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat précise d'abord les raisons pour lesquelles il avait accepté la motion du député Ruffieux demandant que l'Etat participe aux dépenses d'entretien des chemins alpestres. Il juge que, sur le plan économique, des chemins permettant l'utilisation de véhicules à moteur sont indispensables à l'exploitation des pâturages et des forêts de montagne. Du point de vue social, la création de voies de

pénétration permettant l'accès du plus grand nombre aux zones de détente situées dans nos présalpes et nos alpes répond à un besoin de notre époque. Enfin, la protection de l'environnement montagnard, la conservation des travaux entrepris pour la lutte contre l'érosion et les avalanches, requièrent la présence d'une population vouée naturellement à ces travaux et à laquelle un appui doit être apporté par la création de tels chemins.

Toutefois, devant la difficulté d'assurer le financement de la part incombant à l'Etat dans la répartition des charges d'entretien des chemins alpestres, le Conseil d'Etat a décidé de retirer le projet de loi inscrit à l'ordre du jour de la session de février 1973. Le gouvernement assure, en conclusion, qu'il soumettra au Grand conseil ce projet de loi dès que les conditions de son financement seront assurées.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Un programme varié pour les « conférences du mardi »

De notre correspondant :  
 La saison des « conférences du mardi », organisée par la commission scolaire de la Chaux-de-Fonds est revenue. Elle s'étend de janvier à mars, et a lieu chaque mardi, à 20 h 15, à l'aula de l'Ecole professionnelle commerciale (SSEC), rue de la Serre. Comme chaque année, un beau programme a été établi. La première conférence, le 22 janvier, sera donnée par le pasteur Eugène Portet et portera le titre de « Trois ans chez les Bamileke (Cameroun), et sera illustrée de diapositives. Mme Irène Brossard, notre collaboratrice pour les affaires culturelles dans le Jura neuchâtelois, parlera, le 29 janvier, de « Cuba, la lutte contre le sous-développement », avec diapositives. En février, le 5, M. Florian Reist, directeur de la SSEC, présentera les « Merveilles castillanes », avec diapositives également. Le 12 février, l'archéologie de haute montagne (Andes) sera à l'honneur (avec diapositives) grâce à l'exposé de M. Maurice Zwahlen, instituteur.

M. Jean-Jacques Miserez, ingénieur-chimiste, traitera le 19 février, avec diapositives « des problèmes de l'environnement (sol, eau, air) dans le Jura neuchâtelois ». Enfin, le 26 février, M. Maurice Payot, président de la ville de la Chaux-de-Fonds, développera le thème: « quelques aspects de l'avenir de notre ville ».

Pour le mois de mars, une date à retenir: le 5. En compagnie de Polper,

nous pourrons revivre ses souvenirs de clown, animés par des projections.

#### ET LE HOCKEY...

instituteur à Bienne, parlera de « L'enfant et la télévision ». Une soirée animée par des films. Mais on ne saurait terminer cette saison sans évoquer le sport chaux-de-fonnier, notamment le hockey. C'est ainsi que l'on entendra Gaston Pelletier parler de ses problèmes d'entraîneur, avec la participation de quelques joueurs du hockey-club local. Une soirée que personne ne voudra manquer et qui témoignera de l'intérêt porté par les Chaux-de-Fonniers à leur club.

### Promotions dans le corps des sapeurs pompiers

A la fin de l'année 1973, deux capitaines quitteront le bataillon pour raison d'âge. Il s'agit du cap. René Kneuss et du cap. Willy Donzé.

A la suite des propositions de l'Etat-major, le Conseil communal a procédé aux nominations suivantes: au grade de cap. d'Etat-major, le cap. Jean Guinand avec la fonction d'ad-joint au chef de l'instruction, au grade de capitaine, les premiers-lieutenants Ernest Krebs à la cp. EM et Francis Spiller à la cp. II, au grade de premier-lieutenant, les lieutenants Pierre Strauven à la cp. I et Robert Heiniger à la cp. II.

Par ailleurs, l'Etat-major a nommé: au grade d'adjudant porte-drapeau, le sergent-major Jean-Claude Schaeffer, au grade de sergent au service gaz, le caporal Bernard Jacot, au grade de sergent au service électrique, le caporal Jacques Begli, au grade de caporal PS, les sapeurs Charles Glauser, Georges Nobs et Jacques Portner.

## CARNET DU JOUR

### SAMEDI

**CINEMAS**  
 Corso: 15 h et 20 h 30, Les aventures de Rabbi Jacob (enfants admis). 17 h 30, La Guilde du film présente: De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites (16 ans).  
 Eden: 15 h et 20 h 30, Vivre et laisser mourir (16 ans - prolongations). 17 h 30, Les lumières de la ville (sans limite d'âge). 23 h 30, Bananes mécaniques (20 ans).  
 Plaza: 15 h et 20 h 30, Maintenant, on l'appelle Plata (enfants admis). 17 h 30, Royaume sauvage (sans limite d'âge).  
 Scala: 15 h et 21 h, Les Grands sentiments font les bons gueuletons (16 ans). 17 h 30, La Fabuleuse histoire de Mickey (enfants admis).

**TOURISME**  
 Bureau officiel de renseignements: 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

**DANSE ET ATTRACTIONS**  
 Rodéo-club bar 72: 21 h à 4 h.  
 Le Scotch: 21 h 30 à 4 h.  
 La Boule d'or: 21 h à 4 h.  
 Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.  
 Chez Jeanine: 21 h à 4 h.

**EXPOSITIONS**  
 Musée Paysan des Eplatures: nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de luttes.  
 Galerie du Club 44: Anton Stankowski, peintures et sérigraphies (dernier jour).  
 Musée des beaux-arts: Evrard, Levy et Jacot (dimanche dernier jour).  
 Bibliothèque de la ville: Les plus beaux livres suisses 1971-72 (fermée le dimanche).  
 Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
 Pharmacie d'office: Centrale, 57, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

**MANIFESTATIONS**  
 Club des loisirs: 14 h, Aula des Forges, L'Amant militaire, par le TPR.  
 Petite salle du TPR: 20 h 30, Pourquoi pas Brecht? Par le théâtre de Bourgnone.

### DIMANCHE

**Cinéma: voir programmes de samedi.**  
 Eden: pas de nocturne.  
**DANSE ET ATTRACTIONS**  
 Rodéo-club bar 72: 21 h à 4 h.  
 Le Scotch: 21 h 30 à 4 h.  
 La Boule d'or: 21 h à 4 h.  
 Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.  
 Chez Jeanine: 21 h à 4 h.  
 Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
 Pharmacie d'office: Centrale, 57, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.  
**MANIFESTATIONS**  
 Aula des Forges: 15 h 30, L'Amant militaire, par le TPR.  
 Théâtre ABC: 20 h 30, Michel Buhler et Samy Kohler (à l'enseigne du Coq-à-l'âne).

### Stankowski et de Ceuninck

Dans le cadre de l'exposition d'Anton Stankowski à la galerie du « Club 44 » un « cinq à sept » a été organisé récemment et réunissait musique et art plastique.

A cette occasion, le « Club 44 » avait invité le peintre lui-même. En préambule, M. Gaston Benoît, délégué culturel, rappela brièvement les étapes essentielles de l'artiste dont l'originalité réside dans une recherche systématique de la peinture, recherche que Stankowski n'a cessé de poursuivre sans jamais se départir de sa ligne originelle.

Le peintre prit lui-même la parole et s'exprima en langue allemande, avant que place ne fut faite à la musique avec la création de la nouvelle œuvre d'Emile de Ceuninck, « Mah Jong III », œuvre aléatoire pour percussion.

Le compositeur avait dédié auparavant son nouveau disque portant deux de ses œuvres, soit « Construction » et « Mah Jong II ».

Ajoutons que l'exposition se terminera aujourd'hui.

### Alerte au feu dans un atelier

(c) Hier, vers 14 h 45, les premiers secours de la Chaux-de-Fonds se sont rendus au numéro 161 de la rue du Doubs, car le dispositif d'aspiration des poussières était en feu, dans un atelier de polissage. L'usage d'appareils respiratoires pour terminer l'intervention a été nécessaire. Vingt sacs à poussière sont hors d'usage et le plafond détérioré.

## Du côté de la campagne

### Un jardin d'agrément chez soi: les mini-jungles

De notre correspondant :  
 A tête reposée, sous la lampe électrique, alors que les frimas se sont installés, pourquoi ne pas étudier la nature? Je vous propose une méditation sur un thème inhabituel: les « mini-jungles » (\*).

Lorsqu'on parle d'une plante d'appartement, on imagine le plus souvent isolée dans son pot avec une soucoupe en dessous. « Une telle conception, écrit le directeur de la collection Bordas Georges Dobbelaere est aussi déplorable sur le plan esthétique que biologique. Les plantes sont comme les gens, elles ont besoin de compagnie. Disposées dans une large vasque ou dans une bonbonne, elles se mettent en valeur réciproquement et acquièrent plus de vigueur. Un jardin d'appartement n'est pas un luxe. En effet, les « mini-jungles » que nous propose Violette Stevenson peuvent être réalisées à partir de simples boutures, de quelques pépins d'orange, voire d'un noyau d'un gland de chêne, d'un marron d'Inde ou de quelques bulbes que vous pourrez fort bien déterrer vous-mêmes dans les bois, le moment venu ».

#### QUATRE PARTIES

L'ouvrage comprend quatre chapitres très richement illustrés de photographies en couleur. Dans « la jungle en pots » l'auteur propose un choix de récipients dont le style s'harmonise avec le décor dans lequel il se trouve. Ensuite, il convient de savoir comment aménager les récipients et comment les nettoyer.

Vous pourrez utiliser dans vos jardins d'intérieur une variété de végétaux aussi grande que dans le plus vaste espace: arbres, buissons, plantes grimpeuses, rampantes, herbaçées, arbustes et plantes grasses. Ce qui importe c'est de réunir les végétaux qui demandent les mêmes soins. On évitera ainsi de rassembler les cactus, dont les racines doivent être sèches, avec des plantes comme les arums ou l'acore qui sont presque aquatiques.

Suit la description de toute une série de plantes sans et avec fleurs; de judicieux conseils sont donnés sur la ma-

nière de les « élever » et de leur prolonger la vie.

#### ORIGINE DES PLANTES

Il est possible d'emprunter certaines plantes aux jardins de plein air pour les transporter dans votre appartement. Cette opération est particulièrement aisée au printemps: chélidoine éclair, primula, marguerite, etc. Après un séjour dans votre intérieur vous pourrez les replanter dans le jardin. Et les plantes de forêt? C'est tout un programme que nous laissons aux lecteurs le soin de découvrir. Comment acheter, planter, préparer la terre, soigner les plantes, les alimenter, les arroser, les nettoyer, les rempoter. Tout est dit clairement et simplement dans l'ouvrage en question. Un deuxième chapitre est consacré aux « jungles en bocaux ». Une plante dans un bocal est aussi fascinante qu'un poisson dans son aquarium. Mais encore faut-il savoir quel récipient utiliser, quelles plantes utiliser pour ce genre d'élevage, comment fixer les racines, où placer les bocaux.

#### ETANGS MINIATURES

Dans un troisième chapitre, Violette Stevenson présente les étangs miniatures. L'intérêt de cette méthode est double. D'abord, sur un plan pratique, la création d'étangs miniatures permet souvent de faire pousser avec succès des plantes dont l'élevage serait difficile dans d'autres conditions. Ce mode de culture a l'avantage de supprimer les problèmes d'arrosage. Sur le plan esthétique, un étang miniature peut constituer une réalisation originale et d'une très grande beauté. Les fleurs, plantées en pleine eau, poussent plus vite que celles qu'on met en terre.

Dernière étape: une étude sur les plantes bulbeuses où tout est également en quelques mois.

En bref, un petit opuscule de poche fort complet qui peut ouvrir bien des horizons.

J. de la H.

\* Les mini-jungles, plantes d'appartement en pots et en bonbonnes. Edition Bordas

## JURA

### M. R. Béguelin indemnisé par l'Etat

M. Roland Béguelin, journaliste, secrétaire général du Rassemblement jurassien, vient de recevoir une indemnité de 400 fr., à laquelle s'ajoute 300 francs de frais et dépens, de l'Etat de Berne, sur décision de la direction cantonale de justice, à la suite d'une action judiciaire qu'il avait intentée contre l'Etat.

En 1969, à Moutier, des incidents marquèrent la manifestation publique du 1er mai. De jeunes autonomistes chahutèrent le conseiller d'Etat Henri Huber, antiséparatiste, orateur officiel. M. R. Béguelin, qui assistait à la manifestation, reçut un coup de pied d'un manifestant antiséparatiste. Il porta plainte. L'affaire traîna en longueur jusqu'au jugement d'un président de tribunal de Moutier, aujourd'hui décédé, qui acquitta le prévenu de la prévention de voies de fait, en admettant néanmoins qu'un coup de pied avait été donné, mais que les éléments constitutifs de l'infraction n'étaient pas réalisés.

La prescription absolue tombait deux jours plus tard, de sorte que M. R.

Béguelin ne put user de son droit de recours. Une action civile contraignit cependant le prévenu à verser une indemnité au plaignant. Faute de pouvoir faire recours sur le plan pénal, M. R. Béguelin intenta donc une action contre l'Etat, responsable de l'administration de la justice. Fin novembre, devant le président Charles Ceppi, au tribunal de Delémont, se tint une séance de conciliation à laquelle participaient l'avocat du plaignant et un représentant de la direction cantonale de justice. L'affaire fut ensuite à nouveau soumise à cette direction. Celle-ci, considérant que le plaignant avait interpellé en temps utile le président de tribunal de Moutier et que, sur le plan civil, le prévenu dut payer une somme à M. R. Béguelin, vient de faire droit à la requête de ce dernier en lui versant une indemnité.

### MONSEVELIER

#### Assemblée communale

(c) Récemment, 35 citoyennes et citoyens ont assisté à l'assemblée communale présidée par M. Noël Bron. Le budget 74 qui boucle avec un actif de 640 fr. et 384.400 fr. aux recettes, a été accepté. La quotité d'impôts reste inchangée à 2,6. Une commission d'urbanisme de 5 membres a été nommée. Il s'agit de MM. Noël Bron, Basil Kamber, Alfred Chélat, Jean-Marie Chélat, Gilbert Lovis.

### SORVILIER

#### Impôts inchangés

(c) Une quarantaine de citoyennes et de citoyens ont assisté à l'assemblée communale présidée par M. Jean Romy. La quotité d'impôts reste inchangée à 2,2. M. Jacques Boutat, a été nommé garde-policie et MM. Roger Fehlmann, Robert Meyer et Mlle Arielle Bouchat ont été nommés vérificateurs des comptes. Pour l'aménagement de la place de l'école, un crédit de 7000 fr. pour le goudronnage a été voté ainsi que pour la vente d'une parcelle. En revanche, un crédit de 2000 francs pour une clôture à la place de l'école a été rejeté. Enfin, l'assemblée a décidé l'application d'un règlement sur les taxes de séjour pour les vacanciers. Ceux-ci devront, à l'avenir, payer 1 fr. par jour ou une taxe forfaitaire pouvant varier de 150 à 200 fr. par année. Un crédit de 16.000 fr. pour le plan d'aménagement simplifié de la commune a encore été voté.

### SOUBOZ

#### Réélection au Conseil municipal

(c) Récemment, 25 citoyennes et citoyens ont assisté à l'assemblée communale présidée par M. Ariste Carnal. La quotité d'impôts est inchangée et reste à 2,8. MM. Walter Gyger et Denis Carnal ont été réélus au Conseil communal alors qu'un nouveau conseiller a été nommé en la personne de M. Samuel Pfister qui remplace M. Paul Weber, démissionnaire.

## BIENNE

### ROUTE D'ÉVILARD

# Voiture contre un arbre: un mort et une blessée

Un tragique accident a coûté la vie à un conducteur biennois dans la nuit de mercredi à jeudi. Cet automobiliste circulait vers 0 h 25 au volant de sa voiture route d'Évilard en direction de cette localité. A 500 mètres de l'intersection de la route Bienne - Reuchenette, dans un tournant à droite, il perdit la maîtrise de sa machine qui sortit à gauche de la chaussée pour aller percuter un arbre.

Il fallut recourir au chalumeau pour retirer de la carcasse, le conducteur ainsi que sa sœur qui l'accompagnait.

Durant son transport à l'hôpital de district à Bienne, le malheureux a succombé à ses blessures, tandis que sa sœur y a été transportée sans connaissance et grièvement blessée.

Selon les déclarations des témoins, la victime de cet accident circulait à une vitesse exagérée.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

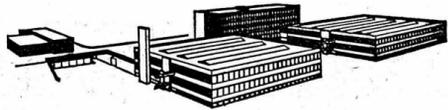
OFFRES D'EMPLOIS



Chronique hebdomadaire de l'engagement du personnel

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

2074 Marin - Neuchâtel Tél. 33 44 33 succursales à : la Chaux-de-Fonds, Montilier (FR) et le Landeron.



Si vous aimez les travaux propres et faciles, vous trouverez chez nous,

Madame ou Mademoiselle

une occupation régulière correspondant à vos aspirations et tous les avantages sociaux d'une entreprise d'avenir. (N'oubliez pas que vos déplacements sont facilités par notre service de transports gratuits.)

La création incessante de nouveaux garde-temps dans le secteur des montres et pendulettes électroniques nous incite à engager un

dessinateur en microtechnique

ou formation équivalente, s'intéressant à l'HABILLEMENT et recherchant un travail varié et intéressant.

Les Intéressés sont invités à faire leurs offres écrites ou à téléphoner à notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

Le développement de notre service APRES-VENTE nécessite l'engagement d'un HORLOGER recherchant un travail varié, intéressant et pouvant s'adapter facilement aux multiples situations que requiert

l'assistance technique à la clientèle

Age idéal : 25-35 ans.

Si vous avez de l'entregent, le contact facile et que vous possédez le français et l'allemand, veuillez faire vos offres à notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

Depuis deux ans, notre chronique hebdomadaire paraît dans ces colonnes.

Nous profitons de cette édition pour présenter à nos collaborateurs (trices) actuels et futurs

nos vœux les meilleurs

pour l'année nouvelle et leur souhaiter de joyeuses fêtes.

Le développement de nouveaux produits nous incite encore à engager un

mécanicien de précision

qui se verra confier un travail varié et très intéressant dans le secteur de son choix. CONSTRUCTION - OUTILLAGE - ENTRETIEN. Ecrivez ou téléphonez-nous au (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

Notre département d'Injection plastique engage, pour entrée immédiate ou à convenir, un

régleur de machines

connaisant les presses à injecter les matières synthétiques.

N'attendez pas de parfaire vos connaissances si vous êtes

horloger

acheveur-metteur en marche

remonteur

vous aurez la possibilité d'acquérir, par nos soins, une excellente formation vous permettant d'assumer des tâches intéressantes à l'avant-garde de l'horlogerie électronique.

DERBY SWISSONIC



AVIS DIVERS

Le Centre de transfusion de Neuchâtel

remercie sincèrement les anciens et nouveaux donneurs de sang de leur généreuse collaboration en 1973 au bénéfice des malades.

SANDOZ & Cie Ses vins fins de France PESEUX - Tél. 31 51 77

Dégustez LE VIN DU DIABLE

Grand vin rouge issu des fameux coteaux de Cortaillod, où dans le temps on tuait, dit-on, les hannetons à coups de canons.

aux Gourmets à Neuchâtel.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

M. et Mme W. STEINER-RICHARD

M. et Mme M. Steiner-Perrenoud

7, rue du Seyon

présentent à leur fidèle clientèle, à leurs amis et connaissances leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

B. GROUX

Electricien diplômé Pierre-à-Mazel 2 NEUCHATEL

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

AU CEP D'OR

H. Willem, gérant

Moullins 11 - Tél. 25 32 52 NEUCHATEL

présente à sa fidèle clientèle, à ses amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

021/951150

Arrangements Financiers s. à r. l. 1510 Moudon

RÉMY ALLIMANN

AGENT GÉNÉRAL ALPINA

Toutes assurances

11, faubourg du Lac, NEUCHATEL

présente ses meilleurs vœux pour l'année 1974 à ses clients, ses amis et connaissances.

Logo for HOTEL BRASSERIE PIZZERIA FLEUR DE LYS NEUCHATEL. Text: sera fermée les 1er et 2 janvier, ouvert le lundi 31 décembre. A tous nos clients, amis et connaissances, nous souhaitons une bonne année.

Pour les Fêtes



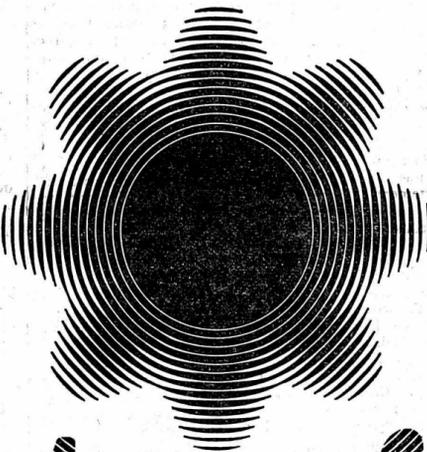
● BEAUX LAPINS et POULETS frais du pays

● 1<sup>re</sup> qualité en viande de PORC, BŒUF, VEAU et AGNEAU

● Grand choix de FUMÉS

● Nos spécialités : FONDUE BOURGUIGNONNE et FONDUE CHINOISE

Une exclusivité chez Hotelplan



dès 1000.- francs

15 jours au soleil du Togo pour votre bon plaisir: cet hiver, ce printemps, cet été! Un plaisir que vous pouvez agrémenter d'excursions au Dahomey et au Ghana.

Votre aventure africaine au

Togo

Allez à la découverte du Togo: l'Afrique noire en «format de poche»!



Chaudement recommandée dans la toute nouvelle brochure Hotelplan.

A deux pas: l'équateur. A perte de vue: une terre hospitalière où cohabitent en paix de nombreuses ethnies, où se perpétuent des traditions séculaires. Vous pourrez y observer maintes vieilles coutumes: elles y sont encore authentiques et non «mise en scène» pour le touriste. Vous y verrez les fruits que vous aimez dans leur milieu naturel, vous pourrez parcourir la savane, la forêt vierge, les

réserves naturelles avec leur faune et leur flore uniques au monde. Et si vous parvenez à vous arracher à la douceur de la plage, au confort douillet de votre résidence, aux spectacles fascinants de la rue et du marché, alors vous ne perdrez pas au change, car les safaris en bus VW vous feront connaître l'intérieur des terres, le Dahomey tout proche ou encore l'imposant barrage qui, au Ghana, retient les eaux de la Volta.

Si le Togo vient aujourd'hui en tête de liste au pays des vacances tropicales les plus fascinantes, les experts Hotelplan y ont beaucoup contribué. Vous pouvez compter sur ces hommes de confiance pour tirer un maximum de votre séjour.

2000 Neuchâtel 3-5, rue des Terreaux 038/25 03 03

Notre agence locale, récemment ouverte, se tient à votre entière disposition.

le Togo (Dahomey et Ghana compris) m'intéresse - surtout pour cet hiver. Veuillez m'expédier votre brochure détaillée «Revue Internationale de vacances» (vols programmés jusqu'au 15/4/1974).

je souhaiterais plutôt m'y rendre le printemps ou l'été prochain. Expédiez-moi - sans faute - votre toute nouvelle brochure (vols programmés à partir du 29/4/1974).

je voudrais offrir des vacances - surprises à quelqu'un qui m'est cher. Veuillez me documenter sur vos bons «cadeaux».

Mon nom: \_\_\_\_\_

Mon adresse: \_\_\_\_\_

No post.: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

P.S.: Des réponses à vos questions, nous en avons beaucoup. Faites donc un saut jusqu'à l'agence Hotelplan la plus proche: ce n'est pas le choix qui manque, mais c'est en discutant que les meilleurs solutions s'imposent.

Hotelplan

De tout cœur avec vous au pays des vacances

UNE ÉTUDE DE L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS

# Atteinte à l'environnement due au trafic: la voiture de tourisme est la grande accusée

De notre correspondant de Berne :

L'Office fédéral des transports vient de publier les résultats d'une étude sur l'environnement et le trafic réalisée par MM. Basler et Hofmann, ingénieurs à Zurich et portant sur des observations de 1970.

Les conclusions de cette étude ne sont jamais en contradiction avec le bon sens. Elles sont en effet les suivantes :

Les moyens de transport, qui, en fonction de la prestation fournie, utilisent la plus grande quantité d'énergie sont la voiture de tourisme et le camion léger dans le trafic local et l'avion dans le trafic régional.

Les moyens de transport qui, en fonction de la prestation fournie, polluent le plus l'air sont la voiture de tourisme et le camion léger.

Les moyens de transport qui, en fonction de la prestation fournie, occupent la plus grande place sont la voiture de tourisme dans le trafic local, le bateau à voyageurs dans le trafic régional et le camion léger dans celui des marchandises.

Les moyens de transport qui, en raison de la prestation fournie, occasionnent le plus de bruit sont le tramway dans les agglomérations, la voiture de tourisme dans le trafic régional et le camion léger dans celui des marchandises.

Enfin, les moyens de transport dont l'exploitation cause par kilomètre le plus grand nombre de morts par accidents sont la voiture de tourisme, le camion léger et le camion lourd.

## CINQ GROUPES DE NUISANCES

Cinq groupes de nuisances sont ainsi étudiés qui ne peuvent prétendre à une analyse exhaustive des atteintes du trafic à l'environnement. Ils doivent constituer néanmoins une base d'étude de la politique générale du trafic qu'élabore le Conseil fédéral.

C'est là que réside un élément nouveau. En effet jusqu'ici, la planification du trafic n'a pratiquement tenu compte que de la mobilité et rendement des moyens et des systèmes de transport.

Sur cette nouvelle base estiment les auteurs de l'étude, il deviendra possible de donner une réponse aux questions suivantes :

A quelle répartition du volume du

trafic sur les différents modes de transport faut-il tendre à longue échéance ?

Quels sont les moyens de transport qui doivent être encouragés par la Confédération ?

Quelles sont les possibilités ouvertes dans le domaine du trafic par les innovations techniques ?

L'atteinte minimale à l'environnement devient un des trois éléments du système de finalité envisagé (mobilité maximale, rentabilité maximale, atteinte minimale à l'environnement).

L'étude des ingénieurs Basler et Hofmann ne porte donc que sur le troisième élément.

Certaines des atteintes à l'environnement par des moyens de transport ne découlent pas directement de leur exploitation mais indirectement. En ce qui concerne l'automobile, l'air est directement pollué certes mais un train électrique ne pollue l'air qu'indirectement dans le cas où l'énergie électrique qu'il consomme provient d'une centrale électro-thermique.

Rappelons que les moyens de transport polluent l'air par leurs gaz d'échappement et les poussières qu'ils soulèvent. Accessoirement, ils polluent les eaux de surface par l'essence, l'huile et le plomb.

L'étude Basler et Hofmann prend en considération six des éléments les plus nocifs du trafic avec moteurs à hydrocarbures :

Le monoxyde de carbone (CO) provenant de la combustion incomplète des carburants fossiles utilisés.

Les hydrocarbures résiduels s'échappant dans l'environnement.

L'oxyde d'azote (NO) qui naît dans les chambres à combustion de certains moteurs.

Le bioxyde sulfureux (d/ (SO<sub>2</sub>) résidu de combustion d'hydrocarbures contenant des composés de soufre.

Suie et poussières : elles sont dues à la combustion et au frottement du matériel.

Le plomb, rejeté sous formes de sels minéraux dans l'atmosphère.

## LA VOITURE, GRANDE ACCUSÉE

Les statistiques relatives à ces éléments font intervenir la notion d'« émission pondérée » obtenue en faisant le

quotient de chaque émission considérée par son coefficient de tolérance. La voiture de tourisme et le camion léger sont les grands accusés des graphiques. Ils couvrent souvent 100 % de l'échelle pour le trafic dans les agglomérations du moins.

On pourrait en déduire que ces moyens de transport devraient être prohibés dans les villes...

Quant au besoin d'espace, la voiture légère représente environ 75 % de l'échelle alors que le bateau à vapeur à voyageurs couvre 100 % de l'échelle mais entre les agglomérations.

Il faut ajouter que l'espace disponible est plus vaste sur un lac que sur une route.

C'est le camion léger qui encombre le plus les rues des villes. Il couvre 100 % de l'échelle. Entre les villes, il couvre encore 75 % de l'échelle alors que paradoxalement, le camion lourd ne couvre qu'un quart environ de la même échelle. Quant au train de marchandises ou au bateau de fret, leur besoin d'espace serait négligeable.

Le modèle utilisé pour le bruit se rapporte aux normes internationales en vigueur. Là encore, la voiture de tourisme et le camion léger sont la cible principale des statistiques, aussi bien dans les villes qu'au dehors.

Enfin les accidents sont imputés le plus souvent encore aux voitures de tourisme et aux camions lourds et légers. Les trains représentent le tiers du danger encouru par les voitures, ce qui semble toutefois bien élevé...

Il convient aussi de considérer la part du trafic aux atteintes globales à l'environnement dans les cinq groupes de nuisances considérés.

Ainsi, la consommation d'énergie absorbée par le trafic représente 20 % du total de l'énergie consommée dans le pays. La pollution de l'air est assurée à 50 % par le trafic. Le trafic cause 60 % du bruit, 46 % des morts par accidents et absorbe 20 % du produit social brut. Le besoin d'espace du trafic dans l'agriculture, prend 34 % de l'espace total disponible.

## DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS DE MASSE

De la lecture du rapport de l'Office des transports il semble ressortir que

l'on cherche à préparer le développement des transports de masse au détriment des transports individuels par la voiture personnelle, grande gaspilleuse d'énergie et de place. Ainsi, peut-on lire par exemple que tant en trafic voyageurs que marchandises, la circulation routière cause les plus grandes atteintes à l'environnement. Il faut donc s'attendre pour l'avenir à la mise en place de transports urbains à grand débit tandis que pour les liaisons interville les trains deviendront toujours plus confortables et plus rapides. L'étude de l'Office des transports semble être une contribution supplémentaire en faveur de cette évolution.

J.-P. G.

## L'essence plus chère de 5 à 10 c. dans quelques semaines

BERNE (ATS). — L'essence coûtera probablement 5 centimes plus cher, peut-être même 10, dès le moment où le doublement du prix du pétrole brut décidé par les Etats du golfe Persique se répercutera dans le circuit commercial. Cette augmentation se produira dans quelques semaines, a déclaré à l'ATS un représentant de l'Union pétrolière dont le siège est à Zurich. Dans ses évaluations, l'Union pétrolière prévoit un alignement des prix du pétrole brut d'Afrique du Nord « d'où la Suisse reçoit 60 % de son pétrole » sur ceux des pays du golfe Persique. La hausse atteindra aussi les huiles de chauffage dans la composition desquelles le pétrole brut entre dans une proportion de 25 à 50 % selon la

qualité. L'économie des pays industrialisés sera affectée par le renchérissement du pétrole.

Les balances des paiements s'en ressentiront. En Suisse, il faut s'attendre à ce que la balance des paiements soit négative l'année prochaine. Mais les plus dures répercussions seront ressenties par les pays du tiers monde qui ne pourront pratiquement plus acheter la quantité d'essence dont ils ont besoin et qui devront peut-être y consacrer la totalité de l'aide financière qu'ils reçoivent de l'extérieur, a déclaré le représentant de l'Union. Comme on ne saurait prévoir de baisse, une seule thérapeutique demeure possible: restreindre la consommation.

## VALAIS

# Ovronnaz mûrit des projets audacieux

De notre correspondant :

La station d'Ovronnaz dont la devise est « accueillir avec la sourire et bien servir » s'est présentée jeudi à la presse.

Les responsables en ont profité pour faire le bilan des réalisations des vingt dernières années et pour jeter un coup d'œil audacieux sur l'avenir.

La société « Téléovronnaz » qui compte actuellement un télésiège et cinq téléskis à la chance d'avoir pour l'heure à sa tête le président du Grand conseil, M.

Charles-Marie Crittin qui a animé cette journée d'informations, entouré qu'il était de MM. Martial Cheseaux, Jean-Marie Gaudard et Charles Hostettler.

La station est dotée actuellement d'une école suisse de ski, d'un centre sportif cantonal, de plusieurs dizaines de kilomètres de pistes pour toute catégorie, d'une piste de fond, d'un parcours Vite, de plusieurs nouveaux hôtels et de certaines de chalets ou appartements de vacances. C'est une des stations valaisannes les plus proches de la plaine du Rhône (9 km seulement) bien que située à 1400 m d'altitude.

Des kilomètres de sentiers balisés ont été créés. L'alpinisme estival peut être aisément pratiqué à partir notamment de la cabane Rambert. Le décor qu'offrent les Alpes valaisannes lors d'une journée comme celle que nous avons vécue est littéralement grandiose. Ne dit-on pas d'ailleurs que le Muveran est « le Cervin du bas-Valais ».

Personnalités et invités ont gagné en

télésiège les hauteurs des Jorasses où des centaines de skieurs s'adonnaient à leur sport favori.

M. Crittin a parlé des audacieux projets que mûrit Ovronnaz. Le domaine skiable actuel s'étend sur 120 hectares sillonnés de 15 kilomètres de pistes. Une étude d'ensemble intéressant les communes de Chamson, Leytron, Saillon et Fully a été réalisée. Il ressort de cette étude qu'Ovronnaz qui compte actuellement entre 3500 et 4000 lits ne doit pas dépasser les 7000 lits. On pense étendre le domaine skiable pour atteindre en trois étapes les 460 hectares. Il est prévu dans une première étape, de développer les moyens de Chamson jusqu'à Bognonnaz, d'ouvrir une nouvelle piste au pied de la Dent-Favre, de développer dans une deuxième étape le secteur d'Euloi et Grand-Pré jusqu'au Fenestral avec de nouvelles installations de remontée mécanique tandis que dans la troisième étape, on développerait la région du Grand-Château, faux col du Fenestral et Chavalard. On va également augmenter le débit du télésiège actuel qui atteindra 800 personnes à l'heure.

Il est prévu également, en plus du parcours de ski de fond dit « de Chou » long de 4 km de créer un nouveau parcours de 10 km en partant du télésiège de Louzette en passant par Pathier, les Esserts et Peuplier, un parcours entièrement en forêt.

Une piscine couverte sera créée dans la région de « Tourbilon », les terrains ayant été mis à disposition par Leytron. Il est prévu également une patinoire couverte. Le centre sportif cantonal participera financièrement à la réalisation de la piscine.

M. F.

## Les isolés du monde sont ravitaillés par hélicoptère

Les pilotes d'Air-Glaciers ont été appelés hier à intervenir dans le Haut-Valais où quelques centaines de personnes encore sont toujours « coupées du monde » pour reprendre l'expression consacrée.

C'est ainsi que Fernand Martignoni dut se rendre avec son hélicoptère au petit village de Zwischbergen.

C'est fou ce qu'il a neigé dans ce secteur, nous a dit Fernand Martignoni qui ajouta en riant : on ne voit bientôt plus les maisons. Les gens vont bien. Ils sont habitués mais il faut tout de même leur apporter des calories.

C'est ainsi que l'appareil piloté de Sion s'en alla déposer dans la montagne des sacs de vivres.

Les pilotes ont poursuivi hier d'autre part une opération délicate dans la région du Simplon où les fortes chutes de neige ont endommagé une ligne à haute tension. Un gigantesque court-circuit s'est produit endommageant les installations.

Martignoni a conduit sur place hommes et matériel afin de réparer les dégâts. Par la même occasion, les pilotes durent contrôler toute la ligne à haute tension reliant le Valais à l'Italie soit sur plusieurs kilomètres de Brigue à la frontière.

Ajoutons enfin que la situation s'est améliorée en ce qui concerne le secteur du Simplon où la route côté suisse est à nouveau ouverte.

## Le développement de la protection civile dans le canton de Vaud

LAUSANNE, (ATS). — L'obligation de servir dans la protection civile appartient à la nouvelle conception de la « défense nationale totale », rappelle le département vaudois de la prévoyance sociale et des assurances dans une information sur la protection civile en pays de Vaud. Il souligne la nécessité de préparer une protection civile capable de faire face aux éventuelles menaces, car aujourd'hui la population civile est plus menacée que l'armée. Alors que les pertes en vie humaine se répartissaient à raison de vingt militaires pour un civil lors de la première guerre mondiale, le rapport a été d'un militaire tué pour un civil tué pendant la seconde guerre mondiale, puis d'un militaire seulement pour cinq civils à la guerre de Corée.

Sur le plan vaudois, un effort particulier a été fait pour la construction d'abris. A fin 1972, on comptait 6149 abris privés et publics offrant place à 250.000 personnes, soit la moitié de la population du canton. De nombreuses constructions ont été réalisées pour les organismes locaux de protection civile: postes de commandement, postes sanitaires, postes sanitaires de secours, centres opératoires protégés, locaux d'attente. Les abris privés sont subventionnés à 30 % par la confédération, 20 % par le canton et 20 % par la commune; les abris publics à 45 % par la Confédération, 27,5 % par le canton et 27,5 % par la commune.

Actuellement, les communes vaudoises de plus de 1000 habitants, dotées d'un organisme local, disposent d'un excellent matériel moderne (motopompes, compresseurs, matériel sanitaire) représentant une valeur de dix-sept millions de francs. Dans le domaine de l'instruction, des études sont en cours pour la construction de quatre centres régionaux et

## Une jeune Sierroise disparaît

(c) Profonde inquiétude dans le Valais central où l'on est sans nouvelle depuis plusieurs jours d'une jeune Sierroise domiciliée à Sion Mme Annelise Bitz, née Bayard, 22 ans, née à Sierre mais domiciliée à Sion. Mme Bitz, a quitté brusquement son appartement le jour de Noël, sous le coup probablement d'une dépression.

Toutes les recherches entreprises sont restées vaines. Hier soir la police donnait le signalement de la disparue: taille 160 cm, svelte, cheveux châtain, yeux bruns, vêtue d'un pantalon vert, d'un chemisier rose, d'un pull noir, portant bottes brunes et manteau à carreaux beiges et violets. Tout renseignement doit être communiqué à la police cantonale à Sion (tél. 027 2 56 56) ou au poste le plus proche.

## Le développement de la protection civile dans le canton de Vaud

LAUSANNE, (ATS). — L'obligation de servir dans la protection civile appartient à la nouvelle conception de la « défense nationale totale », rappelle le département vaudois de la prévoyance sociale et des assurances dans une information sur la protection civile en pays de Vaud. Il souligne la nécessité de préparer une protection civile capable de faire face aux éventuelles menaces, car aujourd'hui la population civile est plus menacée que l'armée. Alors que les pertes en vie humaine se répartissaient à raison de vingt militaires pour un civil lors de la première guerre mondiale, le rapport a été d'un militaire tué pour un civil tué pendant la seconde guerre mondiale, puis d'un militaire seulement pour cinq civils à la guerre de Corée.

## La plus petite commune vaudoise a de nouveau un gouvernement...

LAUSANNE (ATS). — Le 6 août 1897, le Conseil d'Etat vaudois plaçait sous sa régie la toute petite commune de Goumoens-le-Jux, près d'Echallens, qui n'était plus capable de constituer elle-même ses autorités. Pendant plus de trois quarts de siècle, le pouvoir exécutif fut assumé par un régisseur nommé par le Conseil d'Etat, le dernier en date ayant été un citoyen de la commune voisine de Goumoens-la-Ville.

Mais, bien qu'étant aujourd'hui la plus petite commune de tout le canton (vingt-deux habitants), Goumoens-le-Jux vient de reprendre la direction de ses affaires en élisant, le 11 novembre dernier, un syndic et deux municipaux. Aussi, le Conseil d'Etat vaudois a-t-il décidé de lever la régie dès le 1er janvier 1974.

## Entraide judiciaire avec les Etats-Unis

Parmi les nouveaux articles introduits dans la première partie mentionnons ceux concernant l'opposition (art. 4, 3me alin; art. 12, 3me alin, art. 16) et le recours administratif (art. 20). Sauf une exception (art. 3 lett. a). Le recours administratif ne sera désormais recevable que contre les décisions qui ne touchent pas aux questions relatives à

## M. Bonvin prend congé de son département

BERNE, (ATS). — Vendredi, M. Roger Bonvin, président de la Confédération, a pris congé de son département — transports et communications et énergie — qu'il a officiellement confié à son successeur, M. Willi Ritschard. Il a présenté à celui-ci les chefs des divisions et des différents services du département. A cette occasion, il a passé en revue les principaux problèmes pendants dont un grand nombre s'inscrivent dans le contexte de la crise de l'énergie. M. Bonvin a fait l'éloge du personnel du département.

Au département des finances et des douanes, la passation des pouvoirs de M. Celio à M. Chevallaz se fera le 8 janvier. Elle est prévue également au début de l'année au département de l'intérieur. Alors que M. Georges-André Chevallaz est déjà remplacé à la Municipalité de Lausanne, MM. Hurlimann et Ritschard devront encore s'occuper de leur département cantonal pendant une ou deux semaines.

## Vers une nouvelle hausse du prix des cigarettes

D'un correspondant :

Avec ou sans le consentement de « M. Prix », les cigarettes augmenteront très certainement de 10 à 20 c., selon les marques, à partir du 1er juillet 1974.

Cela dépendra du taux que la Confédération utilisera dans le cadre des compétences qui lui autorise à percevoir un impôt sur le tabac. Ce taux varie entre 20 et 50 %. Or, Berne a déjà utilisé près de 25 %, après que le taux appliqué jus-

l'admissibilité de l'entraide ou à d'autres particularités de l'exécution, importantes pour la personne directement concernée par la demande.

D'autre part, une procédure de consultation relative au projet de loi fédérale d'entraide internationale en matière pénale s'est ouverte en juin 1973. Quelques règles de cette loi se chevauchent avec des dispositions de la loi concernant les Etats-Unis. Il n'était guère possible de l'éviter relève le département fédéral de justice et police, étant donné que le traité conclu avec les Etats-Unis devait entrer en vigueur le plus rapidement possible. Le moment venu il sera examiné si certaines dispositions de la loi d'exécution pourront

être abrogées par suite de l'entrée en vigueur de l'entraide judiciaire internationale en matière pénale. Il s'agit en premier lieu des articles 2 à 8 et 17 à 19.

Relevons pour finir que le texte français définitif du traité avec les Etats-Unis ne sera disponible qu'au cours du mois prochain « par suite de difficultés techniques indépendantes de notre volonté », déclare le département de justice et police.

Il est prévu enfin que la version définitive du traité et le projet de loi d'application seront soumis à ratification par les Chambres fédérales lors de leur session de juin 1974.

J.-P. G.

## Bonnes conditions pour la pratique du ski

Noël - Nouvel-An : avec les fêtes de fin d'année, les sports retrouvent aussi les joies du ski.

Actuellement, sans être peut-être idéales partout, les conditions sont toutefois bonnes dans tout le pays pour la pratique d'un sport entraînant chaque hiver des milliers et des milliers d'adeptes dans les montagnes et les stations des différents cantons suisses.

Faisons à leur intention un petit tour d'horizon des conditions d'enneigement.

Dans les différentes stations du Jura (Neuchâtel, Jura bernois, Vaud), l'état des pistes est bon, avec de la neige dure, poudreuse ou fraîche sur les champs de ski selon les stations.

Dans les Alpes vaudoises, l'état des pistes est également bon. Neige dure, poudreuse ou fraîche selon les stations.

Dans les Alpes fribourgeoises, pistes bonnes également avec de la neige dure, fraîche ou poudreuse selon les stations dans les champs de ski.

Dans l'Oberland bernois, l'état des pistes est généralement bon à praticable, avec de la neige poudreuse ou mouillée.

En Valais, les pistes sont bonnes et la neige poudreuse sur la grande majorité des champs de ski.

Aux Grisons, l'état des pistes est bon, avec de la neige poudreuse.

En Suisse centrale, pistes bonnes également, avec de la neige poudreuse ou fraîche dans la plupart des stations.

Les plaisirs du ski n'excluent pourtant pas la prudence. Chaque année, la neige fait de nombreuses victimes parmi ceux qui ont fait de sages conseils.

Actuellement, la couche de neige n'a pas augmenté sur la face sud des Alpes depuis deux jours. L'importante quantité de neige amoncelée a pu se tasser sous l'effet d'une température favorable. Le danger d'avalanches a, par conséquent, fortement diminué dans ces régions. De grosses avalanches se détachent d'elles-mêmes ne sont pas à craindre selon l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch sur Davos. En attendant une consolidation de la surface de la neige, la prudence est toutefois recommandée à tous ceux qui font des randonnées à ski au-dessus de 1800 mètres.

En Moyenne et Haute-Engadine, de même que dans les vallées sud du Valais, où la couche de neige est mince et peu tassée, la danger d'avalanches se limite aux accumulations locales de neige soulevée, au-dessus de 2000 mètres.

Sur les pentes nord des Alpes, les montagnes du nord du Valais, dans le nord et le centre des Grisons, la couche de neige présente une structure favorable. Dans ces régions, il faut tenir compte d'un danger local de glissement de plaques de neige au-dessus de 2200 mètres.

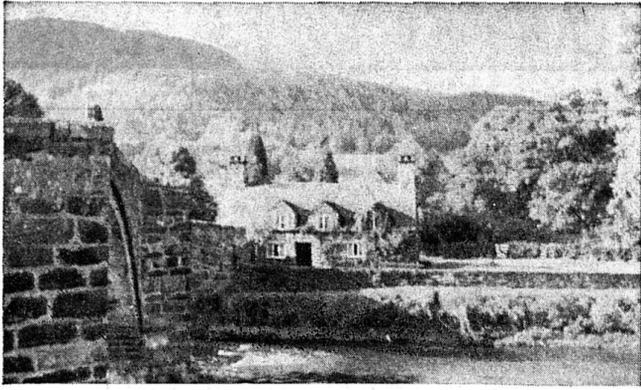
IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolftrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

B. R.

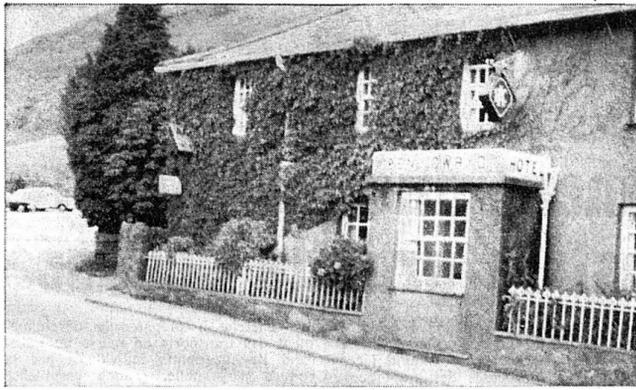
## Nouvel-An : attention à l'alcool !

BERNE, (ATS). — Le Bureau suisse de prévention des accidents BPA rappelle, à l'occasion du Nouvel-An, qu'un taux d'alcoolémie inférieure à 0,8 pour mille peut déjà mettre en danger la vie et la santé des usagers de la route. L'alcool au volant s'avère souvent encore plus redoutable la nuit que le jour.

Le BPA recommande donc l'usage des taxis — qu'il faut commander à temps — ou des moyens de transports publics durant la nuit de Saint-Sylvestre. L'état d'ébriété, peut avoir de tragiques conséquences pour les conducteurs de véhicules à moteur. Le « tintement des verres » annonce trop souvent un long séjour à l'hôpital, une lourde punition, ou des remords pour le reste de la vie.



Des prairies et des collines verdoyantes dont le vert à la fois vif et tendre n'existerait pas ailleurs, sinon sous le pinceau d'un Turner, des maisonnettes qui évoquent les contes de fées.



D'innombrables auberges réservent un accueil hospitalier, dans une ambiance familiale, aux touristes désireux de se restaurer ou de passer une nuit avant de poursuivre la découverte, à leur guise, d'une terre à multiples facettes.



Des centaines de kilomètres de plages et de grèves désertes fréquentées parfois par des bandes joyeuses d'oiseaux ressemblant à des pingouins, mais affublés d'un bec de perroquet.

# A la découverte du Pays de Galles

## UN ATOUT: LE TOURISME PÉDESTRE DANS UN CADRE PROPICE AUX CONTACTS HUMAINS

L'automne passé, sous la conduite de M. Michael Jenner, directeur de l'Office britannique en Suisse, un groupe de six journalistes de la presse romande a parcouru, durant une semaine, le Pays de Galles. Dès le départ de Genève, à bord d'un confortable appareil de la British Airways (BEA), une question se posait: pourquoi les Suisses, qui ont hérité des plus beaux sites du monde, seraient-ils tentés par les paysages gallois?

Dehors, le soleil jouait à cache-cache avec de lourds nuages sombres aux franges bariolées, chassés sur les collines par une brise fraîche soufflant de la mer proche. Des petites fenêtres garnies de rideaux en dentelle, on apercevait la route reliant Chester à Betws y Coed. En face de l'auberge à la façade mauve, envahie par le lierre, la lande était soupoudrée de moutons sans berger, broutant d'un air détaché. Ils étaient là pour avertir le voyageur étranger que ses pas l'avaient conduit au Pays de Galles.

moire comme les notes d'une symphonie dédiée aux retrouvailles de la nature: Conwy, Plas Maenan, Menai Bridge, Caernarfon, Porthmadog, Tan et Bwlch, Gwbert-on-Sea, Maes y Felin, Tenby, Cardiff.

### Le culte de l'environnement

Ce qui frappe en premier lieu le visiteur qui découvre le Pays de Galles c'est la diversité des sites, l'humeur vagabonde du climat, le culte de l'environnement, l'aventure, sans cesse renouvelée, qu'offre chaque sentier aux amoureux du tourisme pédestre, l'élegance des femmes. Le Pays de Galles ce sont aussi les maisonnettes familiales, habillées de briques rouges, simples, mais confortables, enfoncées dans de délicieux jardins symbolisant le culte de l'individualité et l'amour du beau, l'hospitalité discrète, mais reconfortante, prodiguée aussi bien dans les

ne manquaient que le parapluie et le chapeau melon pour secouer la tradition victorienne. On a eu l'occasion de piétiner des pelouses religieusement entretenues, mais aussi de marcher, durant des heures interminables, le long des falaises escarpées du Pembrokeshire. On a escaladé tant bien que mal, à la suite de guides rêvant de sommets inaccessibles, les montagnes de Snowdonia. On a admiré des musées et des forteresses, longé la côte de Cardigan, traversé des vallées profondes, semées de cythyses et de rhododendrons sauvages, à peine troublées par le vol des aigles ou la fuite des cerfs, côtoyant des précipices, serpentant à travers des collines conduisant aux plages de sable fin. On a vu des hameaux de rêve, mais aussi des villes animées, des grands magasins, des ports, des carrières d'ardoise, des boutiques d'artisan, des matches de rugby, des voiliers et les cheminées des complexes sidérurgiques.

### La nature: une souveraine adulée

Mais partout, la nature régnait en souveraine aimée et respectée. Que ce soit

Les dernières paroles de la vieille chanson celta s'envolent. La harpe s'est tue, mais dans la salle rustique de l'hôtel de Plas Maenan installé dans une maison de maître enfouie dans un cadre de verdure, le dîner aux chandelles se poursuit dans l'attente de nouvelles complaintes, mi-chantées, mi-récitées, par un jeune harpiste. Un public de citadins, de fermiers et de mineurs. Des femmes et des hommes en tenue de soirée, accourus de toute la région pour vivre une soirée galloise. De la musique, de la poésie, des chansons, des danses folkloriques, mais aussi une découverte: l'âme d'un peuple fier, laborieux, austère, mais plein d'humour et de gaieté spontanée qui a compris que l'avenir doit s'appuyer sur les racines de la grandeur du passé.

Pas d'applaudissements explosifs, mais l'assistance commue avec l'artiste qui vit la complainte-millénaire. La harpe vibre sous les doigts du troubadour et la poésie s'envole, évoquant l'auditoire. On a l'impression de plonger dans le monde cruel, mais fraternel, des druides, de revivre les assemblées nocturnes en plein air des bûcherons et des mineurs d'antan, de retrouver les festins des chevaliers du Graal, d'enten-

rants populaires. Partout, les membres de notre groupe, même les plus difficiles, ont trouvé «chaussure à leur pied».

Comment ne pas citer, en premier lieu, les abondants et savoureux «breakfasts»: œufs frits sur des tranches de bacon, jambon d'York, fromages blancs du pays, petits pains blancs croustillants ou pain complet abondamment beurré, marmelade, thé ou café. Après un tel «breakfast», on se sentait d'attaque et on voyait avec une certaine appréhension approcher l'heure de déjeuner.

Laissons de côté la cuisine «internationale», toujours la même, servie dans les grands restaurants. Retenons, en revanche, les spécialités du pays: grillades savoureuses de viandes et de poissons, volailles et viandes apprêtées dans d'onctueuses sauces noires ou blanches, omelettes aux champignons, gibier, crustacés, pâtés somptueux, pâtisseries monumentales recouvertes de crème Chantilly et pudding inévitables, toujours présents, mais toujours différents. Autre surprise: la qualité des vins et la richesse des caves, leurs prix particulièrement modérés aussi. De grands crus français, mais également des vins d'Espagne, de Hongrie, du



«Bienvenue au Pays de Galles!»

«LLANFAIRPWLLGWYNGYLLGOGER-RYCHWYRNDROBLLANTYSILIOGOGOGCH». C'est difficile en gallois. Bon! Essayez-donc en français «Sainte-Marie dans le creux du noisetier blanc près du tourbillon rapide de Llantysillo de la grotte rouge».

### La chevauchée fantastique

Mais l'épreuve la plus spectaculaire, au cours de ce voyage, devait être une chevauchée fantastique à Maes y Felin. On s'attendait à un simple tour symbolique de manège sur de mignons chevaux minuscules à long poil, mais dans la cour de la ferme des poneys... géants nous guettaient d'un air narquois! On nous hissa tant bien que mal sur leur dos et la caravane partit au trot, à travers champs, à la suite du cheval fougueux de la fermière. Les uns s'accrochaient désespérément à la crinière de leur monture, d'autres demandaient comment on disait en gallois: «Stop!». Soudain, j'entendis un bruit de galop et j'enviai le hardi cavalier qui fonçait vers une vallée, pendu au cou de sa monture (il devait avouer plus tard qu'il n'avait jamais monté un cheval). À son tour, s'élança subitement, comme une flèche, sur les traces de son frère. Que faire? Fallait-il s'accrocher à une branche d'arbre pour abandonner le monstre ou plutôt plonger sur le sol? Et pourtant, tout le monde tint bon, même au moment de vérité, durant la descente d'un canyon. L'aventure dura plus de trois heures. Elle devait prendre fin devant un feu de cheminée, dans une ravissante vieille maison de campagne où la fermière qui, durant la conversation, nous avait appris qu'elle avait renoncé à enseigner à l'Université par amour de la nature et des chevaux, devait nous faire découvrir le trésor des vieilles recettes culinaires de la campagne galloise: potage de légumes au fromage, pain de seigle, beurre frais, charcuterie, confitures, beignets et galettes.

C'est dans ce cadre accueillant, simple, mais hospitalier, que notre hôte et sa famille reçoivent à la belle saison des groupes d'enfants du monde entier qui apprendront ce que signifie un bain de nature, l'approche des bêtes et la fraternité humaine qui ignore les barrières. En reprenant la route du retour, le Pays de Galles paraissait inconcevable sans l'expérience des poneys, des marches et des contacts humains avec les diverses couches d'une population qui a eu l'intelligence de contribuer à la naissance d'un tourisme diversifié, original, mais personnalisé.

Cardiff, Londres, Genève. La joie de retrouver son foyer, mais aussi la nostalgie d'une terre qui adopte ses hôtes et l'espoir d'entendre de nouveau ces paroles: «Croeso Gymru»: «Bienvenue au Pays de Galles!»

Jaime PINTO

### Un reportage de Jaime PINTO

C'était l'heure du rite du thé noir non sucré, déversé dans de ravissantes tasses en porcelaine, peintes à la main, et accompagné du traditionnel pudding arrosé d'un sirop évoquant les fruits poussant le long des sentiers sauvages. Dehors, le soir approchait, précédé par une fine averse. Il faisait froid, mais dans la salle aux boiseries tapissées, de motifs fleuris, régnait une douce quiétude empreinte de chaleur humaine. Le moment était venu de reprendre la route pour couronner cette première escale sur une terre inconnue, mais déjà attachante.

### Un fantôme séduisant

Soudain, profitant d'une chute de la conversation, s'éleva la voix de Mlle Patricia Carlton-Scott, une charmante jeune Galloise, déléguée par l'Office de tourisme de son pays, pour veiller à la réussite de ce voyage:

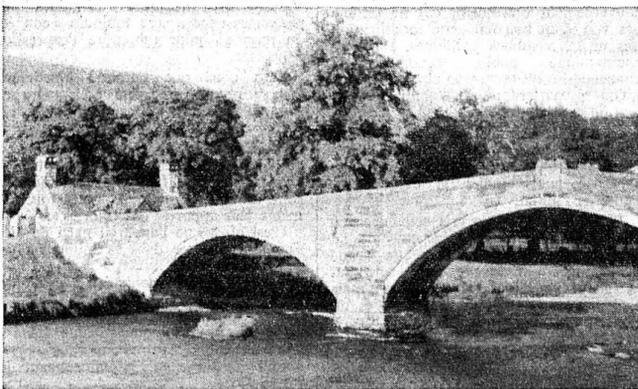
— C'est sur cette route que, jadis, une jeune paysanne fut écrasée par une diligence folle, alors qu'elle se rendait, la nuit tombée, à la rencontre de son bien-aimé. On raconte que depuis cette tragédie, le fantôme de la belle créature guette, pour les enlever, les automobilistes isolés qui s'arrêtent sur la lande.

Terre de légende et de poètes insouciants, patrie des rudes forteresses, moins de batailles héroïques, mais aussi des complaintes et des chansons celtas léguées par les troubadours aux joueurs de harpe d'aujourd'hui, le Pays de Galles ne renia pas les elfes, les lutins, les sorcières et les âmes en peine en quête du sommeil éternel.

### Comme dans un kaléidoscope

Avec le recul du temps, les images vécues défilent en désordre dans une sorte de kaléidoscope: prés verdoyants, montagnes arides, fermes accueillantes, landes désertes balayées par le vent, parcs nationaux, falaises sauvages batiées par les vagues, châteaux royaux, vestiges romains, «pubs» attirants, buissons de genêts, vieilles chansons galloises, espaces sans clôtures, maisons anciennes transformées en de merveilleux hôtels, torrents et rivières à truites, facs et rocs géants, grèves sans fin où débarquaient jadis les Vikings, collines rousses, mines d'ardoise, légendes vivantes...

Et les images défilent accompagnées par les noms des villes et des villages parcourus à pied ou traversés en bus, résonnant toujours dans la mé-



Partout des ponts d'un autre âge, dans un cadre merveilleux, du haut desquels on peut faire un signe amical aux truites jouant dans la rivière.



Des sentiers touristiques, longs de dizaines de kilomètres, permettent de découvrir, du haut des falaises, le littoral du Pembrokeshire.

palaces et les maisons de campagne transformées en auberges que dans les fermes et les logements privés qui offrent partout, à un prix modique, le «bed et breakfast (chambre et petit déjeuner)».

### Pas de tourisme de masse

Pas de tourisme de masse mais un tourisme diversifié, original, largement subventionné par les autorités, donnant libre cours à l'initiative et à l'imagination de ses pionniers. Durant une semaine, on a vécu dans de modestes, mais confortables auberges, au climat familial, on a été reçu dans de vieilles fermes, offrant de merveilleuses randonnées à cheval, mais aussi une nourriture saine dont les recettes, jalousement conservées, plongent leurs racines dans la joie de vivre du passé. De même, on a côtoyé, dans les salons silencieux des palaces, habillés en velours rouge, bleu ou topaze, de vénérables ladies entourées de gentlemen empressés, mais froids, servis par un personnel stylé, à qui

dans les stations balnéaires en vogue, offrant de multiples distractions. Les villages de chalets, les centres de sports nautiques ou les fermes isolées.

Le Pays de Galles avec ses 20.720 km<sup>2</sup> habités par 2.800.000 âmes, est sillonné par un réseau de routes impeccablement entretenues conduisant rapidement aux aéroports de Manchester, Cardiff et Londres, aux gares internationales et aux portes du continent. Les trains et les autocars sont rapides et confortables. On peut partout louer des voitures à des tarifs abordables, de même qu'on peut voyager à bord de roulettes, parcourir en bateau les voies d'eau intérieures, faire de la voile, partager la vie rude des pêcheurs en mer, circuler à bicyclette; galoper à cheval sur la lande ou les grèves, jouer au golf ou faire une cure de repos dans une auberge ou une ferme perdue.

### Une soirée galloise

«Un jeune fermier regarde le blé qui ondoie sur les champs et pense à sa promesse...»

dre le fracas des batailles du Moyen âge, les cris et les sanglots des victimes, mais aussi la «Ballade des dames» du temps jadis.

«Qu'allez-vous pouvoir manger au Pays de Galles, des pommes de terre bouillies et de fades ragoûts?» Une telle question témoignait des préjugés bien ancrés dans l'esprit de ceux qui n'admettent pas qu'il puisse exister des plats savoureux ailleurs que dans leur propre pays. On ne va pas en Thaïlande pour découvrir le bifeck-frites, de même qu'au Pays de Galles on ne mange la fondue que dans l'unique restaurant suisse installé sur cette terre. Nos guides nous ont invités à manger dans des hôtels de campagne, des auberges gastronomiques, des fermes et des palaces de classe internationale, ce qui ne nous a pas empêchés aussi d'apprécier, au cours des randonnées à pied, de modestes, mais savoureux pique-niques. Pas de menus destinés à épatier des journalistes blasés, mais des repas à la carte, dans les établissements d'une certaine importance, ou des plats du jour, dans les restaura-

Chili, de Suisse et d'autres pays. Et, bien sûr, un choix surprenant de bières, celles à plus faible teneur d'alcool étant les plus prisées, peut-être pour faciliter la circulation automobile à gauche.

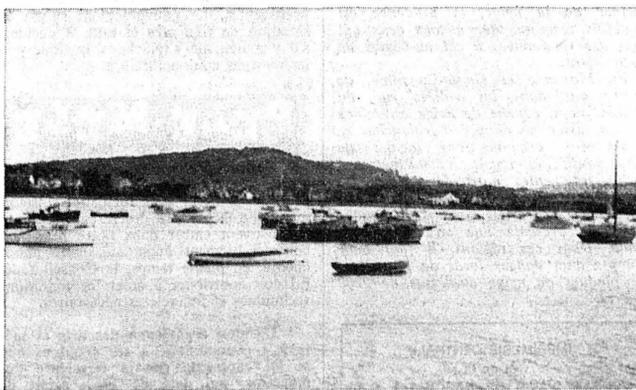
### De dures épreuves

Une autre découverte: les célèbres «petits trains» à vapeur, à voie étroite, datant de la fin du XVIIIe siècle, comme celui de Festiniog, serpentant dans les vertes vallées ou grimpaient courageusement la montagne de Snowdon. Ces petits trains sont soutenus par des sociétés qui veillent bénévolement à leur entretien et surtout à leur survie. Chaque année, ils transportent inlassablement des dizaines de milliers d'amoureux du rail. C'est ainsi que les dernières machines à vapeur de la British Rail font marcher encore le train de la vallée de Rheidol.

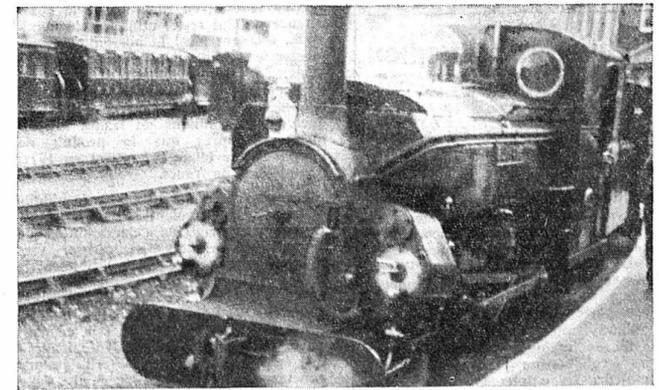
Un pèlerinage à ne pas manquer, mais également une dure épreuve: la prononciation du nom de la plus «longue» gare du monde:



Les monts Snowdonia, à moins d'une heure du littoral, offrent les joies de l'alpinisme ou de promenades vivifiantes dans un cadre volcanique.



Le port de Conwyn: sur le quai, à proximité du château grandiose qui domine l'estuaire, on peut voir la plus petite maison de Grande-Bretagne.



Les petits trains du Pays de Galles traversent les sites les plus pittoresques et les plus inaccessibles du pays.

hockey sur glace

Revanche cinglante hier soir à Frederikstad

LA SUISSE BALAYÉE PAR LA NORVÈGE

NORVÈGE - SUISSE 7-1 (4-0 3-0 0-1) MARQUEURS: Jansen 4me; Sethring 7me; Lundenes 9me; Ingier 15me; Martinsen 27me; Myhre 28me; Lundenes 33me; Willmann 57me.

Lundenes, Thorkindsen, Roeymark, T. Johansson, Skar, Myhre, Sethring, R. Johansson, Oevstedal.

SUISSE: Meuwly, Zenhausen, Locher, Hoffmann, Kaufmann, Genuzzi, J. Lott, Dubois, Lindemann, Neining, Horisberger, Wittwer, Friedrich, Willmann, U. Lott, Berger.

ARBITRES: MM. Andersson et Nilsson, Suède.

NOTES: Patinoire de Frederikstad, 2000 spectateurs. Pénalités: 7 fois 2 minutes et 1 fois 5 minutes contre la Norvège; 8 fois 2 minutes contre la Suisse.

HUMILIATION

Il y a eu de la revanche dans l'air à Frederikstad. Victorieuse jeudi à Oslo, l'équipe nationale suisse n'a pu rééditer sa performance surprenante (5-4). Elle a même connu l'humiliation au cours de sa deuxième confrontation avec la

Norvège qui s'est finalement imposée par 7-1 (4-0 3-0 0-1).

Cette défaite était prévisible, mais on n'attendait tout de même pas un écart aussi important que ces six buts tombés comme des fruits mûrs dans les filets helvétiques. Après son succès heureux de la veille, la formation helvétique a incontestablement payé lourdement les efforts consentis pour venir à bout d'une rivale supérieure sur le plan athlétique.

Le résultat est néanmoins un peu sévère pour les joueurs de Rudolf Killias, mais les Norvégiens ont connu une réussite extrême, ce qui leur a permis de faire rapidement le trou. L'ampleur de la marge séparant les deux formations s'explique par le fait que les Suisses, menés 4-0 après un quart d'heure, n'ont plus trouvé cette motivation nécessaire pour défendre un résultat qui paraissait déjà acquis et redresser une situation compromise.

Novices: La Chaux-de-Fonds A sans pitié

Novices, groupe Chasseral

A l'instar des autres compétitions, les champions des juniors et des novices battent leur plein. Dans la première catégorie, groupe Jura, La Chaux-de-Fonds mène le bal grâce à des victoires très nettes. Mais la supériorité des jeunes élèves de Pelletier et Cruikshank est encore plus remarquable chez les novices. Leur équipe A fait de véritables ravages dans le groupe appelé Chasseral. Elle a déjà marqué 98 buts en 5 matches et n'en a encaissé que trois. Dans cette subdivision, Neuchâtel paraît être en mesure de conserver la deuxième place, ce qui serait déjà une jolie récompense pour MM. Clouet et Dolbec. Dans le groupe Areuse, Fleurière semble de taille à prendre la première place devant La Chaux-de-Fonds B. Noiraigue est aussi un sérieux candidat à la victoire.

Voici les résultats et classements au 14 décembre:

Juniors, groupe Jura

Serrières - La Chaux-de-Fonds 1-15; La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier 11-1; Saint-Imier - Tramelan 7-2; Ajoie - Serrières 5-1; La Chaux-de-Fonds - Tramelan 18-0; Saint-Imier - Serrières 6-0; Ajoie - Tramelan 3-4; Le Locle A - Neuchâtel 4-9; La Chaux-de-Fonds - Le Locle A 26-0; Neuchâtel - Le Locle A 9-3; La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel 12-2; Neuchâtel - La

Chaux-de-Fonds 1-36; Le Locle A - Moutier 4-13; Moutier - La Chaux-de-Fonds 0-14; Neuchâtel - Moutier 4-1; Neuchâtel - Le Locle A 7-6; La Chaux-de-Fonds - Moutier 10-0.

GROUPE AREUSE

La Chaux-de-Fonds - Le Locle B 11-7; Brenets - La Chaux-de-Fonds B 0-8; Fleurière - La Chaux-de-Fonds B 4-14; Le Locle B - Brenets 5-7; La Chaux-de-Fonds - Noiraigue 4-5; Fleurière - Le Locle B 11-1; La Chaux-de-Fonds - Ponts-de-Martels 9-0; Fleurière - Brenets 10-0; Noiraigue - Fleurière 1-9; Le Locle B - Noiraigue 3-9; Fleurière - Ponts-de-Martels 13-4; La Chaux-de-Fonds - Brenets 1-6; Ponts-de-Martels - Noiraigue 3-7.

Table with 5 columns: Rank, Team, Goals For, Goals Against, Points. Lists teams like Chaux-de-Fonds, Saint-Imier, Ajoie, Tramelan, Serrières.

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, Goals For, Goals Against, Points. Lists teams like Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Moutier, Le Locle.

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, Goals For, Goals Against, Points. Lists teams like Chaux-de-Fonds, Fleurière, Noiraigue, Les Brenets, Ponts-de-Martel, Le Locle B.

Il est inutile de faire le procès de tel ou tel joueur. C'est collectivement que la Suisse a trébuché. On regrettera seulement que le gardien Meuwly ait dû faire ses débuts internationaux dans des conditions pareilles et alors que la cause semblait perdue d'avance.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

Les Norvégiens ont donc effacé de la manière la plus nette qui soit leur revers du premier match. Désormais la «belle» aura lieu dimanche à Oslo. Ils se sont imposés grâce à leurs qualités propres basées essentiellement sur leur condition physique et un engagement total. Ils ont souvent franchi les limites de la régularité face à des Suisses qui ont eu de la peine à leur opposer une résistance tant soit peu valable. Le jeu s'est ainsi durci au fil des minutes malgré la nette domination des Scandinaves qui se mirent définitivement à l'abri au cours de la deuxième période grâce à trois buts de Martinsen, Myhre et Lundenes.

Alors que le match tirait à sa fin, les Suisses sont tout de même parvenus à sauver l'honneur qui a échoué à l'attaquant Willmann qui a trompé la vigilance du gardien norvégien Solberg à trois minutes de la fin d'une rencontre qui n'a guère apporté d'enseignements du côté helvétique, si ce n'est que l'équipe de Killias a encore beaucoup de pain sur la planche pour retrouver son crédit d'antan.



CONTRÉ. — A l'instar des autres Suisses, Tony Neining (No 12) a été rudement contré hier soir, par les Norvégiens. (Téléphoto AP)

La troisième journée de la coupe Spengler à Davos Extraordinaire facilité de Traktor

TRAKTOR - FUESSEN 7-1 (2-0, 4-0, 1-1). MARQUEURS: Soukhanov (4me 1-0), Belouhousov (14me 2-0), Arovine (22me 3-0), Choumacov (22me 4-0), Betz (30me 5-0), Moghilkov (33me 6-0), Arovine (51me 7-0), Kaiki (59me 7-1).

ARBITRES: Lindberg-Soedergren. NOTES: 2200 spectateurs, Pénalités: 2 fois 2 et 1 fois 5 contre Fuessein; 6 fois 2 et 1 fois 10 contre Traktor.

confortable dès la 22me minute (4-0), obtenant deux buts dans les deux premières minutes du deuxième tiers. Au cours de cette même période, ils subissaient sans dommage une double infériorité numérique (trois contre cinq à la 34me minute). Dans le dernier tiers, les Russes contrôlèrent aisément les opérations, mais la fin fut houleuse. Leur élé-

ment le plus spectaculaire, Belouhousov, se révéla également le plus nerveux. Un accrochage avec l'arbitre lui valut une pénalité de dix minutes. Le public a eu une fois encore l'occasion d'admirer la maîtrise des hockeyeurs de l'Oural lorsqu'ils jouèrent à trois contre cinq. Le gardien Allemand Egen, battu sept fois, a tout de même paré 36 tirs!

Slovan réagit et gagne

SLOVAN BRATISLAVA - HELSING JOKERIT 7-3 (2-0 3-2 2-1). MARQUEURS: Haas (1re 1-0); Mikolovic (2me 2-0); Turunen (21me 2-1); Laakio (26me 2-2); Ducaj (35me 3-2); Stastny (37me 4-2); Nedomanski (38me 5-2); Kecka (46me 6-2); Kyntola (49me 6-3); Tajcar (56me 7-3).

La nocturne de la troisième journée a attiré un public plus nombreux que lors des précédentes rencontres. Ce choc entre Tchécoslovaques et Finlandais a justifié cet engouement. Après un départ en force — deux buts dans les deux minutes initiales — les Slovaques ont dû composer avec un adversaire sans complexe. C'est ainsi que les Finlandais réussirent une égalisation à 2-2, alors qu'ils étaient en infériorité numérique.

surout du gardien remplaçant Lindberg, pour reprendre un avantage substantiel à l'issue du deuxième tiers. Durant la dernière période, les Finlandais relâchèrent nettement leur concentration. Ils écopèrent alors d'expulsions bien inutiles et gâchèrent quelques belles chances de réduire la marque. Slovan Bratislava, à travers ce match, a démontré qu'il était bien le seul rival sérieux de la formation soviétique de Tcheliabinsk.

AUJOURD'HUI

15 h 30: Traktor Tcheliabinsk - Davos; 21 h: Fussen - Helsingin.

DEMAIN

21 h: Fussen - Davos.

LUNDI

10 h 30: Traktor Tcheliabinsk - Slovan Bratislava.

EXCES DE ZELE

S'ils ne présentent aucun joueur d'outre-Atlantique, les champions d'Allemagne ont trouvé du renfort à l'Est. Avec l'autorisation de la fédération tchécoslovaque de hockey sur glace, Fuessein a aligné contre les Soviétiques deux éléments de Skoda-Pilsen, l'arrière Josef Valenta et l'avant-centre Milan Kaiki. Au contraire des Canadiens de Davos, assez timorés, les Tchécoslovaques de Fuessein se lancent à corps perdu dans la bagarre. Il n'ont aucune peine à s'amalgamer à un ensemble formé de «battants». Le défenseur Valenta fait même de l'excès de zèle, puisqu'il a écopé d'une pénalité de cinq minutes pour coup de crosse volontaire — il a blessé Betz à la face — à la 38me minute.

FIN HOULEUSE

Malgré ses renforts percutants, la formation bavaroise a peine devant l'extraordinaire facilité de patinage des Soviétiques, lesquels avaient pris une avance

ski

La tournée austro-allemande des 4 tremplins commence demain

STEINER ET SCHMID À L'ASSAUT DES ALLEMANDS DE L'EST

C'est demain que commencera à Oberstdorf (Bavière), la traditionnelle tournée austro-allemande des quatre tremplins, premier point de rencontre d'une saison marquée avant tout par les championnats du monde. Elle se poursuivra le mardi 1er janvier à Garmisch, le jeudi 3 janvier à Innsbruck et prendra fin le dimanche 6 janvier à Bischofshofen. Six semaines avant l' rendez-vous de Falun, elle devrait déjà pouvoir apporter d'utiles enseignements notamment sur la forme des principaux candidats aux titres et permettre éventuellement de déceler quelques talents.

POSITIONS A DÉFENDRE

La question qui se pose est de savoir si les Allemands de l'Est vont pouvoir confirmer leur suprématie au détriment des Scandinaves et en particulier des Norvégiens et Finlandais qui ont longtemps dominé par le passé. Grands vainqueurs l'an dernier par équipes (Schmid, Aschenbach, Wolf, Glass, Dannenberg tous classés parmi les dix premiers), les sauteurs de la RDA ont une position à défendre comme Rainer Schmidt, le lauréat de la 21me édition, qui avait à cette occasion remporté son premier grand succès international en triomphant à Oberstdorf et Garmisch.

Tous seront de nouveau de la partie, sauf Manfred Wolf remplacé par Bernd Eckstein qui vient de battre dernièrement Aschenbach, le champion du monde de vol à skis. Mais on peut d'ores et déjà penser qu'ils auront fort à faire pour repousser les assauts de leurs rivaux traditionnels parmi lesquels se trouvent les Suisses Hans Schmid et Walter Steiner (4me et 7me du

classement final de 1972-1973). Leur équipe, qui comprend encore Wossipiw, le recordman du monde de longueur (169 m), Dietmar Aschenbach et Kampf, est très homogène et paraît à nouveau très bien armée pour jouer les tout premiers rôles.

CONFIANCE

La formation helvétique n'a encore aucun point de repère et il est difficile d'émettre un pronostic. Ernst von Gruenigen, Sepp Zehnder, les jeunes Josef Bonetti, Eric Aubert et Robert Mesching s'efforceront d'épauler de leur mieux Steiner et Schmid dont personne n'a oublié la retentissante victoire obtenue à Holmenkollen. Les Japonais qui ont dominé le concours de Saint-Moritz auquel n'a pas pris part Hans Schmid par mesure de précaution, ont montré eux aussi qu'ils avaient des ambitions cette saison. Après une éclipse passagère après les Jeux Olympiques de Sapporo, où ils avaient pris les trois premières places au petit tremplin, ils semblent avoir repris confiance.

Vainqueur de la tournée de la FSS en 1971 et 1973 (succès à Engelberg, Saint-

Moritz, Gstaad et Le Locle), vainqueur à Falun et à Lahti, Tauno Kaeyhko (4me à Sapporo) a été le meilleur représentant scandinave durant l'hiver 72-73. L'étudiant finlandais sera à nouveau le chef de file des pays nordiques qui cherchent toujours le ou les successeurs de Wirkola.

Les espoirs des Soviétiques sont bien plus réels. Vainqueur à Innsbruck, deuxième à Bischofshofen, Sergei Botchkov n'avait raté que de peu la victoire finale en janvier dernier (3me). On le retrouvera emmenant dans son sillage ses deux compatriotes Napalkov, champion olympique en 1968 et double champion du monde en 1970 à Vysoke Tairy, et Kalimine, champions d'Europe juniors en 1972, qui rêvent tous deux de réhabilitation.

A la demande des entraîneurs, aucune limitation des concurrents n'est intervenue afin de faciliter leur travail de sélection en prévision de Falun. C'est pourquoi une centaine de sauteurs de 17 pays participeront à cette tournée dont l'organisation est revenue à plus de 500.000 francs.

A. Roesti blessé

Le Bernois Adolf Roesti s'est blessé lors du slalom spécial organisé à Flums. Il souffre d'une luxation de la cheville gauche, ce qui le tiendra éloigné des champs de neige durant trois semaines environ.

La FSS par contre a le plaisir d'enregistrer le retour de René Berthod. Blessé à mi-novembre (déchirure musculaire), l'Oberlandais est sur le point de faire sa rentrée en équipe nationale. Il figure d'ailleurs parmi les sélectionnés pour les épreuves de coupe du monde de Garmisch (début janvier), mais on ne saura que lorsque la délégation helvétique sera sur place s'il pourra être aligné en descente.

Rentrée de B. Zurbriggen

Blessée au début de la saison alors qu'elle était en camp d'entraînement, Bernadette Zurbriggen fera sa rentrée à Ebnat-Kappel où a lieu aujourd'hui un slalom géant FIS. La jeune Valaisanne, qui a dû déclarer forfait pour toutes les courses de décembre, aura à l'occasion de reprendre la compétition en se mesurant avec les meilleures Suissesses, la Liechtensteinoise Hanny Wenzel et l'Autrichienne Siegrid Oberle.

Les messieurs participeront eux aussi à un slalom géant. L'épreuve, qui compte elle pour la Coupe d'Europe, aura lieu dimanche et réunira quelques-uns des meilleurs spécialistes actuels.

Jakober vainqueur à Flums

Cinq mille spectateurs ont assisté à Flums à une épreuve de slalom spécial en parallèle qui s'est déroulée à la lueur de projecteurs. La victoire est revenue à Manfred Jakober qui prend la succession de Walter Tresch, lequel est encore loin de sa meilleure forme. Il a d'ailleurs été éliminé en quart de finale par Josef Odermatt.

Jakober s'est imposé nettement en finale en dominant Odermatt, en deux manches. Les meilleurs temps de cette épreuve, dont la piste a été tracée par Marcel Savioz (25 portes), ont toutefois été réalisés au stade des 8mes et quarts de finale par Laurent Carron et Willy Frommelt (Liechtenstein) qui ont tous deux été éliminés par la suite.

basketball

La règle des 10 fautes ne sera pas appliquée en championnat suisse

Le comité central de la FSBA, en accord avec la commission fédérale des arbitres, a décidé de surseoir à l'application de la nouvelle règle des 10 fautes (recommandation de la FIBA d'octobre 1973).

Tenant compte des constatations faites lors des matches de coupes d'Europe, il apparaît que cette règle n'atteint pas le but recherché. De plus, elle tend à réduire la qualité spectaculaire du jeu et présente des défauts semblables à ceux de l'ancienne règle des trois dernières minutes.

D'autre part, le premier tour du championnat s'étant déroulé sans que cette règle soit appliquée — celle-ci n'était pas encore connue au début de la compétition — il ne serait pas opportun de la mettre en vigueur pour le second tour.

La FSBA estime préférable d'attendre les décisions de la FIBA (stage de mai 1974), qui confirmeront, modifieront, voire supprimeront cette nouvelle règle de jeu.

boxe POUR LE TITRE EUROPÉEN

Déjà un adversaire pour Chervet

Il semble que Fritz Chervet, malgré sa très nette et retentissante victoire sur Fernando Atzori, n'ait pas encore fait l'unanimité. Adriano Sconcerti, l'entraîneur de l'ancien champion d'Europe des poids mouches, va même plus loin:

Notre tactique était de contenir cette furie avec le moins de dommage possible et de faire la décision sur la fin. Le K.O. est survenu à un moment où Chervet était déjà sur la courbe descendante. Il était logique qu'il ne pouvait soutenir un rythme si rapide jusqu'à la fin.

C'est la «Gazzetta dello sport» qui a reproduit l'interview de l'entraîneur italien qui a encore affirmé:

Tout se déroulait selon nos plans. Et Atzori aurait sûrement gagné sans ce

tennis

LE GP D'AUSTRALIE DEUX SURPRISES CHEZ LES MESSIEURS

Deux surprises ont marqué la journée de vendredi des internationaux d'Australie à Melbourne. Finaliste l'an dernier, le Néo-zélandais Onny Parun a été éliminé ainsi que le jeune Suédois Bjorn Borg (17 ans, tête de série No 4). Tous deux se sont inclinés en 8mes de finale du simple messieurs, Parun devant l'Australien Bob Giltinan et Borg, quelque peu fatigué, face à un autre Australien, Phil Dent, vainqueur en trois sets également.

Une troisième surprise faillit bien avoir lieu puisque l'un des favoris, l'Américain Jimmy Connors n'a battu l'Australien Syd Ball qu'au 5me set. De son côté le tenant du titre, John Newcombe n'a pas connu de difficulté pour venir à bout de Barry Phillips-Moore.

football

LA COMPÉTITION REPREND DÉJÀ LE 24 FÉVRIER Le second tour de la première ligue

Groupe ouest

Voici le calendrier du second tour du championnat suisse de première ligue, lequel débutera déjà le 24 février 1974:

24 février 1974: Bulle - Monthey, Meyrin - Le Locle, Stade Nyonnais - Audax, Sierre - Yverdon, Thounne - Central.

K.O. Dans tous les domaines, il est plus fort que Chervet.

A signaler qu'au moment de l'inter-ruption prématurée du combat, les trois juges (l'arbitre allemand Thomsen, le Luxembourgeois Klop et le Français Talleyrac) étaient eux au moins unanimes à reconnaître que Chervet menait aux points: 60-55, 60-58 et 60-57.

Dès qu'il a eu connaissance du verdict, M. Raffa, l'entraîneur de Franco Speriati, a immédiatement transmis à l'EBU, par l'entremise de la Fédération italienne de boxe, la candidature de son élève. Ce dernier avait battu Chervet aux points en 12 rounds en 1969, mais il avait dû s'incliner au cours de la revanche le 28 septembre dernier à Berne (aux points en 10 reprises).

LE GP D'AUSTRALIE

Groupe central

24 février: Brunnen - Deitingen, Emmenbrucke - Moutier - Zoug - Buochs.

3 mars: Buochs - Soleure, Delémont - Deitingen, Emmenbrucke - Zoug, Kriens - Brunnen, Moutier - Berne, Porrentruy - Laufen - 10 mars: Brunnen - Emmenbrucke, Deitingen - Porrentruy, Laufen - Buochs, Moutier - Delémont, Soleure - Concordia, Zoug - Kriens. 17 mars: Berne - Deitingen, Buochs - Porrentruy, Concordia - Moutier - Delémont - Brunnen, Emmenbrucke - Laufen, Kriens - Soleure. 24 mars: Berne - Buochs, Brunnen - Concordia, Deitingen - Emmenbrucke, Laufen - Delémont, Moutier - Kriens, Soleure - Zoug - 31 mars: Brunnen - Brunnen, Concordia - Zoug, Deitingen - Laufen, Delémont - Soleure, Emmenbrucke - Berne, Porrentruy - Moutier. 7 avril: Berne - Brunnen, Buochs - Kriens - Emmenbrucke, Soleure - Por-

LA COMPÉTITION REPREND DÉJÀ LE 24 FÉVRIER

Le second tour de la première ligue

3 mars: Audax - Meyrin, Central - UGS, Le Locle - Durrenast, Monthey - Sierre, Rarogne - Bulle, Yverdon - Stade Nyonnais. 10 mars: Bulle - Central, Durrenast - Audax, Meyrin - Yverdon, Stade Nyonnais - Monthey, Sierre - Rarogne, UGS - Thounne. 17 mars: Audax - Le Locle, Central - Sierre, Monthey - Meyrin, Rarogne - Stade Nyonnais, Thounne - Bulle, Yverdon - Durrenast. 24 mars: Bulle - UGS, Durrenast - Monthey, Le Locle - Yverdon, Meyrin - Rarogne, Stade Nyonnais - Central, Sierre - Thounne. 31 mars: Central - Meyrin, Monthey - Le Locle, Rarogne - Durrenast, Thounne - Stade Nyonnais, UGS - Sierre, Yverdon - Audax.

7 avril: Audax - Monthey, Durrenast - Central, Le Locle - Rarogne, Meyrin - Thounne, Stade Nyonnais - UGS, Sierre - Bulle. 21 avril: Bulle - Stade Nyonnais, Central - Le Locle, Monthey - Yverdon, Rarogne - Audax, Thounne - Durrenast, UGS - Meyrin. 28 avril: Audax - Central, Durrenast - UGS, Le Locle - Thounne, Meyrin - Bulle, Stade Nyonnais - Sierre, Yverdon - Rarogne. 5 mai: Bulle - Durrenast, Central - Yverdon, Rarogne - Monthey, Sierre - Meyrin, Thounne - Audax, UGS - Le Locle. 12 mai: Audax - UGS, Durrenast - Sierre, Le Locle - Bulle, Meyrin - Stade Nyonnais, Monthey - Central, Yverdon - Thounne. 19 mai: Bulle - Audax, Central - Rarogne, Stade Nyonnais - Durrenast, Sierre - Le Locle, Thounne - Monthey, UGS - Yverdon. 26 mai: Audax - Sierre, Durrenast - Meyrin, Le Locle - Stade Nyonnais, Monthey - UGS, Rarogne - Thounne, Yverdon - Bulle.

reentry, Zoug - Moutier. 21 avril: Berne - Delémont, Brunnen - Zoug, Deitingen - Concordia, Laufen - Kriens, Moutier - Soleure, Porrentruy - Emmenbrucke. 28 avril: Concordia - Berne, Delémont - Porrentruy, Emmenbrucke - Buochs, Kriens - Deitingen, Soleure - Brunnen, Zoug - Laufen.

5 mai: Berne - Kriens, Brunnen - Moutier, Buochs - Delémont, Deitingen - Zoug, Laufen - Soleure, Porrentruy - Concordia. 12 mai: Concordia - Buochs, Delémont - Emmenbrucke, Kriens - Porrentruy, Moutier - Laufen, Soleure - Deitingen, Zoug - Berne. 19 mai: Berne - Soleure, Buochs - Kriens, Deitingen - Moutier, Emmenbrucke - Concordia, Laufen - Brunnen, Porrentruy - Zoug. 26 mai: Brunnen - Porrentruy, Kriens - Concordia, Laufen - Berne, Moutier - Buochs, Soleure - Emmenbrucke, Zoug - Delémont.

Les matches du 24 février pourront être joués en semaine, mais avant Pâques.

Luttrop à Sion

Licencié par le FC Lugano, dont il était l'entraîneur, l'Allemand Hans-Otto Luttrop, qui est âgé de 34 ans, a été engagé par le FC Sion pour le 2me tour. Son contrat expirera à la fin du présent championnat.

Buenos-Aires siège de la coupe du monde 78

La ville de Buenos-Aires a été désignée par la commission d'organisation de la coupe du monde de la FIFA comme siège de l'édition 1978 qui se déroulera en Argentine. Les villes de Rosario et de Corrientes ont été retenues comme théâtre des matches de groupes. Ces trois cités remplissent actuellement à 80% les exigences réglementaires de la FIFA. L'élément majeur ayant plaidé pour Buenos-Aires et Rosario est celui de la capacité. Ces deux villes possèdent en effet, plusieurs stades de 45 à 65.000 places aptes à recevoir des matches de coupe du monde.

Corrientes, située à 1000 km au nord de la capitale argentine, a été choisie en raison de sa situation géographique puisqu'elle jouxte trois pays sud-américains: Brésil, Uruguay et Paraguay. On y construira d'ailleurs un complexe sportif avec un stade d'une contenance de 40.000 places.

D'autres villes sont également candidates: Salta, Cordoba, Mar del Plata, Mendoza, La Plata et Tucuman. Ces cités devront présenter, avant le 20 janvier, un programme d'aménagement sportif portant sur des stades répondant aux exigences de la FIFA.



**(La publicité est fréquemment exposée aux feux de la critique!**

**Avec raison, d'ailleurs. Aussi aimerions-nous vous exposer aujourd'hui notre manière de concevoir la publicité.)**

# **Le consommateur a le droit d'être informé de façon claire et objective par le biais de la publicité.**

Chacun connaît l'expression: «Avoir l'embarras du choix». Or, de nos jours, cet embarras est une réalité quotidienne. Il suffit de songer un instant à la masse d'articles parmi lesquels le consommateur doit chaque jour faire son choix.

On lui présente sans cesse de nouvelles marques, de nouvelles matières, de nouveaux types, de nouveaux modèles - et une telle quantité d'informations nouvelles qu'il y perd son latin.

Sans oublier que la présentation des produits devient elle aussi toujours plus engageante, et que magasins et supermarchés s'agrandissent et s'embellissent continuellement.

Comment est-il dès lors possible de trouver exactement ce dont on a réellement besoin? Comment peut-on dès lors faire une comparaison valable entre l'utilité et le prix d'un produit?

C'est là que la publicité peut et doit intervenir.

En informant clairement et objectivement le consommateur sur les produits qu'on lui propose. Par des annonces, des affiches, des prospectus et des films publicitaires télévisés.

Et en lui faisant connaître les avantages qu'il peut retirer de tel ou tel produit, sans toutefois le laisser dans l'ignorance de ce que ce même produit n'est pas en mesure de lui procurer.

Mais la publicité ne doit en aucun cas faire de fausses promesses ni tenter de camoufler la vérité. La publicité ne doit pas être un instrument servant à faire prendre au consommateur des vessies pour des lanternes.

Telle est notre conception de la publicité. Telle est la manière dont nous pratiquons la publicité.

Et comme nous voulons que la publicité en faveur de nos produits soit conforme à cette conception, nous devons redoubler d'efforts pour nous perfectionner encore.

Afin que, comparativement, nos produits l'emportent. C'est pourquoi nous devons être sans répit à la recherche de la meilleure solution. En votre faveur.

Ce n'est qu'ainsi que la publicité est véritablement positive. Ce n'est qu'ainsi que la publicité se met au service du consommateur.



**Votre bon droit**



Tél. 038 57 17 87  
Les Geneveys-sur-Coffrane

**LE GRENIER**  
VOUS PRÉSENTE  
SON PROGRAMME  
DE FESTIVITÉS

**MENU DE GALA  
SAINT-SYLVESTRE**

Lundi 31 décembre  
Fr. 85.—, service compris

**GRAND BUFFET  
CHAUD ET FROID**

Apéritif, vin blanc et rouge, café  
et pousse-café compris

**ORCHESTRE - COTILLONS -  
AMBIANCE**

Au petit jour,  
**SOUPE A L'OIGNON**

Réservez votre table

**MENU DU NOUVEL-AN**

Mardi 1er Janvier  
Fr. 33.—, service compris  
Le Cocktail de fruits de mer  
ou La Crêpe aux bolets

Le Consommé madrilène

Le Tournedos Rossini  
La Bouquetière de légumes  
Les Pommes Berny

La Coupe Romanoff  
Réservez votre table

**MENU DU PETIT NOUVEL-AN**

Samedi 5 Janvier  
Fr. 30.—, service compris  
La Terrine du chef

Le Consommé au porto  
Le Carré d'agneau provençal

Les Bottillons de haricots  
Le Gratin dauphinois

Le Sorbet Vodka  
Réservez votre table

**AUBERGE DE HAUTERIVE**

Tél. (038) 33 17 98

**SYLVESTRE**

LA BARQUETTE DE FRUITS DE MER  
OU  
MOUSSE DE FOIE GRAS  
CONSOMMÉ AUX PAILLETES  
ROGNONNADE DE VEAU CHASSEUR  
BOUQUETIÈRE DE LÉGUMES  
POMMES BERNEY  
SORBET DU VALLON  
CHOIX DE FROMAGES  
MANDARINE GIVRÉE  
Fr. 45.— - Cotillons

**MUSIQUE**

avec les « Rythm-Melody's »

Prière de réserver sa table

F. SIGGEN

**ENCORE...**

Importation directe

**MANTEAUX AFGHANS**

Fr. 195.—

**MANTEAUX BLANCS**

mouton retourné à partir de Fr. 245.—

**MANTEAUX BRUNS**

mouton retourné à partir de Fr. 260.—

gilets, blousons, vestes, agneau, etc.

OUVERT SAMEDI

F. Durgnat, Portes-Rouges 149, Neuchâtel.

**FÊTES DE L'AN**  
à l'hôtel du Vaisseau  
**Petit-Cortailod**

L'orchestre «ERRI' JEANS» conduira le bal  
de Sylvestre et du 1er janvier

Sylvestre  
repas aux chandelles

**MENU**  
Pâté de Strasbourg  
et crudités  
Filets de palée meunière  
Tournedos grillé  
Sauce morilles à la crème  
Pommes paille  
Salade  
Vacherin glacé

Prix 45 fr.

comprenant :  
concert, danse, serpents,  
ballons

**Le bal est réservé  
aux dîneurs**

Tél. (038) 42 10 92

**Menu du 1er janvier**

Filets de palée  
sauce neuchâteloise  
ou  
Filets de perches au beurre  
Tournedos grillé  
aux morilles à la crème  
Pommes paille  
Salade  
Vacherin glacé

Prix 30 fr.

comprenant :  
concert, danse, serpents,  
ballons

**Le bal après le repas  
est réservé  
aux dîneurs**

**Rôtisserie Hôtel Bar Dancing**

**Les sections du LOCLE-SPORTS**

vous souhaitent une très heureuse nouvelle année  
et vous informent que leur

**GRAND MATCH AU LOTO**

NOUVELLE FORMULE

aura lieu le samedi 9 février 1974, dès 14 h, à la salle Dixi,  
au Locle

**l'argent**

tout de suite  
de Fr. 500.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide—discret  
simple

**Banque Procrédit**

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
Tél. 038-24 63 63  
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00



**Bon**

Je désire Fr. ....  
tout de suite en espèces.

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

Localité .....

**HÔTEL DU CHEVAL-BLANC**

Tél. 33 30 07

SAINT-BLAISE

Tél. 33 30 07

**Dîner dansant de la Saint-Sylvestre**  
avec l'orchestre « LES RADIANS »

**MENUS**

**SAINT-SYLVESTRE**

Consommé Charolais

Filets de palée Carmen

Tournedos Favorite  
Bouquet de légumes  
Pommes Laquettes  
Salades assorties

Bombe Bonne Année

Fr. 40.—

Fr. 34.—

**DANSE, COTILLONS ET SERVICE COMPRIS**  
Veuillez réserver votre table

Se recommande : Jean Fetscherin, chef de cuisine.

**NOUVEL-AN**

Consommé à la Royale

Truite de rivière aux amandes

Contre-filet de bœuf  
marâtché  
Salades assorties

Parfait glacé Odessa

Fr. 28.—

Fr. 22.—

**CABARET-DANCING  
LA ROTONDE**  
NEUCHÂTEL

6 beautés : MARGOT -  
DOMINIQUE - EVELYNE - TONIA  
SYLVANA et MYRIAM  
et le retour de l'orchestre  
**MARTELLIERI**

**TOUS A BOUDRY  
SYLVESTRE**

ou la nuit la plus folle  
22 heures Grande salle 22 heures  
orchestre 5 musiciens

**PARABELLUM**

organisation  
Le Rossignol des Gorges  
Dès 3 h, soupe à l'oignon offerte.  
Ambiance



Tél. (024) 5 21 40. A 6 km d'Yverdon  
**LE RELAIS DES GOURMETS**  
Fermé le lundi

Offrez des jus de fruits  
plutôt que de l'alcool

Contre 60 c. en timbres, vous  
recevrez notre nouvelle documen-  
tation sur nos livres et articles

**pour adultes  
seulement**

Veuillez envoyer cette annonce  
avec vos noms, adresse et âge à  
HAPPY SHOP - BOX 619,  
8034 Zurich.

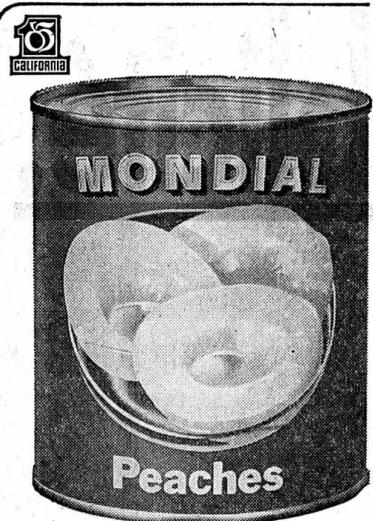
**MARIAGES**



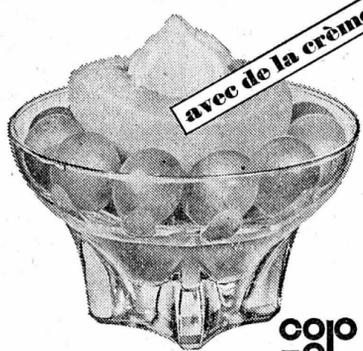
Renseignements  
par téléphone No 25 45 16  
Boîte 2 Neuchâtel

DISCRETION - SÉLECTION - CHUÏX  
Agences à Neuchâtel - Genève - Lau-  
sanne - Slon - Lugano - Fribourg.

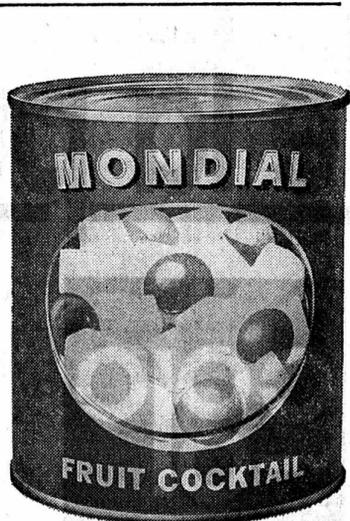
**UN DESSERT ENSOLEILLÉ**



Fr. **2.15**



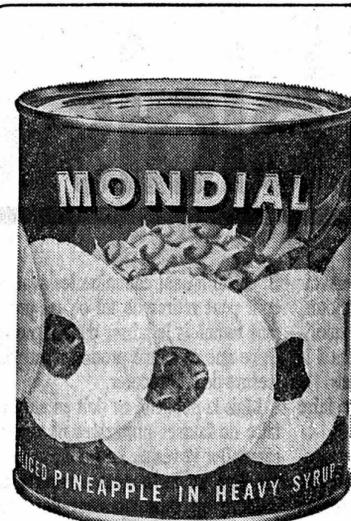
**Pêches fourrées:** Boîte 1/1 pêches jaunes MON-  
DIAL, 100 g raisins verts, 3 cuillères à soupe de miel,  
3 cuillères à soupe de kirsch. Laver les raisins, les cou-  
per en deux et laisser mariner 1/2 heure avec kirsch et  
miel. Placer dans les moitiés de pêches. Garnir avec  
crème fouettée.



Fr. **2.55**



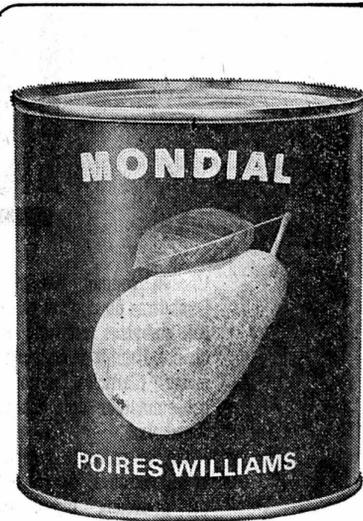
**Fruit cocktail:** Boîte 1/1 fruit cocktail MON-  
DIAL, 1 paquet de glace à la Vanille GOLD STAR. Selon  
les goûts ajouter un peu de liqueur au cocktail.  
Remplir les coupes. Garnir avec tranches de glace.



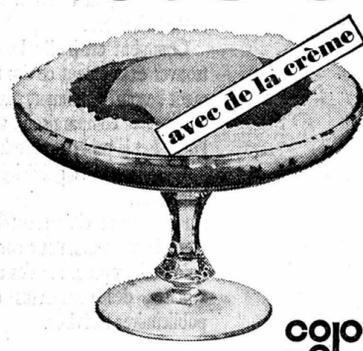
Fr. **1.95**



**Coupe ananas:** Boîte 1/1 ananas MONDIAL,  
1 sachet dessert Vanille REGAL, 2 dl de crème. Laisser  
égoutter l'ananas. Compléter le jus à 4 dl. Faire cuire  
dessert REGAL selon indications. Au lieu de 5 dl de  
lait, utiliser les 4 dl de jus. Mélanger au dessert chaud  
des morceaux d'ananas et 1 dl de crème. Disposer dans  
des coupes. Garnir avec crème fouettée.



Fr. **2.30**



**Poires au chocolat:** Boîte 1/1 poires Williams  
MONDIAL, 1 sachet Coupe Rapide au chocolat REGAL,  
5 dl de lait, selon les goûts 1 cuillère à café de Williams.  
Préparer la Coupe Rapide selon indications. Ajouter  
éventuellement Williams. Disposer les poires et garnir  
de Coupe Rapide.

# MIGROS

Par-dessus le marché

No 393  
Samedi  
29 décembre 1973

## Entrons dans la nouvelle année avec un optimisme prudent Les deux côtés de la médaille

Si quelqu'un avait déclaré, il y a quelques mois encore, que la circulation en voiture allait prochainement être interdite, que le chauffage allait être réduit, que certains produits alimentaires et autres articles allaient être stockés, et ceci en Suisse, il n'aurait certainement pas été pris au sérieux par la majorité d'entre nous. Aujourd'hui, la situation a changé. Même les optimistes incorrigi-

bles sont devenus quelque peu songeurs.

L'année 1973 a été marquée par une nouvelle prise de conscience. Ce que quelques grands esprits avaient annoncé et que trop peu ont cru devoir écouter s'est accompli de façon très soudaine: les limites de la croissance économique nous sont apparues. La dernière guerre du Proche-Orient et la crise du pétrole qu'elle a déclenchée nous ont d'un coup fait réaliser que le courant matérialiste qui nous pousse à exiger toujours plus se heurte aujourd'hui aux barrières concrètes de la réalité.

1973 fut, en fait, une année sombre et difficile. La guerre n'a pas seulement frappé Israël, mais également le Vietnam et le Cambodge où, malgré les déclarations de cessez-le-feu, les combats reprennent constamment, l'Irlande du Nord continue à être bouleversée par des conflits sanglants, les enlèvements et les actes de terrorisme appartiennent pour ainsi dire à l'actualité quotidienne. A ceci vinrent s'ajouter des mauvaises récoltes et la famine dans certains pays. Ces quelques exemples nous font rapide-

ment réaliser que la Suisse compte, une fois encore, parmi les territoires privilégiés, même si le renchérissement a, malgré les mesures d'antisurcharge, pris chez nous des proportions redoutables.

Il est vrai que cette prise de conscience et ce réveil brutal ont également des répercussions positives. On a, par exemple des années durant écrit, parlé et philosophé sur la protection de notre environnement sans qu'aucune décision importante ne soit prise; cette préoccupation des plus sérieuses n'avait jusqu'à présent donné lieu qu'à des slogans. Et voilà que la crise du pétrole se révèle un choc bienfaisant: soudain chacun réalise que nos réserves d'énergie ne sont pas inépuisables et qu'il faut réapprendre à les utiliser avec économie et circonspection. On a alors redécouvert les méfaits des pièces surchauffées et les plaisirs d'une promenade à pied ou d'une tournée à bicyclette, et ceci non parce que la pénurie d'essence nous y contraint aujourd'hui déjà, mais parce que nous avons réalisé que notre vie pouvait s'organiser différemment, plus simplement.

Ce qui a trop longtemps eu l'effet d'un prêche dans le désert a soudain été entendu et accepté par un grand nombre d'entre nous. Le sens de notre vie ne peut résider dans cette course folle pour gagner plus d'argent, amasser plus de biens. Nous devons à nouveau apprendre à faire la distinction entre les choses dont nous avons besoin et qui nous font plaisir et celles qui ne sont qu'encombrement et qui très souvent ne sont acquises que pour des raisons de prestige.

Le revirement brusque de la situation ne doit toutefois pas nous faire tomber dans l'autre extrême. Il ne faut effectivement pas que l'on passe de cette mentalité de surconsommation et de gaspillage à un puritanisme borné, à un comportement mesquin qui recherche son idéal dans la restriction volontaire et la renonciation. Il y a en effet parmi nous certaines personnes qui n'apprécient pas la liberté (particulièrement lorsqu'il s'agit de celle des autres). Ils triomphent lorsque de tous côtés on réduit, on rationne, on interdit. C'est une satisfaction qu'il ne faut pas leur procurer, car dans

ce pays, seules des mesures d'urgence peuvent justifier la restriction de la liberté de l'individu. Cette aisance si critiquée de notre société a toutefois conduit à l'élimination de la misère matérielle. C'est là, par rapport aux temps de nos parents et de nos grands-parents, un progrès que personne ne pourra contester.

Sachons comme par le passé jouir des belles choses et des bons moments que nous offre la vie et préparons-nous à affronter l'époque difficile qui nous attend avec un optimisme prudent et mesuré.

C'est dans ce sens que nous souhaitons à nos coopérateurs, à nos clients et à tous ceux qui liront ces lignes une bonne et heureuse année.

Il va sans dire qu'en 1974 également Migros servira de son mieux les intérêts des consommateurs — et ceci avec des faits!

Les restaurants  
**BEAULAC**  
Sous bar  
N. et Mme Prof'Nim  
Tél. 24 42 42  
Neuchâtel

Les restaurants  
**BEAULAC**  
Sous bar  
N. et Mme Prof'Nim  
Tél. 24 42 42  
Neuchâtel

**Nouvel-An**  
Menu à:  
Fr. 25.—  
et  
nos spécialités  
à la carte

★ AMBIANCE ★ SERVICE COMPRIS ★ SALLE DÉCORÉE ★

### Nouveauté à la Béroche!

Restaurant « La Maison du village », à Sauges

## Danse

avec discothèque  
Disque-Jockey Jean-Claude

Tous les vendredis et samedis, dès 20 h

Programme pour les Fêtes

Vendredi 28 - Samedi 29 - Dimanche 30 -  
Lundi 31 et 1er - 2 Janvier dès 20 h.

## Danse

M. et Mme Clot se font un plaisir de vous présenter leurs vœux les meilleurs pour 1974.

### Halle de gymnastique Nods

## bal de Sylvestre et du 1er janvier

Orchestre:  
Edgar Charles.  
Se recommande:  
S.F.G.

## PRÊTS

sans caution,  
de Fr. 500.—  
à 4000.—  
accordés depuis  
30 ans à toute  
personne  
salariée.  
Remboursements  
selon possibilités.

BUREAU  
DE CRÉDIT S.A.  
Place Bel-Air 1  
Case postale 153  
1000 Lausanne 9  
Tél. (021) 22 40 83

# CLÔTURE-TOUT

☎ 41 29 47  
☎ 41 13 62

**Verger 1 COLOMBIER**  
TOUTES BARRIÈRES

**GODET VINS**  
Auvornier

Nous informons notre fidèle clientèle qu'à partir du 7 janvier 1974, nous nous sommes assurés la collaboration d'un

## mécanicien en automobiles

qui contribuera à satisfaire aux besoins du service après-vente.

Nous saisissons l'occasion pour présenter à nos clients et amis nos meilleurs vœux pour 1974.

## Auto-marché Cornaux

### Amer Mousseux Porret, Saint-Aubin (NE)

remerci sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour l'an nouveau.

### Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

*Cher Ganni*

**Peseux**  
Tél. (038) 31 40 40

## Menu de Saint-Sylvestre

Saumon et anguille fumés

Filets de soles à la grecque garnis avec moules et crevettes

Sorbet au champagne

Côtelettes de veau à la bordelaise  
Jardinière de légumes  
Pommes croquettes

Fraises fraîches du Mexique

### Danse avec orchestre 4 musiciens

En attraction: le duo « Corfou » et le trio espagnol « Los Panchangueros ».

Cotillons et danse, tout compris: Fr. 46.—  
Surprise de la maison

Nous présentons à notre fidèle clientèle, nos meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

## Le Jour de l'An

### SOIRÉE DANSANTE

Jusqu'à 4 heures  
avec l'Orchestre Victorio PERLA

## 2013 COLOMBIER BUFFET DU TRAM

☎ (038) 41 11 98

M. et Mme J. CASELLA-SIÉVI

### Menu de l'an 1974

Consommé Julienne  
\*\*  
Filets de perches meunière  
\*\*  
Longe de veau braisé sauce crème champignons et morilles  
ou  
Filets de bœuf grillé sauce aubergiste  
ou  
Poulet rôti en cocotte  
Jardinière de légumes  
Pommes allumettes  
Salade panachée  
\*\*  
Coupe de l'An nouveau  
\*\*  
Menu complet: Fr. 20.—  
Sans entrée: Fr. 16.—  
(service compris)

# HÔTEL BELLEVUE AUVERNIER

(Tous les jours à la carte)

Palée sauce neuchâtelaise  
Filets de perches au beurre  
Entrecôte Café de Paris garnie  
Entrecôte au poivre garnie  
Escalope forestière

Se recommande:  
**Famille R. Dubois**  
Tél. (038) 31 21 92  
Service compris

Menu de fête  
Consommé  
Filets de perches au beurre  
Tournedos morilles  
Légumes  
Pommes frites  
Salade  
Mandarine givrée

Fr. 28.—

## Problèmes d'argent? Solution ORCA!

Nous vous aidons à résoudre avec un prêt personnel ORCA. Rapidement et sans formalités. Discretion absolue.

Je désire un prêt de Fr. \_\_\_\_\_ remboursable en \_\_\_\_\_ mensualités. Salaire mensuel: Fr. \_\_\_\_\_  
Autres revenus: Fr. \_\_\_\_\_ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)  
Nom de l'employeur: \_\_\_\_\_  
Loyer mensuel: Fr. \_\_\_\_\_ 95  
Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Date de naissance (jour, mois, année): \_\_\_\_\_  
Profession: \_\_\_\_\_ Etat civil: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_ Nationalité: \_\_\_\_\_  
No et rue: \_\_\_\_\_  
No postal et lieu: \_\_\_\_\_  
Depuis quand: \_\_\_\_\_  
Avez-vous d'autres crédits en cours? \_\_\_\_\_ (répondre par OUI ou NON)  
Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**Banque ORCA SA** rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31  
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11  
Nüscherstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 27 17 38

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

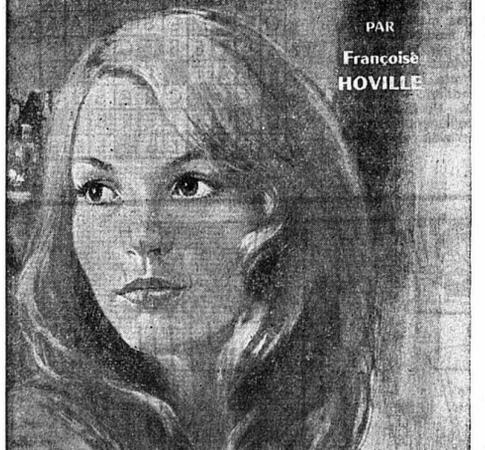
	2500.—	3500.—	4500.—	6500.—	8000.—
9 mensualités	298.05	417.25	536.45	774.90	953.70
12 mensualités	228.10	319.30	410.55	593.—	729.85
15 mensualités	186.10	260.55	335.—	483.90	595.55

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20000.—

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

# LE VOYAGE À VALENCE

PAR  
François  
HOVILLE



ÉDITIONS DE TRÉVISE 77

Je montai encore quelques marches mais faillis tomber à la renverse en entendant ces mots:  
— Fabrice est arrivé avant le dîner.  
— Fabrice? fis-je, saisie.  
— Ils sont rentrés avant l'orage.  
Elle poursuivit, tandis que la désolation me pénétrait:  
— Ils sont allés tous deux à votre recherche dans Valence, mais ne vous ont pas trouvée dans les endroits où Ramon pouvait vous emmener. Où donc vous cachez-vous? ... Lassé, Fabrice est allé se coucher.  
La rage me gagnait!  
— Mais vous le savez que nous étions à la Puerta Gitana!  
— Je le leur ai dit, mais ils y sont allés trop tard.  
Quelques mots de trop dans cette phrase: « je le leur ai dit trop tard » eût été plus conforme à la vérité. Allais-je me battre? A quoi bon? Elle eût été ravie que je m'y abaisse. Mais j'aurais broyé avec joie son sourire insinuant. Aimable, elle dit, avec une bienveillance imprévue, chargée d'ironique mépris:  
— Ne voulez-vous pas faire un peu de toilette avant de vous présenter à lui? Il sera stupéfait de vous voir ainsi. Elle eut raison de compter sur mon orgueil.  
— Aucune importance, dis-je, il sera ravi de me voir de toute façon! Bonssoir.  
Et je montai en courant l'escalier imposant, dont l'épais tapis neutralisait à souhait les douleurs de mes pieds.  
CHAPITRE XXIV  
Sur le somptueux palier aux lambris dorés je perdis toute mon assurance. Dans la haute glace qui me faisait face, venait à moi une inconnue. Une sorte de clochard aux pieds nus, aux genoux blessés, en robe déchirée, les cheveux en broussaille.  
Je faillis m'évanouir de honte et de détresse et fus tentée de redescendre... Que dirait Fabrice?... Que penserait-il de ma sortie avec Ramon? Le connaissait-il?  
Tremblante, le cœur battant de crainte, j'ouvris doucement la porte. La pièce était dans l'ombre. J'entraî et refermai la porte sans bruit. Fabrice dormait-il? Les fenêtres étaient ouvertes mais les grands carrés de ciel n'éclairaient

pas le lit. L'espoir insensé me vint de me glisser dans la salle de bains et de remédier en silence à mon aspect déplorable.  
Mais la lumière, jaillie d'une lampe posée sur un guéridon près du fauteuil où se tenait Fabrice, me fit sursauter. Nous restâmes quelques secondes à nous dévisager. Devant la froide surprise de son regard, le mensonge vint tout naturellement.  
— ... Je... Nous avons eu un accident de voiture, murmurai-je.  
Il n'eut aucune réaction, ne se leva même pas. Son beau visage restait figé, froid comme la justice! Il semblait bien que la petite ligne de son front ne s'effacerait plus jamais. Devant son mutisme accablant, je me fis humble. Oubliant toute fierté, j'avouai:  
— Je viens de mentir... Nous n'avons pas eu d'accident, je t'expliquerai plus tard... Mais avant... Je voudrais d'abord te demander pardon. C'est pour cela que je suis venue... pardon pour tout ce que j'ai fait de mal depuis... depuis notre mariage... et surtout pour l'autre soir... dans l'escalier... il ne faut pas m'en vouloir... Au fond... tout est arrivé parce que je ne connais pas la géographie.  
J'aurais voulu rattraper mes paroles. Quelle gaffe d'avoir dit cela! Il allait croire que je me moquais aussi que je ne savais comment aborder des explications aussi difficiles.  
Quelle sottise que cette promenade au lieu de l'attendre sagement ici. Son inertie m'écrasait d'un tel mépris que je me sentis fondre de honte et de désespoir: tout était perdu... Enfin il s'anima pour dire d'un ton glacé:  
— Crois-tu vraiment que l'heure soit à la plaisanterie? — Ce n'est pas une plaisanterie. Béatrice est allée à Valence au mois de juillet, Valence en France, je la croyais ici... avec toi.  
— Avec moi? Mais pourquoi?  
— Je croyais que tu l'aimais... Je crois que... tu l'aimes peut-être encore.  
— Moi? Qu'est-ce qui peut te faire croire cela? Que veux-tu prétendre? Enfin, réfléchis Arielle, si j'avais aimé Béatrice, pourquoi t'aurais-je épousée?  
Je m'étais approchée et mise à genoux auprès de son

fauteuil malgré la douleur cuisante de mes genoux. Il me regarda longuement, détailla mon visage, sonda mes yeux... Après ces multiples émotions je ne devais plus rien avoir de la pure sérénité de la « petite sirène »... Allait-il dire quand même: « Parce que je t'aime? »... Mais il prononça durement:  
— Et toi, Arielle, pourquoi m'as-tu épousé alors que tu en aimas un autre?  
— Mais c'est faux, mon chéri! Absolument faux! C'est toi que j'aime! Seulement toi. Tout le reste, c'était de la comédie! Je suis venue pour t'en demander pardon. J'avais fait une erreur stupide, cela peut arriver à tout le monde.  
Après une telle déclaration, n'aurait-il pas dû m'embrasser? Eh bien! non. Il resta aussi froid qu'une statue de marbre! Mais je profitai de son inertie pour me glisser entre ses bras et m'asseoir sur ses genoux. Il ne me repoussa pas. J'essayai de poser un baiser sur sa joue, mais il leva la tête et tint son visage à distance de mes lèvres: j'étais encore loin du pardon. Il fallait d'abord m'expliquer sérieusement, clairement.  
Je lui racontai donc la conversation de Pierre à Versailles et ce qui avait résulté de ma méprise. Mais j'attendis en vain une manifestation d'intérêt ou un sourire. Il dit seulement:  
— Si tu n'avais pas manqué de confiance en moi, rien de tout cela ne serait arrivé... Est-ce tout ce que tu as à me dire?  
— Mais... oui. (Je gardai pour plus tard l'histoire du cahier).  
— Vraiment?  
— Je t'assure. Et pour le métro, l'autre soir, c'était vrai... et... sais-tu d'où je venais?  
Voilà que, tout simplement, mon cher secret me montait aux lèvres. Mais il me repoussa brutalement, se leva d'un bond et sa colère gronda:  
— Je me fous du métro! Je m'en fous complètement! Seras-tu franche une fois dans ta vie et me diras-tu enfin qui est Jean-Paul?  
— Jean-Paul? Oh! C'est Pierre qui t'a raconté cela! (A suivre)

# En marge d'un incident zuricois

## Donner des prix, c'est bien; mais comment et à qui?

Un incident qui s'est déroulé récemment à Zurich a remis en lumière la question de l'attribution de prix d'aide ou d'encouragement aux cinéastes suisses.

Mise à part la Confédération, la ville et le canton de Zurich sont les rares collectivités publiques à décerner en Suisse des prix couronnant des ouvrages cinématographiques.

Cette pratique, remontant à quelques années déjà, est certes de portée limitée, par le montant même de la somme disponible (40.000 fr. pour le Prix cinématographique zuricois et 16.000 fr. pour le Prix Scotoni récompensant des films expérimentaux).

Mais c'est un premier pas vers une politique cohérente de soutien à la création cinématographique, où les cantons et les communes participeraient également à l'effort, devenu plus consistant au fil des années, de la Confédération. C'est aussi un exemple que nous aimerions voir plus largement suivi, y compris par le canton de Neuchâtel.

84 films étaient en lice pour recevoir le prix 1973 et 14 d'entre eux furent retenus. On trouve parmi les cinéastes ainsi distingués les noms qui ont donné leurs nouvelles lettres de noblesse au cinéma alémanique, soit Schmid, Murer, Aeschbacher, Graf et Radanowicz, pour ne citer que les plus connus. Mais il y a aussi, parmi les lauréats, un cameraman, un monteur, et un compositeur de musique de film.

Rien ne devait donc troubler le verdict du jury désigné pour distinguer les films soumis à leur appréciation. Mais il en alla tout autrement à la suite de la décision du président de la ville de Zurich, M. S. Widmer, et du chef du département de l'instruction publique du canton, M. A. Gilgen, qui s'opposèrent à ce que le film « Die grünen Kinder » de Kurt Gloor, autre cinéaste alémanique qui a fait la preuve de son talent, soit couronné. Décision, qui, il faut s'empres- ser de le préciser, était parfaitement de leur ressort, mais qui parut à juste titre particulièrement mal venue, du fait que les deux hommes politiques « n'avaient pas eu le temps » d'assister à la projection des autres films.

### Protestations

On comprend aisément que ce comportement ait indisposé non seulement la victime de cet ukase, mais les récipiendaires du prix, qui pour huit d'entre eux, décidèrent de ne pas assister à la remise des prix en guise de protestation. Quant au jury, il ne s'est pas non plus

senti particulièrement à l'aise, puisque l'un des membres se retira, deux autres manifestèrent par écrit leur désapprobation, tandis que le reste du jury, qui avait semblé se soumettre à la décision exécutive, brilla également par son absence à l'exception de son président, lors de la collation des prix.

Tout cela n'est donc pas très reluisant, alors que l'on aurait dû assister à une petite fête du cinéma, au cours de laquelle les représentants de l'autorité auraient assumé la fonction de mécènes modernes, protégeant les arts d'une part, et d'autre part, assurant la liberté de création dans un pays riche d'une longue tradition démocratique. Il n'en fut rien pour la simple raison que le principe même de la composition du jury est à revoir. Car de deux choses l'une. Ou bien, les autorités délèguent intégralement leur pouvoir de supervision en faisant confiance à des spécialistes de l'art cinématographique — et leur choix montre à l'évidence qu'ils sont compétents. Ou bien, elles revendiquent le droit de sanctionner le préavis des jurés, ce qui est normal puisqu'il s'agit de l'argent communal et cantonal. Mais les représentants de l'exécutif doivent alors se faire un devoir d'assister aux projections des films récompensés tout au moins.

Néanmoins, la dernière formule n'est pas satisfaisante, dans la mesure où un homme politique, de par la multiplicité de ses charges, peut difficilement suivre, avec toute l'attention requise, l'évolution d'un art qui demande beaucoup de

temps et de disponibilité d'esprit. Il nous paraît de beaucoup préférable que telle compétence soit déléguée à des spécialistes de la branche qui représentent équitablement toutes les tendances politiques et artistiques.

### Et dans le canton ?

On voudrait, avons-nous dit, que le canton de Neuchâtel distingue également, dans la modeste mesure de ses moyens, le septième art. Un postulat déposé lors de la dernière séance du Grand conseil et demandant que l'on encourage les jeunes cinéastes et toutes les institutions contribuant à la promotion du cinéma, n'a pas trouvé l'agrément des députés.

Cela est très regrettable, bien même que les finances de l'Etat soient il est vrai dans une situation critique. On aurait pu faire un geste qui aurait eu son importance. Refuser de rien faire pour le cinéma, c'est le rejeter sans appel dans le circuit du pur commerce, avec ses avantages et ses inconvénients. Il ne faudra pas alors s'étonner que les bandes jugées par certaines de nos autorités et certains milieux comme pornographiques se remettent à fleurir de plus belle sur nos écrans. Il sera trop tard alors de s'émouvoir et de s'estimer offensés par la direction prise. C'est tout de suite qu'il faut faire quelque chose. Sinon, c'est porter un coup de plus à la gorge d'un moyen d'expression suffisamment gravement atteint pour qu'on ne lui assène pas ainsi le coup de grâce.

Bl. N.

# Bientôt les Journées de Soleure

Rassemblant toute la production cinématographique suisse ou presque, les Journées de Soleure voient leur succès grandir d'année en année. C'est ainsi qu'en 1974, leur durée augmentera encore, les journées commençant déjà le dernier mardi de janvier pour s'achever le 3 février.

Cinquante-cinq heures de projection sont prévues, ce qui promet d'ores et déjà un beau marathon cinéphilique. Cette édition sera sans doute dominée par les longs métrages au nombre prévu de dix-sept, avec l'arrivée en force des réalisateurs alémaniques jusqu'aux spécialistes dans le moyen et le court métrage. On attend ainsi les films de Peter von Gunten, d'Edelstein, de Schmidt, et pour les Romands de Yersin, Michel, Korahnik et Soutter, pour autant que tous ces ouvrages en voie d'achèvement soient terminés à temps. Dans les moyens métrages, on attend les films d'Amiguet

et dans les courts métrages, ceux de Marcel Leiser.

Il faut noter qu'il n'y a pas encore à proprement parler de sélection, mais seuls des ouvrages qui n'ont rien à faire avec l'expression artistique, tels que des films de famille. Mais peut-être en 1975, faudra-t-il envisager une sélection pour que la manifestation ne prenne pas des dimensions excessives. A moins que la production suisse atteigne un sommet, étant donné que le cinéma coûte très cher et que généralement les nouveaux venus à la mise en scène doivent attendre plusieurs années pour amortir leur premier film.

Soleure affiche complet pour cette semaine du cinéma suisse. Non seulement tout le monde cinéphile de notre pays s'y donnera rendez-vous, mais la presse étrangère et des spécialistes de l'étranger seront également présents. On peut donc s'attendre à une animation particulière à Soleure à fin janvier. Nm

# AUTRES PRIX, AUTRES LAURÉATS...



Ces lauréats, eux, n'ont pas contesté. Ils sont les récipiendaires des étoiles de cristal de l'Académie du cinéma. On reconnaît de gauche à droite Henri Glaser, Bulle Ogier, Bud Cort, Léa Massari, Marie Dubois (interprète du film « Les Arpenteurs » de Michel Soutter) et Roland Dubillon.

# CARNET DU JOUR

## SAMEDI NEUCHÂTEL

Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, récital Monique Rossé.

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Malgache qui est-elle ?

Musée des beaux-arts.

Musée cantonal d'archéologie.

Musée d'art et d'histoire : cartes à jouer et tarots + La Figuration.

Galerie Ditesheim : Estampes des XIXe et XXe siècles.

Musée d'histoire naturelle : Exposition Louis Agassiz.

Galerie Karine : Exposition rétrospective des œuvres d'Anne Karine.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Bio : 14 h, 16 h 15, 20 h 45 et 23 h 15, Vivre et laisser mourir. 16 ans. 3me semaine. 18 h 15, film italien.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Kid. Enfants admis. 17 h 30, Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines. Enfants admis.

Palace : 15 h et 20 h 30, L'Emmerdeur. 16 ans. 2me semaine.

Arcades : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Rabbi Jacob. Enfants admis. 2me semaine.

Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Faut pas jouer avec le sexe. 18 ans.

Studio : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Blanche-Neige et les 7 nains. Enfants admis. 2me semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

## AUVERNIER

Galerie Numaga I : Bonfanti, Italie, peintures.

Galerie Numaga II : Condé, Suisse (Paris).

BEVAIX

Galerie des arts anciens : gravures fantastiques.

## COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Les Baroudeurs.

## LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Lucky Luke.

## PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Les Tribulations amoureuses d'un Sicilien à Copenhague.

## DIMANCHE NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Malgache qui est-elle ?

Musée des beaux-arts.

Musée cantonal d'archéologie.

Musée d'art et d'histoire : cartes à jouer et tarots + La Figuration.

Musée d'histoire naturelle : Exposition Louis Agassiz.

Galerie Ditesheim : Estampes des XIXe et XXe siècles.

CINÉMAS. — Bio : 14 h, 16 h 15 et 20 h 45, Vivre et laisser mourir. 16 ans. 3me semaine. 18 h 15, film italien.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Kid. Enfants admis. 17 h 30, Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines. Enfants admis.

Palace : 15 h et 20 h 30, L'Emmerdeur. 16 ans. 2me semaine.

Arcades : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Rabbi Jacob. Enfants admis. 2me semaine.

Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Faut pas jouer avec le sexe. 18 ans.

Studio : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Blanche-Neige et les 7 nains. Enfants admis. 2me semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 4 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

## AUVERNIER

Galerie Numaga I : Bonfanti, Italie, peintures.

Galerie Numaga II : Condé, Suisse (Paris).

## BEVAIX

Galerie des arts anciens : gravures fantastiques.

## COLOMBIER

Cinéma Lux : 14 h 30, Tintin et le lac aux requins. 20 h 15, Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages.

## LE LANDERON

Cinéma du Château : 15 h et 20 h 30, Lucky Luke.

## PESEUX

Cinéma de la Côte : 14 h 30 et 20 h 30, Les Bidasas en folie. 17 h 30, Les Tribulations amoureuses d'un Sicilien à Copenhague.

## Les disques nouveaux

Parmi les « 45 tours » qui viennent de sortir, on notera les deux chansons d'Henri Dès : « Vivent les chansons » et « Semez l'amour » qui se comportent très bien au « Hit-parade » de la Radio romande (Evasion SE 1090). On retrouve également avec plaisir Michel Neuville qui interprète deux de ses succès : « Les Goglands » et « Vague à l'âme » (Tell T 7024).

Du rythme et de l'ambiance avec « Bu Babadu » et « Too Young » de Buzz Bennett (Tell Record T 7005), « Hello Mr Antony » et « Dom-Didi-Dom » des Country Five (Ch Record CHS 3302). Tony y Los Santos, ce sont des rythmes sud-américains avec « Trico-trico-tra » et « Loco Vernao », tandis qu'une note plus sentimentale est donnée par The Equators avec « Sumy Holiday » et surtout « Love Song » (Tell Record T 7023).

## MAGOG live in Montreux

Les musiciens de ce groupe ont tous, une fois ou l'autre, gagné un prix au festival de jazz de Zurich, c'est dire qu'ils possèdent leurs instruments. Ils s'expriment dans un langage très moderne, voisin de celui d'un Coltrane dernière période et d'un Miles Davis actuel. Free jazz donc, mais sans outrances. Les musiciens utilisent encore leurs instruments sans les égorger. Pris sur le vif en juillet 1973 à Montreux, ce disque intéressera avant tout l'amateur de free jazz. A écouter en compagnie d'un bon scotch. (Evasion EA 100 812).

## du 30 décembre

### EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Terreaux : culte matinal supprimé.

Collégiale : 10 h, M. Th. Wettach.

Chapelle des Terreaux : 10 h 15, sainte cène, M. D. Michel.

Ermitage : 10 h 15, M. E. Hotz.

Maladière : 9 h 45, M. René Ariège.

Valangines : 10 h, M. J. Loup.

Cadolles : 10 h, M. A. Gygax.

Collégiale : 19 h, Gospel Evening.

La Coudre : 10 h, culte, M. J.-L. L'Éplatier, 20 h, culte du soir.

Les Charmettes : 10 h, culte, 20 h, sainte cène.

Serrières : 10 h, culte, M. J.-R. Laederach. Rappel des noms des morts de l'année.

### DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

Chapelle des Terreaux : 9 h, Jahresabschlussgottesdienst. Pfr. Hauser.

### VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Pas de culte le 30 décembre et 1er janvier.

### EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Tous les samedis à 18 h 15, messe valable pour le dimanche. Messes : à la chapelle de la Providence, 7 h ; à l'église paroissiale, 8 h ; 9 h 30, grand-messe ; 11 h, et 18 h 15 ; Vauseyon : chapelle Saint-Nicolas, samedi 18 h 15, dimanche 8 h et 10 h ; la Coudre : 9 h et 11 h ; Serrières : église saint-Marc, samedi 18 h 15, dimanche 9 h 15 et 11 h ; aux Cadolles, hôpital, 8 h 30. Mission italienne ; Institut des jeunes gens, 10 h 45 ; Mission espagnole, à l'église, 16 h ; Deutscher Gottesdienst, Institut des jeunes gens, 19 h.

### EGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel : 18 h 30, messe.

### Eglise évangélique libre, Neuchâtel :

9 h 30, culte et cène, M. Roger Cherix.

Évangélique Stadtmission, Neuchâtel, avenue J.-J. Rousseau 6 : 20 h 15, Jahresabschlussfeier mit Jahreslos Silvester und Neujahr kein Gottesdienst. Freitag : Forum.

### Évangélique-methodistische Kirche, Beaux-Arts

11 : 9 h, Gemeinsames Gebet, 9 h 15, Predigt und Kinderhot.

### Première Eglise du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital

20 : 9 h 30, culte en français et école du dimanche ; culte en anglais à 19 h 45, le deuxième dimanche du mois.

### Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory

1 : 9 h, service divin.

# CULTES

## Assemblée de Dieu, chapelle de l'Espoir

Evole 59 : 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.

## Armée du Salut, Ecluse

18 : 9 h 15, prière ; 9 h 45, culte ; 20 h, réunion de Salut.

## Témoins de Jéhovah, Parcs 12

études bibliques et conférences ; samedi 19 h 30, en allemand ; dimanche 15 h 30 en italien ; 18 h, en français.

## Action biblique, fbg de l'Hôpital

19 : 9 h 45, E. Golay.

## Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital

19 : 9 h 45, école du dimanche ; 17 h, sainte cène et culte.

## Eglise apostolique, chapelle de l'Orangerie

rue de l'Orangerie 1 : dimanche, culte à 9 h 30 et mercredi à 20 h, réunion de prière.

## Eglise évangélique de Pesoux, rue du Lac

9 h 30, culte ; lundi, 20 h 15, évangélisation ; jeudi 20 h, prière.

## DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Le Landeron : samedi, 18 h, messe dominicale. Dimanche : à la chapelle, messe à 7 h ; à l'église, messe à 9 h 45.

Paroisse réformée : 9 h 45, culte.

## Cressier : Eglise catholique, samedi 18 h 45

Dimanche 7 h 30 et 9 h 30, messes ; 18 h, messe des Italiens. Eglise réformée, 9 h, culte.

## Lignières : Paroisse réformée, 10 h 15.

Enges : Paroisse réformée, 20 h, culte.

## Cornaux : Paroisse réformée, 20 h, culte.

Saint-Blaise : Paroisse réformée, 10 h, culte. Eglise catholique romaine : messe dominicale anticipée samedi à 18 h 30 ; dimanche : 7 h 30, messe basse ; 9 h 30, messe chantée ; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

## Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

# MOTS CROISÉS

## Problème No 192

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

## HORIZONTELEMENT

1. Aile que Mercure avait au pied. 2. Participle. — Il transportait des marchandises. 3. Opéré. — Pronom. — A mettre au débit. 4. Extrême appui du pont sur la rive. — Possessif. 5. Chef d'une tribu. — Elle fermait l'accès d'une place forte. 6. Complet. — Préfixe. 7. Sur le calendrier. — Recueil poétique de Verlaine. 8. Possédés. — Voyelles. — Armée. 9. Renflement adipeux. 10. Petits planchers surélevés soutenant des sièges.

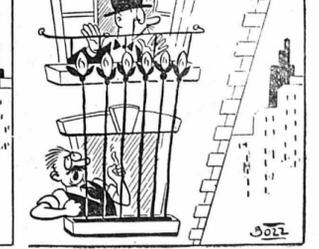
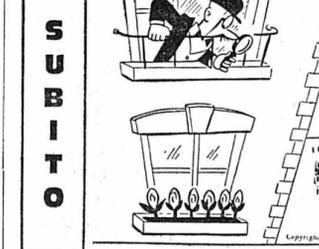
## VERTICALEMENT

1. Donne du tintouin. 2. Vifs et piquants. — Pour de larges ablutions. 3. Présente peu de surface. — Sans jugement. 4. A servi à préparer le mouton. — Frappait ses victimes au cœur. — Ville biblique. 5. Fait disparaître. — Gardera pour lui. 6. Personne. — Qui a l'air effaré. 7. Pronom. — Brouille. — Lettre doublée. 8. Un fleuve ou un oiseau. — Intéressent le pédologue. 9. Mène à bien. 10. Elle voit s'établir un nouvel ordre de choses. — Lance.

## Solution du No 191

1	S	O	L	I	T	A	I	R	E	S
2	T	R	E	M	A	I	L	R	A	
3	O	S	A	N	G	O	S	T		
4	M	R	O	T	U	R	I	E	R	
5	O	B	M	E	S	O	A	A		
6	X	E	R	E	S	C	O	U	P	
7	E	T	A	T	T	H	E	E		
8	I	O	C	R	E	S	U	S		
9	U	S	U	R	I	E	R	E	S	
10	B	E	T	E	L	S	L	E	S	

# DONALD DUCK



# Où il voit rouge

**RÉSUMÉ:** Le Chinois à l'oreille coupée, emporte les faux plans que lui a remis William Lobell pour le photographe.

## LA VIEILLE BUICK NOIRE



William Lobell en était à sa troisième cigarette quand le Chinois revint. Outre les plans, il était porteur d'un paquet enveloppé de papier brun. «Voilà», dit-il en remettant les plans à Lobell, qui les replia et les enferma dans le porte-documents en maroquin. «Et voilà l'argent», ajouta le Chinois en lui tendant le paquet de papier brun qu'il ouvrit. Lobell aperçut cinq liasses épaisses, liées ensemble par une bande de papier collé.



«Ce sont des billets de vingt dollars, précisa le Chinois. Cinquante billets par paquet. Vous pouvez vérifier.» — «Je vous fais confiance», déclara Lobell. «Merci, dit le Chinois en souriant. Voulez-vous prendre une tasse de thé avant de repartir?» — «Non, répondit Lobell. Je préfère rentrer.» — «Très bien. Vous êtes venu au rendez-vous en taxi, n'est-ce pas? Je vais vous faire reconduire jusqu'à Stockholm-Street.»



Le Chinois frappa dans ses mains. Lobell vit apparaître l'homme de petite taille qui s'était par deux fois présenté au rendez-vous de Lobos-Square. «Louis, ordonna son maître, tu vas reconduire M. Lobell à Stockholm-Street. Il se retourna vers William Lobell: «Au revoir, dit-il. J'espère que vous ne gardez pas un trop mauvais souvenir de notre première rencontre.» Sans répondre, Lobell suivit celui qui devait le ramener près de la maison de Mabel.



Le Chinois que son maître avait appelé «Louis» ajusta lui-même la cagoule sur la tête de Lobell, quand celui-ci fut assis à l'arrière de la Buick noire. «Surtout, recommanda-t-il, n'essayez pas de l'enlever!» Puis, se mettant au volant, il fit marche arrière, manœuvra, et mit en première. Aveuglé par la cagoule, William Lobell laissa sa tête aller contre le dossier, et respira profondément. Tout s'était bien passé, comme l'avait prévu Mabel. Et il était riche de cinq mille dollars.

**Lundi: Le couteau à cran d'arrêt**

# HOROSCOPE

Il sera préférable de ne pas investir ses capitaux dans des entreprises peu sûres, attendez un moment plus propice. En soirée des influx contrastés créeront des situations complexes.

**NAISSANCES:** Les enfants de ce jour seront aimables, raisonnables. Ils seront peu attirés par les études.

**BÉLIER (21/3 - 19/4)**  
Santé: Remplacez les apéritifs par des jus de fruits. Amour: Répandez votre joie de vivre autour de vous. Affaires: Maintenez de bons rapports avec vos collègues.

**TAUREAU (20/4 - 20/5)**  
Santé: Toux due à l'atmosphère enfumée. Amour: Essayez d'être plus entreprenant et sortez. Affaires: Ne négligez pas vos relations d'affaires.

**GÉMEAUX (21/5 - 21/6)**  
Santé: Vous mangez beaucoup trop vite. Amour: Montrez-vous ferme et résolu. Affaires: Soyez plus aimable envers vos collaborateurs.

**CANCER (22/6 - 22/7)**  
Santé: Les produits colorants peuvent abîmer vos cheveux. Amour: Ne promettez pas trop. Affaires: Ecoutez les conseils qui vous sont prodigués.

**LION (23/7 - 23/8)**  
Santé: Maux de tête dus à votre foie. Amour: Ne brusquez pas les choses. Affaires: Accomplissez votre travail avec calme.

**VIERGE (24/8 - 23/9)**  
Santé: Ne vous surmenez pas. Amour: Tenez compte de vos obligations familiales. Affaires: Prenez plus d'initiatives.

**BALANCE (24/9 - 23/10)**  
Santé: Dominez votre nervosité. Amour: Votre jalousie fait souffrir l'être aimé. Affaires: La colère est mauvaise conseillère.

**SCORPION (24/10 - 22/11)**  
Santé: Risque de tension en famille. Amour: Vous connaîtrez aujourd'hui un bonheur parfait. Affaires: Sachez vous imposer par votre travail.

**SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)**  
Santé: Vos yeux sont fatigués, consultez un ophtalmologiste. Amour: Rencontre importante pour votre avenir. Affaires: Exécutez votre travail avec patience.

**CAPRICORNE (22/12 - 19/1)**  
Santé: Faites de la culture physique. Amour: En famille, ne soyez pas trop exigeant. Affaires: Soyez sûr du terrain où vous vous engagez.

**VERSEAU (20/1 - 18/2)**  
Santé: Douleurs dorsales d'origine rhumatismale. Amour: Consolidez vos liens affectifs. Affaires: Essayez d'obtenir de bons résultats.

**POISSONS (19/2 - 20/3)**  
Santé: Ne vous laissez pas tenter par les bonnes choses. Amour: Essayez de comprendre l'être aimé. Affaires: Si vous avez un choix à faire, prenez votre temps.

# RADIO

## SAMEDI

### Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, 0.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, radio-évasion, l'agenda du week-end, route libre, les jeux, chroniques et enquêtes de la semaine. 10.20, les ailes. 10.30, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi, le 45 tours est joué. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, demain dimanche. 14.05, disco-informations. 14.35, présence Groupe instrumental romand. 15.05, week-end show.

16.30, l'heure musicale, Julian Bream, luth et guitare. 18 h, le journal du soir. 18.05, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine. 73. 20 h, restons Vaudois. 20.20, miroir sur scène. 21.10, Allais... grement, de B. Langé. 21.50, chanson à la une. 22.40, entrez dans la danse. 24 h, dancing non-stop. 0.55, miroir-dernière. 1 h, hymne national.

### Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, Peter and Molly. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, témoignages. 10 h, des pays et des hommes. 10.30, le folklore à travers le monde. 11 h, les chemins de la connaissance, Le Rituel quotidien (fin); La Puce et le philosophe (5, 12 h, midi-musique. 13.10, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert pour les Jeunesses musicales. 14 h, promenade musicale, carnet de notes. 15.30, métamorphoses en musique. 16 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 16.30, correo espanol. 17 h, la marge des mots. 17.30, rendez-vous avec le jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, musique sans frontières. 20 h, Informations. 20.05, le Livre d'or de la musique. 20.59, loterie suisse à numéros. 21 h, Livre d'or de la musique. 23 h, hymne national.

### Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 6.50, mon jardin. 7.10, bon samedi à tous, mosaïque touristique. 11.05, pages de George Gershwin. 11.30, marches de l'ancienne Autriche (Orchestre symph. de Berlin, direction Robert Stolz). 12 h, homme et travail. 12.40, ou bien quel. 14 h, le panorama du samedi, politique intérieure. 14.30, jazz. 15.05, chant choral. 15.30, musique champêtre.

16.05, petit ABC du rock, bilan 1973. 17 h, hit-parades américain et anglais. 18.20, revue du sport, actualités, commentaires et musique légère. 19 h, cloches, communiqués. 19.15, actualités. 19.45, rétrospective de la semaine politique en Suisse et dans le monde. 20 h, théâtre. 21.40, Les McCann à Montreux 1972. 22.25, pop-time. 23.30, bal du samedi soir.

## DIMANCHE

### Sottens et télédiffusion

7 h, 8 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 7 h, bonjour à tous, miroir-première. 7.10, sonnez les matines. 8 h, le journal du matin. 8.15, concert matinal. 8.45, grand-messe. 9.55, sonnerie de cloches. 10 h, culte protestant. 11.05, concert dominical. 11.45, terre romande. 12 h, le journal de midi. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, Balade pour un fantôme. 14.05, catalogue des nouveautés. 15 h, Léon Cœur d'accordéon, un conte de E. Gardaz, musique G. Voumar.

15.55, auditeurs à vos marques. 18 h, le journal du soir. 18.05, l'Eglise aujourd'hui. 18.20, dimanche soir. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine. 73. 20 h, lettres ouvertes. 21 h, l'alphabet musical. 21.30, Les Cloches de l'Espoir, un conte de Noël de Ch. Dickens. 22.40, horizons-jeunesse. 23.30, la musique contemporaine en Suisse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

### Second programme

8 h, réveries aux quatre vents. 9 h, Informations. 12 h, midi-musique. 14 h, Le Petit Lord (fin), de F. Burnett. 15 h, la joie de jouer et de chanter. 15.30, à l'ombre des Feuilles du temps. 16.15, échos et rencontres. 16.35, compositeurs suisses. 17.30, la vie. 18.30, les mystères du microfilm. 19 h, à la gloire de l'orgue. 19.30, jeunes artistes. 20 h, informations. 20.05, le Livre d'or de la Radio suisse romande, 1

musique lyrique. 2. 10me diorama de la musique. 3, musique de chambre. 4, heures musicales. 23 h, hymne national.

### Beromunster et télédiffusion

7 h, 8 h, 10 h, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations. 7.05, bonne route, conseils aux automobilistes et musique légère. 8.05, 2 sonates pour orgue de C.-Ph.-E. Bach. 8.30, musique légère. 11 h, Dürrenmatt en dialecte bernois. 11.30, concert-promenade avec l'Ensemble Johann Strauss de l'Orchestre symph. de Vienne, direction Walter Puschacher et Radostav Kvapil, piano. 12.45, Le Vaisseau fantôme, ouverture Wagner; 2 airs du Freischütz, Weber; Le Papillon, ballet, 2me partie Offenbach; Havanaise pour violon et orchestre, Saint-Saëns; air de I Pagliacci, Leoncavallo; Valse de l'Empereur, Joh. Strauss. 14 h, musique champêtre. 14.45, émission ethnologique.

15.30, sport et musique. 17.30, musique légère. 19 h, sport du week-end, communiqués. 19.25, concert du dimanche soir avec l'Orchestre philharmonique de New-York, direction Léonard Bernstein; l'Ensemble d'art populaire d'Etat hongrois, direction Reszo Lantos et Miklos Paszti; l'Orchestre de l'Opéra de Berlin, direction Hansseorg Otto; chorale Frohsinn, Stuttgart-Bad Cannstatt, et autres. 20.30, éloge de la paresse, les professionnels de l'aide aux loisirs. 21.30, musique avec Cedric Dumont. 22.20, entre le jour et le rêve.

# POUR VOUS MADAME

## Un foie tout neuf pour les fêtes

Dans quelques jours, le jour de l'An, les repas plantureux qui se prolongent et se renouvellent parfois à quelques heures d'intervalle après un bref repos... Moments agréables trop souvent suivis de jours difficiles pendant lesquels l'estomac, le foie, les intestins mis à trop rude épreuve se vengent méchamment.

Pour donner à votre système digestif toutes chances de bien supporter les fatigues que vous lui ferez joyeusement subir voici comment vous devez vous nourrir dès maintenant. Pour mieux équilibrer les trois repas quotidiens: petit déjeuner plus copieux que d'habitude, avec une boisson lactée ou un fromage, toasts beurrés, fruits et, si possible, œufs à la coque.

Déjeunez légèrement de crudités, viandes grillées, légumes cuits à l'eau assaisonnés de beurre frais, fromage ou entremets.

Dînez avec un potage de légumes, un peu de viande froide ou du poisson au court-bouillon ou des œufs à la coque, fromage et fruits. Buvez peu en mangeant mais prenez un litre d'eau plate entre les repas pour éliminer au maximum.

Aérez-vous le plus possible et couchez-vous tôt. Ce programme qui n'est pas très difficile à suivre met le système digestif au repos et donne bonne mine.

## A méditer

L'horreur de la vieillesse, c'est d'être le total d'une vie, un total dont nous ne saurions changer aucun chiffre.

François MAURIAC

# A LA TV AUJOUR'HUI ET DEMAIN

## SAMEDI

### SUISSE ROMANDE

13.30 Un'ora per voi  
14.45 (C) La vigne et le vin  
15.30 (C) Coupe Spengler  
16.05 (C) Taxibulle  
16.20 (C) Ecran de fêtes  
18.00 (C) Téléjournal  
18.05 (C) Samedi-jeunesse  
19.00 (C) L'illustre Maurin  
19.15 (C) Deux minutes avec...  
19.25 (C) 1812  
19.40 (C) Téléjournal  
19.55 Loterie suisse à numéros  
20.10 (C) A vos lettres  
20.30 (C) La Dame de Montsoreau  
21.30 (C) Les oiseaux de nuit  
22.30 (C) La Soupe aux canards  
23.35 (C) Téléjournal

19.45 (C) Un mystère par Jour  
20.00 (C) I.N.F. 2  
20.35 (C) Arsène Lupin  
21.30 (C) Top à...  
22.30 (C) Samedi soir  
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

### FRANCE III

18.30 (C) Inter 3  
18.35 (C) Roulotte (167)  
18.50 (C) Elephant Boy  
19.20 (C) Actualités régionales  
19.40 (C) Ecrivains de l'aventure  
20.40 (C) Le Médecin volant  
Les Fourberies de Scapin  
22.40 (C) Inter 3 dernière

### SVIZZERA ITALIANA

13.00 (C) Divenire  
13.30 Un'ora per voi  
14.45 (C) Samedi Jeunesse  
15.35 (C) Coppa Spengler  
17.30 (C) Vroom  
18.25 Il cavallo indiano  
18.55 Sette giorni  
19.30 (C) Telegiornale  
19.45 Estrazione del lotto svizzero a numeri  
19.50 Il vangelo di domani  
20.00 (C) Scaccapensieri  
20.45 (C) Telegiornale  
21.00 (C) Millie  
23.10 (C) Sabato sport  
23.50 (C) Telegiornale

### SUISSE ALÉMANIQUE

14.00 Hils à gogo  
14.45 TV-Junior  
15.30 Coupe Spengler  
17.55 Magazine privé  
18.40 Fin de journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 George  
19.30 Préparation à l'exécution de La Visite de la vieille dame  
19.40 Message dominical  
19.55 (C) Loterie suisse à numéros  
20.00 Téléjournal  
20.20 La Visite de la vieille dame  
22.15 Téléjournal  
22.30 Coupe Spengler

## FRANCE I

12.25 Midi trente  
13.00 24 heures sur la une  
13.15 Treize heures magazine  
13.35 Magazines régionaux  
14.00 La France défigurée  
14.30 La une est à vous  
18.50 Pour les petits...  
19.00 Guitare... Guitares...  
19.20 Actualités régionales  
19.45 24 heures dernière  
20.20 Le calendrier de l'histoire  
20.35 Musidora  
22.05 Nana Mouskouri  
23.10 24 heures dernière

## ALLEMAGNE I

14.30, les programmes de week-end. 14.35, téléjournal. 14.45, pour les enfants. 15.15, pour les jeunes. 16.45, le marché. 17.15, resquilleurs et transports publics. 17.45, télé-sports. 18.30, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, et maintenant, mon petit bonhomme. 22.35, tirage du loto. 22.40, téléjournal, météo. 22.55, Le Règlement de compte. 0.10, téléjournal.

## ALLEMAGNE II

13.45, les programmes de la semaine. 14.15, aquí Espana. 14.58, téléjournal. 15 h, Justus Praue vous répond. 15.30, Tom Sawyer et les aventures de Huckleberry Finn. 17 h, téléjournal. 17.10, miroir du pays. 18 h, le paquebot Enterprise. 19 h, téléjournal. 19.30, reconnaissez-vous cette mélodie. 20.15, gala des artistes. 21.45, téléjournal. 21.50, télé-sports. 23.05, La Main au collet. 0.45, téléjournal.

## FRANCE II

13.35 (C) Magazines régionaux  
14.00 (C) Aujourd'hui, Madame  
14.45 (C) Aventures de Pinocchio  
15.45 (C) Il était une fois  
16.40 (C) Faire oraison au milieu des arbres  
17.40 (C) La Regrettable Absence de Terra Monaghan  
19.00 (C) Des chiffres et des lettres  
19.20 (C) Actualités régionales

## DIMANCHE

### SUISSE ROMANDE

12.45 (C) Téléjournal  
12.50 (C) Tel-hebdo  
13.15 (C) La vie de Beethoven  
14.15 (C) Jack et Pollidor  
15.00 (C) Acker's club  
15.30 (C) Bon dimanche, Monsieur X  
17.10 (C) Julie Andrew Hour  
18.00 (C) Téléjournal  
18.05 (C) Déclic  
18.30 (C) Trois regards sur un livre  
18.55 (C) Le trio Aulos  
19.10 Présence catholique  
19.40 (C) Téléjournal  
20.00 Le Domaine des Obrets  
21.20 (C) Un soir avec Carla Fracci  
22.05 Albert Cohen  
22.40 (C) Téléjournal  
22.50 (C) Méditation du soir  
A 22.05 Coupe Spengler à la TV suisse alémanique

17.00 (C) Portrait d'une étoile  
17.55 (C) Rien que des tubes  
19.30 (C) Caméra au poing  
20.00 (C) I.N.F. 2  
20.35 (C) Les Cloches de Corneville  
22.30 (N) Le Figurant  
23.45 Fin

### FRANCE III

18.45 (C) Inter 3  
18.50 (C) Elephant Boy  
19.10 (C) Magazines régionaux  
19.40 (C) Ecrivains de l'aventure  
20.35 (C) Côte-d'Azur 1925  
21.45 (C) Réalité fiction  
22.20 (C) Inter 3 dernière

### SVIZZERA ITALIANA

13.30 (C) Telegiornale  
13.35 (C) Telesera  
14.00 Amichevolmente  
15.15 Un'ora per voi  
16.30 (C) La principessa e lo stregone  
17.45 (C) Telegiornale  
17.50 Domenica sport  
17.55 (C) Vita tra gli Esquimesi  
18.45 (C) Placeri della musica  
19.30 (C) Telegiornale  
19.40 La parola del Signore  
19.50 (C) Proposte per lei  
20.15 (C) Giuseppe di Dakar  
20.45 (C) Telegiornale  
21.00 (C) Colpo grosso a Baden-Baden  
22.45 (C) La domenica sportiva  
23.00 (C) Telegiornale

### SUISSE ALÉMANIQUE

12.00 Téléjournal  
12.05 (C) Un'ora per voi  
13.30 Panorama de la semaine  
14.00 (C) Katja et le crocodile  
15.30 (C) Education à domicile - Aide ou pénitence?  
16.40 Intermède  
16.50 (C) Der Forellenhof  
17.50 Téléjournal  
17.55 Résultats sportifs  
18.00 Faits et opinions  
18.55 Fin de journée  
19.00 Le sport en fin de semaine  
20.00 Téléjournal  
20.15 Le Tigre d'Eschnapur  
21.50 Téléjournal  
22.05 Coupe Spengler

## FRANCE I

8.55 Télé-matin  
9.00 Tous en forme  
9.15 A Bible ouverte  
9.30 Chrétiens orientaux  
10.00 Présence protestante  
10.30 Le jour du Seigneur  
12.00 La séquence du spectateur  
12.30 Dimanche Salvador  
13.00 24 heures dimanche  
13.30 Dimanche Salvador  
13.45 Le dernier des cinq  
14.30 Le sport en fête  
16.55 Jumbo ou la plus belle fille du monde  
18.35 Extraits  
19.10 Réponse à tout  
19.45 24 heures sur la une  
20.15 Sports dimanche  
20.50 Les Chevaliers de la Table ronde  
22.45 P.C.N.  
24 heures dernière

## ALLEMAGNE I

10.15, les programmes de la semaine. 10.45, le conseiller de l'ARD. 11.30, pour les enfants. 12 h, tribune internationale des journalistes. 12.45, miroir de la semaine. 13.15, magazine régional. 14.45, La Famille Zisch en vacances. 15.25, l'esprit universel de Léonard de Vinci. 16.30, le rallye. 17.15, salto mortale. 18.15, télé-sports. 19 h, miroir du monde. 19.30, télé-sports. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, désertion des campagnes de Turquie. 21 h, Minna von Barnheim. 23.30, téléjournal, météo.

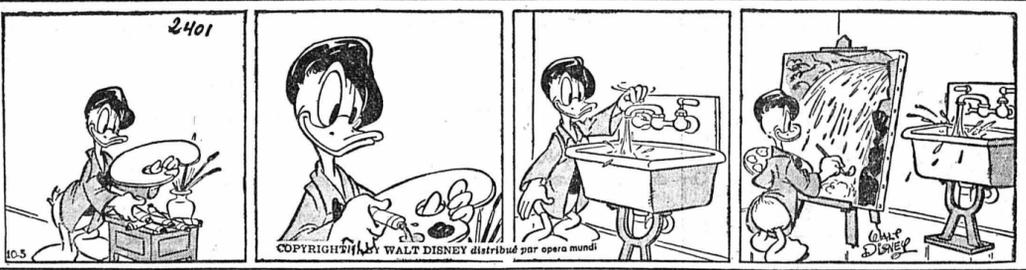
## ALLEMAGNE II

9.45, Jugoslavija, dobar dan. 10.30, les programmes de la semaine. 11 h, deux enfants en Afrique. 11.30, téléjournal. 12 h, concert du dimanche. 12.50, actualité scientifique. 13 h, plaque tournante. 13.35, au royaume des animaux sauvages. 14 h, pour les petits. 14.30, ballade autour d'un siècle. 15 h, téléjournal. 15.05, Nous les cow-boys. 15.50, télé-sports. 18 h, téléjournal. 18.10, Bonanza. 19 h, téléjournal. 19.15, journal catholique. 19.30, Cagliostro. 21 h, téléjournal, sports. 21.15, les juifs d'Amérique. 22 h, Firework Music de Haendel. 22.20, téléjournal.

## FRANCE II

12.30 (C) I.N.F. 2 dimanche  
13.30 (C) Les petits anges de Corée  
14.30 (C) Les dossiers de l'écran  
(C) Laissez-les vivre  
(C) Débat

Donald Duck



**ARCADES**  
25 78 78

Tous les soirs 20 h 30  
Samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi 14 h 45 - 17 h 30

2<sup>me</sup> semaine

**Les Aventures de Rabbi Jacob**

de Gérard OURY

Un succès triomphal

**LOUIS DE FUNÈS**

ATTENTION : PAS DE RÉSERVATION

Faveurs suspendues



**STUDIO**  
25 30 00

Tous les soirs 20 h 30  
Samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi 14 h 45 - 17 h 30

2<sup>me</sup> semaine

FAVEURS Suspendus

**PAS DE RÉSERVATION**

LE PLUS PRESTIGIEUX DE TOUS LES

**WALT DISNEY... BLANCHE-NEIGE ET LES 7 NAINS**

UN FILM QUI A CONSERVÉ TOUTE SA FRAICHEUR

Tél. 25 56 66

**PALACE**

LE DUO ÉPOUSTOUFLANT

Lino VENTURA 2<sup>me</sup> SEMAINE Jacques BREL

dans

**L'EMMERDEUR**

C'est drôle, c'est du « jamais vu », c'est réglé et joué à la perfection !

Tous les soirs 20 h 30. Samedi, dimanche, mardi, mercredi à 15 h

16 ANS COULEURS

**RFx**

φ 25 55 55 FAUT PAS JOUER AVEC LE SEXE Dès 18 ans

**bio**

25 88 88

3<sup>me</sup> SEMAINE

Samedi	14 h - 16 h 15 - 20 h 45 - 23 h 15
Dimanche	14 h - 16 h 15 - 20 h 45
Lundi	14 h - 16 h 15 - 20 h 45
Mardi	14 h - 16 h 15 - 20 h 45
Mercredi	14 h - 16 h 15 - 20 h 45

Dès 16 ans

UNE RÉUSSITE

En couleurs Toutes faveurs suspendues

HARRY SALTZMAN et ALBERT R. BROCCOLI présentent

ROGER MOORE et JAMES BOND

**VIVRE ET LAISSER MOURIR**

LIVRE AND LET DIE

7<sup>e</sup> tiré de l'œuvre de IAN FLEMING

**APOLLO**  
25 21 12

vous propose :

avec ses meilleurs vœux pour 1974

EN GRANDE RÉÉDITION

l'un des plus célèbres

**CHARLIE CHAPLIN**

avec

**JACKIE COOGAN (LE GOSSE)**

Un film avec un sourire — et peut-être aussi une larme !

CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30

En complément de programme : CHARLIE CHAPLIN dans **LA CLASSE OISIVE**

**ENFANTS ADMIS**

**APOLLO**  
25 21 12

CHAQUE JOUR 17 h 30 En scope - couleurs

Un spectacle éblouissant, d'une drôlerie infinie

**Ces Merveilleux Fous Volants dans leurs Drôles de Machines**

avec la fameuse course Londres - Paris en 1910

POUR TOUTE LA FAMILLE

**S+**

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DES SAMARITAINS

**Cours de soins aux blessés**

**Auvernier** JANVIER - MARS 1974  
Inscriptions : M. Charles Wullième, tél. (038) 33 30 73

**Cressier** JANVIER - FÉVRIER 1974  
Inscriptions : Mme Marguerite Ruedin-Girod,

**Val-de-Ruz** FÉVRIER - MARS 1974  
Inscriptions : Mme Josette Lüthi, tél. (038) 53 23 54.

**HOTEL DU DISTRICT**

FONTAINES

Tél. (038) 53 36 28

Menu de la Saint-Sylvestre

Terrine de campagne ou caille sur canapé \*\*

Consommé au porto \*\*

Rôti de porc au foie gras  
Jardinière de légumes  
Pommes frites  
Salade \*\*

Coupe Fontaines ou Plateau de fromages \*\*

Fr. 26.—

Cotillons - Ambiance - Galeté

Prière de réserver sa table

La Direction présente à ses amis, clients et connaissances, ses meilleurs vœux pour l'année 1974.

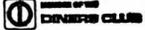
**La Rôtisserie Bourguignonne**

RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE AVENCHES — φ (037) 75 11 22

Pour les Fêtes de fin d'année, nos 2 menus gastronomiques à Fr. 26.— et Fr. 36.—

Renseignez-vous et réservez vos places.

Il ne nous reste plus qu'un nombre de places limité.

Membre du 

**Plâtrerie - Peinture E. Gay**

ROCHER 30 - NEUCHÂTEL

présente à ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Société des hôteliers, cafetiers et restaurateurs

**BUFFET DU FUNICULAIRE**

La Coudre - Neuchâtel

**SAINT-SYLVESTRE**

Langouste en belleuve

Consommé Germiny

Filet de bœuf à l'anglaise aux morilles

Epinards en branches

Pommes Berny

Salade

Dessert Saint-Sylvestre

Menu complet Fr. 26.— service compris

MUSIQUE - DANSE - COTILLONS

Réservez vos tables : tél. 33 44 66

Fam. F. Biétry

Avec nos meilleurs vœux

**CABARET-DANCING LA ROTONDE**

NEUCHÂTEL

**SAINT-SYLVESTRE**

Danse avec 2 orchestres MOONGLOW-COMBO et MARTELLIERI et attractions internationales

Réservez vos tables au (038) 24 48 48

Les tenanciers du

**Café et Taverne de la Tour**

remercient leurs clients et amis et les

avisent que le 2 janvier, dès 17 heures, la consommation sera gratuitement renouvelée.

Bonne année à tous.

Ce soir et le 1<sup>er</sup> de l'an,

**DANSE**

et ambiance jusqu'à 2 heures.

RESTAURANT DU

**RITROVO TICINESE**

Tél. 31 23 30

1<sup>er</sup> JANVIER A MIDI  
Jambon à l'os, rôtis.

NUIT DE SAINT-SYLVESTRE

Il reste encore quelques tables. (Menu Fr. 30.—, soupe à l'oignon à 2 heures).

Cotillons - Ambiance.

**PRÊTS**

sans caution de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

**BANQUE COURVOISIER S.A.**

2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64

Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

FAN

**Informations libérales**

Présidée par un conseiller communal compris dans son effectif, la Commission d'urbanisme compte 9 membres désignés par le Conseil communal. Son rôle est purement consultatif. Cet organe se trouve de droit composé d'architectes, ce qui semble de prime abord normal, puisque c'est dans les métiers du bâtiment que devraient se trouver les plus fervents partisans du développement harmonieux de notre cité.

Or, que voit-on ? Les membres de la Commission d'urbanisme sont souvent juges et parties face aux plans qui leur sont soumis. Ils en sont fréquemment les auteurs. Quant aux autres commissaires, l'esprit de collégialité leur dicte alors la réserve ou l'approbation des projets présentés par leurs pairs. Voilà comment s'élaborent les préavis de la Commission d'urbanisme.

Qu'advient-il de ces préavis ? Le Conseil communal s'en saisit. Peut-il s'en écarter ? En théorie, il le peut. En pratique, il suit fidèlement l'opinion exprimée par un organe qu'un de ses membres préside.

Résultat de cette succession d'abdications du bon goût et du bon sens ? Un promoteur, sur les plans d'architectes membres de la Commission d'urbanisme et en violation des règlements, érige à la rue des Epancheurs l'horreur que l'on sait et que l'on voit, hélas !

Conséquence de cette accumulation d'erreurs irréversibles ? Renvoyons à leurs épures les membres de la Commission d'urbanisme et instituons un nouvel organe, indépendant et efficace.

Qu'en pensez-vous ? Ecrivez-nous : Partil libéral, case postale 1088, 2000 Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**GASTRONOMIE**

Avez-vous pensé à réserver votre table pour les Fêtes ?...

Rôtisserie Hôtel Bar Dancing **Le Grenier**

Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 038 57 17 87

Tél. 33 38 39

**Restaurant de la Couronne**

souhaite à tous ses clients de bonnes fêtes de fin d'année et recommande :

Ses tournedos aux morilles

Cuisses de grenouilles

Pâté maison

Entrecôte au poivre vert

**Saint-Blaise**  
Place de la Gare B.N.

**Chez FRANCO**

Spécialités Italiennes

**MOULES, HUITRES**

hier en mer, aujourd'hui

**Chez FRANCO**

**MENU DE SYLVESTRE**

Saumon fumé avec toast \*

Caille à la Bretonne

Foie gras, raisin frais \*

Sorbet au champagne \*

Filet Kid ou Tournedos

Bouquet de légumes

Frites, salade printanière \*

Coupe Saint-Sylvestre \*

Fr. 34.—

AMBIANCE - COTILLONS - On danse avec les meilleurs orchestres du monde (par stéréo)

Réservez votre table

Famille Franco-Meia, route de l'Evole 39, tél. (038) 25 15 69.

Restaurant de la Grappe

**La Coudre Neuchâtel**

Notre grande carte de

**SPÉCIALITÉS ITALIENNES**

L'endroit tranquille... pour un excellent repas de Saint-Sylvestre ou de Nouvel-An

**L. MARINI**

Tél. 33 26 26

**AUBERGE DU GRAND PIN DESEUX**

**TOUJOURS NOTRE GRANDE CARTE**

Nous réservons pour les fêtes et vous invitons à consulter nos menus - Grand PARC à disposition

RÉSERVEZ VOTRE TABLE Tél. (038) 31 77 07

Dans un cadre rustique

**CHEZ GUIDO**

**AU VIEUX GALETAS**

L'HOTEL-RESTAURANT POINT-DU-JOUR - BOUDEVILLIERS

vous propose :

**MENU DE SAINT-SYLVESTRE**

Terrine maison et ses crudités

Darne de saumon aux herbes de Provence

Fine champagne

Sorbet alsacien

Côtelette de veau aux champignons chinois

Nouillettes ou légumes de saison au beurre

Pommes mignonnettes

Salade mêlée

Surprise de Saint-Sylvestre

Fr. 30.—

Prière de réserver sa table Tél. 36 12 66

**AMBIANCE** ★ **COTILLONS**

On dansera avec les plus grands orchestres du monde par stéréo

Durant la nuit du Réveillon, la soupe à l'oignon sera offerte

**HÔTEL DU MARCHÉ**

SALLE A MANGER au 1<sup>er</sup> étage

Service à la carte et sur assiette

**NOS MENUS**

PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL

Tél. 24 65 98

Fermeture hebdomadaire le dimanche

et spécialités du jour

Place de jeux pour enfants - Chambres confortables - Parking - Salles de réunion banquets, dîners d'affaires

Pour vos fêtes de fin d'année

**SAINT-SYLVESTRE NOUVEL-AN**

encore quelques tables

Programme sur demande

2075 THIELLE - Route de Berne - Tél. 33 57 57

**RESTAURANT LE « JORAN » SERRIÈRES**

Famille Michel Pianaro

Tél. 25 37 92

**SES SPÉCIALITÉS :**

Filets de perches

Entrecôte aux morilles

Filets mignons à la crème

Jambon sauce morilles

Nos spécialités à la carte

SALLES POUR BANQUETS

**RESTAURANT SAINT-HONORÉ**

NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 95 95

**TRIPES A LA NEUCHÂTELOISE**

CHOUROUTE GARNIE

Croûtes aux bolets frais

Entrecôte aux bolets frais

PAELLA VALENCIANA

BOUILLABAISSE MARSEILLAISE

**Menus spéciaux pour les fêtes**

Nuit de Saint-Sylvestre : BAL avec l'orchestre « Golden Bridge Trio »

**RESTAURANT Le Jura**

Tél. 25 14 10

Famille Alex Riessen

Pas de grands écrivains

Pas de grands prix

mais

**UN CHOIX D'ENTRÉES ET DE SPÉCIALITÉS**

qui vous permettront de composer votre menu

**Hôtel-Restaurant du Soleil**

NEUCHÂTEL

CUISSES DE GRENOUILLES Provençales

ENTRECÔTE AU POIVRE VERT

ESCALOPE DE VEAU AUX BOLETS

E. Droz-Morard Tél. (038) 25 25 30

Salle à manger au 1<sup>er</sup> étage

**HOTEL-RESTAURANT LE CHALET**

CORTAILLOD (NE)

J.-M. Balmelli Tél. 42 14 38

Saumon fumé

Toast et beurre \*

Essence de tortue claire des Indes en tassette \*

Bouchée feuilletée marinière \*

Filet de bœuf sauce Robert

Grand choix de légumes frais au beurre

Croquettes de pommes de terre niçoise \*

Dessert glacé de Saint-Sylvestre

Petits fours

Fr. 44.—

Les restaurants **BEAULAC**

Snack bar

M. et Mme Prod'Hom

Tél. 24 42 42

Neuchâtel

Nos menus sont à votre disposition aux restaurants

**SAINT-SYLVESTRE**

dès Fr. 42.—

**NOUVEL-AN**

dès Fr. 25.—

Salles décorées - Service compris et nos spécialités à la carte

VAUD

Agression et vol à Nyon

De notre correspondant : Vendredi, vers 7 h 45, un employé de l'UBS, sortant de l'Office postal et regagnant son bureau, a été attaqué, place Bel-Air, à Nyon, par deux individus sortis d'une voiture française et de marque Fiat 124 ou 125. L'employé a été frappé à la tête vraisemblablement par une crosse de pistolet sans être toutefois grièvement atteint. Les deux malfaiteurs s'emparèrent de la serviette et prirent la fuite au volant de leur voiture, pilotée par un troisième individu. La serviette, en cuir noir, contenait environ 50.000 fr. en dollars canadiens, pesetas et argent français, ainsi que 9 obligations de la Dow Chemical, numérotées de 137 à 145. Voici le signalement des individus : Premier individu : homme de 30 ans environ, type nord-africain, teint basané, visage allongé, cheveux noirs ondulés et coupe normale, petite moustache. Deuxième individu : homme de 165 à 170 cm, corpulence moyenne, vêtements foncés. Lors de l'agression, les deux hommes portaient des cagoules noires. On n'a pas le signalement du chauffeur de la voiture. Toutes les personnes pouvant fournir des renseignements concernant ces individus sont instamment priées de s'adresser à la police cantonale vaudoise (tél. 021 20 27 11) ou au poste de police le plus proche.

pas le signalement du chauffeur de la voiture. Toutes les personnes pouvant fournir des renseignements concernant ces individus sont instamment priées de s'adresser à la police cantonale vaudoise (tél. 021 20 27 11) ou au poste de police le plus proche.

Accident de la circulation à Montreux

(c) Jeudi, vers 22 h 50, M. Charles Berrini, 44 ans, domicilié à Colombey, qui circulait en voiture avenue des Alpes à Montreux, a perdu la maîtrise de sa voiture, tamponné deux voitures en stationnement et fini sa course contre un arbre. Grièvement blessé (fractures du crâne probable et plaies diverses), M. Berrini a été transporté à l'hôpital de Montreux.

Installation des autorités d'Yvonand

(c) L'installation des autorités d'Yvonand s'est déroulée à la salle communale. L'assermentation de deux conseillers et de 53 Conseillers. M. Fritz Beuler, présenté par le pailli des paysans, artisans et indépendants, a été élu président du Conseil, au premier tour à la majorité absolue, alors que le syndic, M. André Jaccard, était réélu par 32 voix.

Augmentation de la population d'Yverdon

(c) A la suite du recensement communal effectué récemment on constate que la population d'Yverdon atteint 21.683 habitants contre 21.104 il y a un an. Notons que si l'on déduit les saisonniers (345), l'augmentation est de 204 personnes en une année. Ces 21.683 habitants se répartissent comme suit : bourgeois : (-8) ; Vaudois : (+61) ; Confédérés : (+19) ; étrangers : (+527) (avec les saisonniers) ou (-182) (moins les saisonniers). Quant au

Pas de pyromane en Valais

SION (ATS). — La population s'est inquiétée, en Valais, ces derniers temps, parce que l'on avait enregistré dans le canton une vingtaine d'incendies. Ces sinistres ont fait pour plus de deux millions et demi de francs de dégâts. A la suite de cette véritable série noire, les incendies se produisant en chaîne, on avait pensé à l'œuvre d'un pyromane. Bien que toutes les enquêtes ne soient pas encore terminées, il ne semble pas que ce la soit le cas.

Promotions au département militaire

(c) Dans la liste des promotions du département militaire fédéral, on relève les noms de plusieurs Yverdonnois : le major Robert Liron est promu au grade de lieutenant-colonel d'artillerie, le lieutenant-colonel André Brocard au grade de colonel de chemins de fer, et le capitaine Christian Kuchen major à l'E.M.G. Dans les promotions de fin d'année de la police cantonale, on relève le nom de Paul Malherbes promu appointé.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Triomphe pour Monique Rossé

Lorsque tout coule de source, que la technique n'est plus là que pour s'effacer devant le talent triomphant, c'est alors que l'on est assurément en présence de l'art, du vrai, du seul qui confondra toujours les artifices. C'est le privilège qui nous fut accordé hier soir au Centre culturel neuchâtelois au cours d'une soirée festive, parce que public et artiste se sont rencontrés et ont communié l'espace de quelques instants de grâce où le temps avait paru suspendre son vol. « Que reste-t-il à dire ? » Ainsi s'intitule le nouveau récital de Monique Rossé. La phrase est admirable. Car, en effet, que reste-t-il à dire, alors que tant de gens se répandent avec un plaisir narcissique en discours d'intention et en paroles vengereuses, qu'aucun acte ne viendra sanctionner. Que reste-t-il à dire ? Rien bien sûr. Et pourtant tout. L'essentiel. Les seules choses qui comptent, envers et contre tout. L'amour, les chagrins et les peines, les espérances et les déceptions. Ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue, malgré son lot d'amertumes, parce que finit toujours par poindre une

petite lueur de joie qui fait oublier ce qui ne pouvait l'être. Et c'est alors avec le détachement de la sérénité que l'on peut assister au spectacle de la vie, avec un regain d'appétence pour elle, même si l'émotion ne jaillit plus avec la même spontanéité. Monique Rossé, la voix toujours aussi chaude et chaleureuse du vibrato désormais parfaitement maîtrisé, à la diction ne trahissant plus aucune faiblesse, Monique Rossé chante tout cela avec la même fougue, la même passion, à la différence près que cela semble venir encore plus profondément d'elle-même, qu'elle le vit plus intensément encore lorsqu'elle monte sur scène. Monique Rossé, ce n'est plus la jeune chanteuse à la belle voix juste qui doit lui permettre de percer, c'est le courage et la persévérance ne lui font défaut... Non, aujourd'hui Rossé a fini sa mue. Elle est à l'aube de sa vraie carrière, de celles qui font les grandes dames de la chanson, les rares artistes qui savent encore parler au cœur. Monique Rossé peut se mesurer aux scènes du monde. Elle est de taille à remporter le combat, car son talent est immense... B. N.

Informations suisses

Les Suisses et 1974

ZURICH (ATS). — Il ressort d'une enquête faite par l'institut suisse d'opinion publique (sopublic) à la demande du Téléjournal de la Télévision suisse, que deux tiers des personnes interrogées (66 %) estiment que les difficultés économiques augmenteront en 1974. En revanche, 30 % des personnes consultées pensent que le bien-être économique actuel sera maintenu. Le reste (4 %) n'a pas exprimé d'avis. La question de savoir si l'année 1974 sera dans l'ensemble meilleure ou plus mauvaise que 1973, 39 % des réponses ne prévoient pas de changements notables, 31 % attendent une amélioration, 24 % présentent une détérioration de la situation et, le reste, 6 %, n'expriment pas d'opinion.

Près de 550 trains supplémentaires pour les fêtes de fin d'année

Au cours du mois de décembre, les CFF ont mis en marche 456 trains supplémentaires pour faire face à la pointe de trafic occasionnée par les fêtes de fin d'année. Parmi ces convois spéciaux, — 186 trains servaient au trafic intérieur suisse ; — 192 convois étaient programmés pour le rapatriement des travailleurs italiens, espagnols, portugais et yougoslaves ; — 10 trains ont circulé en transit à travers le pays ; — 65 compositions transportaient des touristes étrangers (Français, Belges et Allemands) profitant des fêtes de fin d'année pour s'adonner aux sports d'hiver en Suisse. Près de la moitié de tous ces trains supplémentaires ont circulé pendant les jours de pointe des 21, 22 et 23 décembre. Si on songe que chaque train était occupé par 600 à 1000 passagers, il n'est pas exagéré de prétendre que le personnel et les installations des CFF ont été mis à rude contribution.

Nouvelles infirmières

Parvenues au terme de leurs études, 17 jeunes infirmières ont été assermentées par le préfet et ont reçu leur diplôme des mains de Sœur Ruth à l'hôpital des diaconesses de Saint-Loup. Il s'agit pour celles demeurant dans notre zone de diffusion, de Milles ; Y. André, Soybières ; M.-C. Aubert, le Solliat ; F. Berney, le Sentier ; H. Besençon, Pampigny ; D. Goy, Vaulion ; M.-F. Jeanneret, le Cachot ; J. Maumary, Neuchâtel ; et L. Monard, Noiraigue.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

La mort de Moïse Tchombé

LOURENCO MARQUES; (AFP). — L'ancien président katangais Moïse Tchombé n'est pas mort d'une crise cardiaque, mais a été abattu à la mitrailleuse par des officiers de l'armée congolaise, annonce le pilote privé du leader congolais, dans une interview publiée, dans le quotidien mozambicain «Tribuna». L'ancien pilote de l'homme d'Etat africain, M. Jean Jacques, déclare que la version de la mort de Moïse Tchombé donnée par le gouvernement algérien en 1969 est « totalement fautive » et il dément le fait que l'ancien président katangais ait détourné une grande partie des fonds publics de l'ancienne province sécessionniste congolaise lors de sa fuite vers l'Espagne : « Moïse Tchombé avait une fortune personnelle investie dans plusieurs sociétés européennes mais n'a jamais détourné la moindre somme au Katanga », affirme-t-il.

M. Jacques précise que Tchombé a été abattu par des officiers algériens dans une prison d'Alger, sans préciser la date de l'événement. L'avion personnel de Tchombé avait été détourné en 1967 au-dessus des Baléares alors qu'il venait de quitter Madrid. Les autorités algériennes avaient alors refusé de répondre à la demande d'extradition présentée par le président Mobutu et devaient annoncer la mort « à la suite d'une crise cardiaque » de l'ancien leader katangais en 1969, soit près de deux ans après le détournement de l'avion.

Six morts sur l'autoroute Bergame-Milan

MILAN (AFP). — Six personnes ont péri carbonisées vendredi sur l'autoroute Bergame - Milan dans une collision entre quatre voitures et une semi-remorque. Le trafic sur l'autoroute a été interrompu. Le brouillard, qui est à l'origine de l'accident, ralentit les opérations de secours, la visibilité n'étant pas supérieure à sept mètres. Plusieurs personnes auraient été blessées au cours de la collision.

Forte hausse du pétrole vénézuélien

CARACAS (AP-AFP). — Le Venezuela, deuxième grand exportateur de pétrole aux Etats-Unis, a annoncé vendredi qu'il porte au cours record de 14,85 dollars le prix de référence du baril de pétrole, ce qui représente une hausse de 74,7 % (soit 6,35 dollars) sur les prix antérieurs. De son côté, le gouvernement japonais a décidé d'ajourner l'application du plan national d'urgence prévoyant une aggravation des restrictions sur la consommation de produits pétroliers à partir du premier janvier 1974. Il décidera vers le 10 janvier prochain si la deuxième phase du programme introduit le 20 novembre dernier sera mise en vigueur ou si elle sera adoucie. Enfin, la société « Shell » a vendu la totalité de ses opérations pétrolières en Italie comprenant trois raffineries et 4500 stations-services à l'AGIP, filiale de la société nationale ENI (Office national de hydrocarbures), a annoncé vendredi un communiqué commun des deux sociétés. Le communiqué précise que la transaction porte sur toutes les activités de Shell en Italie, à l'exception de l'industrie chimique, de sa participation à Montecatini-Edison et des recherches sous-marines de « Shell ».

DERNIERE HEURE

Incendie à Crans-Montana CRANS, (ATS). — Alerte à Crans-Montana, où un incendie a éclaté vendredi soir, à proximité de la station de départ du télésiège. Tous les pompiers de la station se sont rendus sur les lieux du sinistre. Vers minuit, le feu sévissait encore, mais on ne possédait pas de détails concernant l'étendue des dégâts.

Libération dans l'affaire du Watergate

WASHINGTON (AP). — La Cour d'appel américaine a ordonné vendredi la libération d'Howard Hunt et Bernard Barker, condamnés dans l'affaire du cambriolage du Watergate, jusqu'au jugement en appel. Tous deux avaient plaidé coupables lors du premier procès.

DIESE

Nouveau maire à Nods L'assemblée communale siégeant hier soir à Nods a élu un nouveau maire : ainsi M. Alfred Blossch remplacera-t-il M. Fernand Rollier. Trois nouveaux membres du Conseil communal ont été élus ensuite, MM. Otto Sollberger, Frédy et Willy Sunier. D'autre part, le nouveau président des assemblées est M. Emile Gauchat.

L'annonce reflète le marché dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

bulletin boursier

Table with multiple columns listing stock prices for various cities including Neuchâtel, Zurich, Lausanne, Genève, Bâle, and London. Columns include city names, dates (27 déc., 28 déc.), and numerical values for different securities.

ECONOMIE ET FINANCES

L'initiative socialiste pour la centralisation fiscale

Le parti socialiste suisse, soutenu par l'Union syndicale suisse, vient de lancer une initiative dite « pour un impôt sur la richesse ». Il serait plus juste de dire que cette initiative a pour but de promouvoir une nouvelle centralisation fiscale. En effet, d'un long texte très détaillé comprenant trois chapitres et seize alinéas, se dégagent trois éléments déterminants : — enlever aux cantons et confier à la Confédération la compétence d'imposer les personnes morales (certaines catégories, sans importance économique, étant exceptées) ; — augmenter et uniformiser les taux d'imposition des personnes physiques dont le revenu dépasse 100.000 fr. par an ; — augmenter et uniformiser la part des revenus exonérée de l'impôt. Les dispositions constitutionnelles proposées par l'initiative ne précisent pas les catégories de personnes morales qui deviendraient sujets fiscaux exclusifs de la Confédération. L'idée des socialistes est certainement de donner à la Confédération la souveraineté fiscale sur les sociétés anonymes, les sociétés à responsabilité limitée et autres sociétés de capitaux, pour laisser aux cantons les autres personnes morales telles que les associations ou les sociétés en nom collectif. L'assiette fiscale des cantons en serait considérablement réduite ; ceux-ci, devenant encore plus dépendants des ristournes fédérales, verraient se renforcer leur asservissement au pouvoir central. En fixant à un niveau relativement élevé le taux minimum de l'impôt sur les revenus supérieurs à 100.000 fr., non seulement pour la Confédération, mais aussi pour les cantons et les communes, l'initiative tend à l'introduction de barèmes uniformes dans toute la Suisse. L'œuvre centralisatrice serait encore renforcée par la compétence donnée à la Confédération de réglementer l'assujettissement, l'objet et le mode de calcul de l'impôt, d'uniformiser la procédure et les dispositions pénales, de fixer les revenus fiscaux d'impôt, etc.

ner tous les pouvoirs à l'administration fédérale, sans supprimer toute liberté d'action à l'intérieur des cantons. Le Centre patronal vaudois en a fait la preuve en élaborant, il y a quelques années, un projet de concordat intercantonal qu'il a soumis aux gouvernements de tous les cantons. La démonstration était faite que l'harmonisation fiscale peut être réalisée sans la centralisation, les fédéralistes sont à l'aise pour combattre l'initiative socialiste. Les gouvernements cantonaux, qui n'ont pas voulu faire l'effort de soutenir le concordat, pourraient utilement en reprendre l'étude. G. P. V.

Table titled 'Cours des billets de banque' showing exchange rates for various countries like England, Canada, Germany, etc.

Table titled 'Marché libre de l'or' showing gold prices in various currencies.

Table titled 'Cours des devises' showing exchange rates for various countries like France, Germany, Italy, etc.

Société de banque suisse : Split des actions et émission de bons de participation

« Lors de sa séance du 11 décembre, le conseil d'administration de la Société de banque suisse a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, prévue pour le 19 mars 1974, de fractionner les actions au porteur d'une valeur nominale de 500 fr. en nouveaux titres d'une valeur nominale de 100 francs. « Cette mesure devrait avoir pour effet de rendre les actions de la Société de banque suisse plus accessibles au grand public et de les répartir mieux encore dans notre population. Grâce au système du dépôt collectif introduit au cours de ces dernières années, ce fractionnement des actions ne présentera pas de difficultés administratives. « En outre, le conseil d'administration prévoit de proposer à l'assemblée générale une modification des statuts permettant l'émission d'un capital représenté par des bons de participation. Sous réserve d'acceptation de ce changement des statuts et pour autant que les conditions sur le marché suisse des capitaux ne se modifient pas profondément entre-temps, il serait procédé à l'émission de 220.000 bons de participation de 100 fr. nominal. L'attribution se ferait dans la proportion d'un bon de participation pour cinq actions de 500 fr. nominal. Le prix d'émission prévu est de 150 fr. net par bon de participation, le droit de timbre d'émission étant pris en charge par la banque. »

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

# Les élections du 31 décembre sont les plus disputées de l'histoire de l'Etat d'Israël

JÉRUSALEM (AP). — Un œil sur les négociations de Genève l'autre sur leur porte-monnaie, les Israéliens vont aux urnes à la veille du Nouvel-An pour les élections générales qui seront peut-être les plus chaudement disputées des 25 années de leur histoire.

Le premier ministre, Mme Golda Meir, 75 ans, semble en voie de gagner un nouveau mandat de quatre ans, mais les Israéliens s'attendent à voir de nouveaux visages dans leur gouvernement.

Le renouvellement des 120 sièges de la Knesset (parlement) va probablement coûter au parti travailliste de Mme Meir un certain nombre de voix. Mais, après

la secousse de la guerre du Kippour, il est difficile de faire des pronostics.

Les électeurs ont le choix entre 22 partis, dont 12 nouvelles formations allant de la Ligue de défense juive du rabbin Meir Kahane (droite), au Patzpen (gauche).

L'attention se concentre sur trois grands groupes, en tête desquels vient le parti travailliste qui réunit trois fractions socialistes et le Mapam de tendance marxiste. Les travaillistes ont dominé toutes les élections législatives depuis 1949, mais n'ont jamais obtenu la majorité absolue. Les Israéliens ont donc été toujours gouvernés par des coalitions.

Vient ensuite le Likoud, bloc de quatre formations qui viennent de fusionner et que dirige M. Menachem Begin (centre-droit).

Les travaillistes et le centre-droit se partagent une grande partie des voix, l'arbitre traditionnel est le groupe religieux partisan de l'alliance, entre la synagogue et l'Etat. Les partis religieux ont participé à tous les gouvernements.

### INCONNUE

Ces trois familles politiques contrôlent environ 90 % des 120 sièges du Parlement. Mais, cette fois les sondages font apparaître un nombre d'indécis plus important qu'au préalable. Environ un tiers des 2.037.171 électeurs inscrits se-

raient indécis. L'âge électoral a été, cette année, abaissé de 21 à 18 ans, et 17.475 jeunes — la plupart sous les drapeaux — vont voter pour la première fois.

Des bureaux de votes sont installés profondément en territoire égyptien et syrien, dans les zones capturées pendant la guerre d'octobre. Les sondages se contredisent presque quotidiennement, mais ils tendent à révéler une baisse de prestige de Mme Meir après la guerre d'octobre.

### SONDAGES

L'opinion rejette la responsabilité, des échecs israéliens dans la première phase de la guerre d'octobre, en grande partie sur le général Moshe Dayan, ministre de la défense. Mme Meir elle-même, qui enregistrerait 80 % dans les sondages de popularité avant la guerre, se voit maintenant reprocher de céder aux pressions américaines. L'acceptation du cessez-le-feu demandé par les Nations unies, alors que les armes israéliennes retrouvaient la bonne fortune, garde de nombreux critiques. Mme Meir n'a guère essayé de cacher que son comportement était pratiquement imposé par les Etats-Unis qui fournissent à Israël son armement.

Si les Israéliens sont presque unanimes à approuver la participation, à la conférence de Genève, ils se trouvent profondément divisés sur les concessions à faire aux Arabes en échange de la paix.



Deux adversaires : Mme Meir et M. Begin. (Téléphoto AP)

## Sur le front de la bataille économique

Outre la guerre et la paix, le problème économique est la grande autre question qui préoccupe l'électeur israélien.

Avant la guerre, l'inflation atteignait jusqu'à 4 % par mois. Depuis, elle s'est encore aggravée. Selon certaines estimations, le coût de la vie a doublé en deux ans.

Beaucoup blâment la politique socialiste du ministre des finances Sapir. Le Likoud estime que la seule manière d'éviter la faillite économique d'Israël est d'accorder plus de place à la libre entreprise.

Les Israéliens paient déjà les plus lourds impôts du monde. Avec la guerre, ils ont augmenté de 7 %. Un emprunt de guerre obligatoire aidera à payer la note des combats.

Les partis socialistes demandent la suppression des inégalités sociales. De nombreux Israéliens estiment que les travaillistes n'ont pas assez fait dans ce domaine.

« La paix est notre plus gros problème », a dit un électeur qui n'a pas encore arrêté son choix. « Mais ce n'est pas le seul. Si le gouvernement ne fait pas mieux, peut-être faut-il alors le changer ».

### CURIEUX PROJECTILES

L'artillerie égyptienne est intervenue à sa façon dans la campagne électorale israélienne en tirant sur les positions israéliennes de la rive occidentale du canal, des obus remplis de tracts dénonçant la politique de Jérusalem, rapportent les correspondants dans la région.

Ceux-ci soulignent l'effort graphique déployé pour la confection de ces tracts. Ainsi, le général Dayan est présenté sous les traits d'un faucon, Mme Golda Meir sous ceux d'un vautour aux serres aiguës, et M. Sapir est qualifié de spéculateur.

Selon les journalistes israéliens, ce barrage d'artillerie a eu beaucoup de succès auprès des soldats d'Israël qui ont ri aux éclats.

## Des corps de jeunes filles



Un médecin montre à un sergent de la police de Floride le crâne d'une jeune fille assassinée. (Téléphoto AP)

TITUSVILLE (Floride), (AFP). — La police américaine poursuit une enquête serrée à Titusville, en Floride, à la suite de la découverte aux abords de cette ville, des corps carbonisés de quatre jeunes filles.

Les enquêteurs craignent de retrouver les cadavres de huit autres jeunes filles âgées de 12 à 25 ans, disparues dans la région récemment.

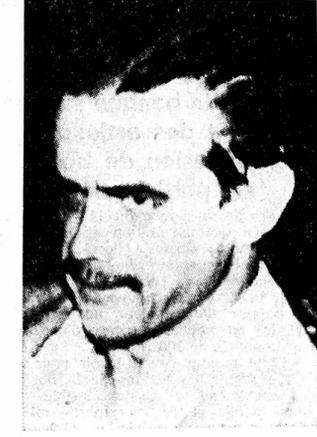
Les restes de deux des victimes ont été découverts le jour de Noël et jeudi. Les deux autres avaient été retrouvées à la fin novembre. Toutes quatre

avaient été sauvagement assassinées, a indiqué un policier.

D'importants moyens ont été utilisés pour aider les enquêteurs. Un avion survole la région, une bande de terrain étroite de douze kilomètres de long sur un peu plus d'un kilomètre de large où sont censés se trouver encore d'autres cadavres.

L'appareil est équipé de caméras à infrarouge. Des experts de la NASA étudient ces clichés afin de déterminer les endroits où des foyers ont pu être allumés. Les corps des quatre victimes ont été brûlés.

## DES ENNUIS POUR HOWARD HUGHES



Howard Hughes (Archives)

WASHINGTON (AFP). — Le milliardaire américain Howard Hughes a été inculpé jeudi par une Chambre de mise en accusation d'agiotage et de conspiration dans l'acquisition de la compagnie aérienne Air-West.

Hughes a été inculpé en même temps que M. Maheu, qui dirigeait à l'époque les opérations du milliardaire dans le Nevada, et trois autres de ses associés. L'acte d'inculpation leur reproche d'avoir conspiré pour faire baisser la valeur en bourse des actions d'Air-West en vue de forcer les administrateurs de la compagnie aérienne à accepter l'offre d'achat de M. Hughes.

Le milliardaire américain, célèbre pour le secret dont il s'entoure, serait actuellement aux Bahamas après avoir séjourné en Angleterre pendant plusieurs mois.

Bien que les manœuvres financières de M. Hughes aient été à l'origine de nombreuses enquêtes, c'est la première fois que son nom est cité en relation avec une inculpation.

Le milliardaire risque un maximum de cinq ans de prison.

## Enlèvement en Argentine

BUENOS-AIRES (AP). — Le chef de la production de l'usine Peugeot d'Avellaneda, près de Buenos-Aires, a été enlevé vendredi matin par des hommes armés qui ont intercepté sa voiture. Il s'agit de M. Yvon Boisset. Au moment de l'enlèvement, M. Boisset se rendait à son bureau.

C'est en moins d'un mois, le troisième enlèvement d'un dirigeant de société étrangère; les deux autres sont des Américains.

n'a pas été annoncé par la police ni par l'agence gouvernementale de presse. Mais la direction de Peugeot à Buenos-Aires a confirmé à l'AFP l'attentat en ajoutant que la voiture de M. Boisset avait été trouvée par la police, sur le lieu de l'enlèvement, son aile droite légèrement cabossée, ce qui prouve qu'elle avait été heurtée par les malfaiteurs.

Selon une radio de Buenos-Aires, les ravisseurs demanderaient une rançon de 500.000 dollars, mais cette information n'a pu être confirmée.

## Des Palestiniens en quête d'un mauvais coup...

BRUXELLES, (AFP). — Trois membres d'un commando palestinien auraient transité par l'aéroport de Bruxelles la semaine dernière avant de gagner la République fédérale allemande en compagnie de six autres hommes qui appartiendraient à « Septembre noir », écrit le quotidien bruxellois « Le Soir » qui a recueilli ces renseignements auprès des services de la sûreté nationale belge.

La police ouest-allemande, ajoute « Le Soir », a averti les autorités hollandaises de l'aéroport de Schiphol (Amsterdam) que des membres du commando auraient réceptionné à Bruxelles un chargement de roquettes du type « Sam-7 », acheminé par voie aérienne dans la valise diplomatique syrienne.

Selon « Le Soir » qui cite des renseignements provenant des services ouest-allemands de la sécurité, le commando se serait séparé en deux groupes qui se trouveraient sous les ordres d'un Jordanien appartenant à « Septembre noir ».

Les mesures de sécurité qui avaient déjà été renforcées à l'aéroport de Bruxelles à la suite de l'attentat de Rome-Fiumicino ont été accrues et des véhicules blindés de la gendarmerie font des patrouilles.

### LE COUP DE ROME

Dans un communiqué publié par le journal libanais « Al Liwa », l'organisation qui revendique la responsabilité

de l'attentat de Rome et du détournement d'avion qui a suivi, met au défi les dirigeants de la résistance palestinienne d'organiser un référendum sur l'opération.

« Nous sommes prêts à régler la controverse sur l'opération par un référendum qui serait organisé dans tous les camps de réfugiés palestiniens du Proche-Orient, déclare le communiqué.

« Nous repoussons les attaques incessantes lancées contre nous par les dirigeants de la résistance et nous sommes prêts à accepter le verdict du peuple palestinien, dans un référendum ».

Selon le communiqué, l'opération

Rome-Athènes visait à « faire échec aux initiatives patronnées par les Etats-Unis, en vue d'instaurer une paix humiliante au Proche-Orient et de liquider la question palestinienne ».

La même organisation — anonyme — avait déjà publié, le 17 décembre, un communiqué dans lequel elle annonçait son intention de poursuivre « une guerre de terreur contre les Etats-Unis jusqu'à ce qu'ils adoptent une politique impartiale au Proche-Orient. Elle menaçait aussi de passer à nouveau à l'action, en Europe, si tous les fédoyens, incarcérés dans des prisons européennes n'étaient pas libérés avant la fin de l'année ».



Et ces prisonniers du Koweït sont peut-être déjà tout prêts à recommencer. (Téléphoto AP)

## SUITE Enlèvement

Selon certaines informations, ce projet pourrait être à l'origine de l'enlèvement de M. Niedermeyer. Newry étant l'un des fiefs de l'IRA, il est possible que l'organisation clandestine veuille empêcher la construction d'une usine, qui, en procurant du travail à de nombreux catholiques, risquerait de diminuer d'autant son influence. Il ne s'agit toutefois que d'une hypothèse que rien n'est venu corroborer jusqu'à présent.

Si à Belfast on pense le plus généralement que l'IRA est à l'origine de l'enlèvement, celle-ci n'en a pas encore revendiqué la responsabilité.

D'autre part, à Londres, l'ambassade d'Allemagne occidentale affirmait que les ravisseurs ne s'étaient pas encore manifestés pour formuler leurs exigences.

## SUITE Exigences égyptiennes

Le désengagement des forces consiste en un retrait des troupes israéliennes sur la rive orientale du canal à une profondeur qui permette aux forces d'urgence de l'ONU d'occuper leurs positions.

L'Egypte n'accepte pas une diminution de ses effectifs sur la rive orientale du canal, et n'accepte aucun retrait de ses troupes se trouvant sur cette rive.

Le désengagement consiste à procurer une sécurité réciproque pour les forces des deux parties. Il ne doit pas

être une occasion qui permette à l'une des parties d'acquiescer une supériorité quelconque sur l'autre au point de vue militaire.

La mission de la commission militaire ne traduit aucune obligation politique de la part de l'une des deux parties.

L'étape du désengagement doit être établie selon un calendrier. Cette étape sera suivie par la mise à exécution du retrait total des troupes israéliennes, ce qui constitue l'un des objectifs de la conférence de Genève.

## POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

### AMÉRIQUE

**Watergate : Nixon dit non**  
WASHINGTON (AFP). — La Maison-Blanche a renoncé à publier des extraits des principales conversations présidentielles de la période de Watergate en raison de l'insistance de la commission sénatoriale d'enquête sur le scandale à accéder largement aux enregistrements de M. Nixon.

### EUROPE

**L'or vers des sommets**  
PARIS (AP). — L'or était de nouveau en hausse vendredi sur les principaux marchés européens tandis que le dollar demeurait ferme par rapport aux autres monnaies.

Sur le marché de l'or, la demande persistante a fait monter les cours à des niveaux jamais atteints depuis plus de quatre mois. Cependant, il était difficile de déterminer d'où provenait la demande.

La hausse du dollar par contre, s'expliquait par la crainte des Européens de voir leur économie souffrir de la hausse du prix du pétrole.

### Attaque au « Figaro » : un mort

PARIS (AFP). — Une personne a été tuée et une autre blessée vendredi après-midi au cours de l'attaque à main armée qui a eu lieu dans les bureaux du journal parisien « Le Figaro ».

menace de leurs armes, les quatre hommes se sont fait remettre une somme de 300.000 francs.

C'est au moment où les bandits prenaient la fuite qu'un passant qui tentait d'intervenir a été blessé et est décédé quelques instants plus tard. Les quatre malfaiteurs ont été arrêtés et le butin récupéré. Le blessé, un policier, est dans un état grave.

### Nouveau livre de Soljenitsyne

PARIS (AP). — « L'Archipel Goulag », grande fresque du régime concentrationnaire soviétique, de 1918 à 1956, un nouveau livre d'Alexandre Soljenitsyne, est paru vendredi à Paris en russe.

L'édition française paraîtra au début de 1974, simultanément à des éditions allemande, anglaise et suédoise.

Pendant cinq ans, par égard aux nombreuses personnes dont les noms étaient mentionnés dans le livre, l'auteur s'est abstenu de le publier mais, en août 1973, la sécurité d'Etat a réussi à se saisir d'un exemplaire, ce qui a contraint Soljenitsyne à ne plus différer la publication.

### ASIE

#### Les pourparlers au Viet-nam du Sud

SAIGON, (AFP). — Interrompus depuis plus de cinq mois, les échanges de prisonniers entre les deux côtés sud-vietnamiens pourraient reprendre prochainement, estime-t-on à Saïgon, où

les représentants de la République du Viet-nam et du G.R.P. viennent de manifester un espoir réservé sur ce problème délicat.

### PROCHE-ORIENT

#### Affaire d'espionnage en Egypte

LE CAIRE, (AFP). — Une nouvelle affaire d'espionnage au profit d'Israël a été découverte en Egypte. Selon l'acte d'accusation, l'inculpé, qui a été arrêté le 14 novembre dernier, a fourni aux services israéliens des renseignements concernant la défense du pays. On indique au Caire que les activités de l'agent israélien ont été importantes peu avant et pendant la guerre d'octobre.

#### Le refus de Kadhafi

BEYROUTH (AP). — Dans une interview que publie vendredi le journal « Al Massa », de Beyrouth, le colonel Kadhafi souhaite « une révolution... afin d'empêcher les pays arabes de commettre le crime qui consisterait à conclure la paix avec Israël ».

#### Drogue : prison à vie pour trois Américains

ISTANBUL (AP). — Trois jeunes Américains, dont deux jeunes femmes, Kathryn-Anne Zenz et Jann-Maie Medaniel, âgées de 28 et 29 ans, et un jeune homme de 22 ans, Robert-Ernest Hubbard, ont été condamnés à mort à Antakya, dans le sud-est de la Turquie, pour trafic de drogue. Leurs peines ont été réduites à la prison à vie en raison de « circonstances atténuantes ».

### UN FAIT PAR JOUR

## Outre-Manche

« Pour peu que notre volonté s'affirme ». C'est ainsi qu'en octobre, Heath invita les Anglais à faire front. Il ne s'agissait pas encore de la crise du pétrole, ni de la vague des grèves submergeant des rives encore inviolées. Heath déclarait simplement la guerre à la vie chère. Depuis, Londres souffre dans ses doigts et le vieux navire est secoué par la tempête économique. Mais l'Angleterre fera front. Comme d'habitude.

Car, en y regardant de près, on se dit qu'en Europe, les Anglais mènent toujours le bal. Comme au bon vieux temps. S'ils sont hostiles à l'aventure européenne de la CEE, leur débarquement en Europe s'est assez bien passé. Il y a du roulis du côté de Douvres. Mais ailleurs la mer est calme. Et les industriels anglais en profitent. Certes, l'Angleterre détient le triste ruban bleu de la hausse des prix et il est exact que pour éviter le naufrage du bateau, l'Angleterre a le taux d'escompte le plus élevé d'Europe. Et puis, des centaines de milliers d'ouvriers sont en grève. Volontaire ou forcée.

Il est exact aussi qu'en disant une fois encore : Europe me voici, l'Angleterre n'a pas tout à fait raté son entrée. Car à l'heure des bilans, on s'aperçoit que sur les 500 entreprises européennes ayant en 1973, réalisé le plus gros chiffre d'affaires, 170 sont britanniques. Et ce n'était pas vrai avant, qu'à Bruxelles, Heath aille signer son contrat de mariage. Sur les 100 sociétés les plus rentables chez les Neuf, 30 sont anglaises. Beau pourcentage pour une jeune mariée. Des économistes ont groupé 40 sociétés de onze pays et couvrant 20 secteurs d'activités. Des géants du commerce et de l'industrie. Ils ont fait entrer dans leurs calculs bien des éléments et d'abord la rentabilité. Quinze de ces sociétés sont anglaises. La Grande-Bretagne est le seul pays à avoir amélioré ses positions depuis 1971.

Faut-il rappeler que les plus grands hôtels parisiens sont, depuis le dernier été, sous contrôle anglais, et que les Champs-Élysées, seront bientôt une avenue anglaise. Les investisseurs d'outre-Manche viennent d'y consacrer 500 millions de livres. C'est vrai dans d'autres capitales. Un industriel belge, un peu inquiet disait récemment : « 29 ans après nous avoir libérés, voici que les Anglais nous envahissent ». C'est le côté noir. Voici le côté jardin. Le noir après le rose. Les médecins qui se relaient au chevet de l'Angleterre sont soucieux. Ils croient que du train où vont les choses, la production industrielle va baisser de 20 % en un an. Et l'on craint, outre-Manche, que le nouvel indice des prix révélera que le coût de la vie a augmenté de 17 % depuis 1972.

« Nous voici arrivés au temps des grimaces » disait récemment le patron de « Chemical International ». Il n'a sans doute pas tort. Ceux qui savent ne se font pas d'illusions. Ce n'est pas avant 1980 que l'Angleterre peut espérer croire au mirage des champs pétrolifères de la mer du Nord. Un membre du Bureau national du charbon, à qui on demandait quelques raisons d'espérer s'est borné à sonner le glas. Il s'est exprimé ainsi le 10 décembre : « Nos mines qui sont fermées le sont pour de bon ».

Voilà où en est l'Angleterre. Mais voilà où se trouve la British Petroleum. Ses bénéfices, pour 1973, seront cinq fois supérieurs à ceux de 1972. Il y aura au moins en Angleterre quelques patrons heureux. Et voici un aveu. Il émane d'un grand patron de l'industrie charbonnière : « Les mines que nous avons noyées sont irrécupérables ». Il faudrait des milliards de livres pour ouvrir de nouveaux puits. Où l'Angleterre les prendrait-elle ? That's the question. Comme disait Shakespeare.

L. GRANGER